WORKING GROUP FOR
A CULTURAL POLICY FOR
FRANCOPHONES OF ONTARIO

RSVP!

Final Report
September 30, 1991

Rêver Sentir Vouloir Pouvoir

101 Bloor Street West, 3rd floor, Toronto, Ontario M7A 2R9, Tel.: (416) 965-8178, Fax: (416) 965-8419

Ne faut, d'une âme coüarde,
Reculer quand la saison
De bien faire se présente.

(One must not fear
when the time to do good
is at hand.)

Marc Lescarbot (c. 1570 – 1642),
First Poet of New France

Published by the Ministry of Culture and Communications.
Printed by the Queen's Printer for Ontario.
Province of Ontario, Toronto, Canada.

© 1991, Queen's Printer for Ontario.

ISBN 0-7729-9019-0
D2524 10/91 3M

92-02613/

THE FRANCO-ONTARIAN COMMUNITY AT A GLANCE

I. The Franco-Ontarian Population Across the Province

Residents of Ontario whose first language is French number 543,835 and represent 6% of the total population of the province. According to the Statistics Canada census of 1986, the breakdown for the five regions of Ontario is as follows:

REGIONS	TOTAL POPULATION	FRANCOPHONE POPULATION	% OF FRANCOPHONES
Central	5,740,416	124,230	2.2%
Eastern	1,271,087	211,575	16.6%
Northeastern	566,762	157,680	27.8%
Northwestern	231,378	11,295	4.9%
Southwestern	1,292,067	39,055	3.0%
TOTAL	9,101,710	543,835	6.0%

The greatest concentration of francophones is in the northeastern (Cochrane, Nipissing and Sudbury counties) and eastern (Ottawa-Carleton and Prescott-Russell counties) parts of the province.

II. Breakdown of the Franco-Ontarian Population by Region

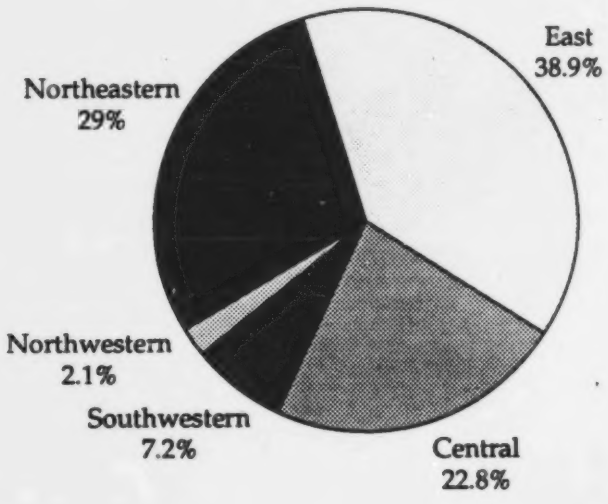

TABLE OF CONTENTS

Letter to the Minister of Culture and Communications 1

The Mandate of the **Working Group** 3

The Activities of the **Working Group** During Its Mandate 5

STATEMENT REGARDING THE POLICY FRAMEWORK 7

I **The Issues** 9
- A) A Definition of Culture 9
- B) The Precepts 9
- C) The Problems Identified 10

II **The Objectives** 13
- 1) To Base Our Identity on Culture Rather than Language 13
- 2) To Create Unity and Ensure the Autonomy of the Franco-Ontarian Community 13
- 3) To Make Cultural Participation Desirable for All Members of the Community 13
- 4) To Give Cultural Undertakings A Dynamic Image 14
- 5) To Coordinate Institutional Resources 14
- 6) To Give Young People An Active Role to Play in Culture-related Activities 15
- 7) To Accommodate the Cultural Diversity of Franco-Ontarians 15

III **Assessment of the Current Situation** 16
- A) A Community on Hold 16
- B) The Main Obstacles 16
- C) The Main Assets 17

IV **The Strategies** 18
- 1) To Make Cultural Leadership A True Developmental Tool 18
- 2) To Gain Control of Our Institutions 18
- 3) To Develop an Effective Communication and Marketing Network 18
- 4) To Invest in Artists as an Essential Resource 18
- 5) To Set Up Systems for Dialogue and Liaison 19
- 6) To Give Culture Popular Appeal 19
- 7) To Increase the Access of Ethnocultural Groups to Community 19

V **The Action Plan - Recommendations** 20
- A) The Three Main Components of the Policy Framework 20
- B) The Seven Priorities 22
- C) Implementation of the Policy Framework 24

Conclusion 25

Appendices 26

Ontario

Ministry of Culture and Communications

Working Group for a Cultural Policy for Francophones of Ontario

3rd Floor
101 Bloor Street West
Toronto, Ontario
M7A 2R9
Tel: (416) 965-8178
FAX: (416) 965-8419

Toronto, September 30, 1991

The Honourable Karen Haslam
Minister of Culture and Communications
77 Bloor Street West
6th Floor
Toronto, Ontario
M7A 2R9

Dear Madam Minister,

After five months of work, the final report of the Working Group for a Cultural Policy for Francophones of Ontario is now ready for review. Created on April 12, 1991 by your predecessor, Mr. Rosario Marchese and composed of six members representative of the geographic and cultural diversity of the Franco-Ontarian community, our **Group** is thus fulfilling the final phase of its mandate. The first of its kind in Ontario, this government initiative has been well-received by the francophone population—the **RSVP!** document received a great deal of positive feedback.

By giving priority to the cultural issue in general and the Franco-Ontarian cultural issue in particular, the Government of Ontario has set its priorities exactly where they should be—on people, rather than systems. This was the first conclusion reached following our consultations. In doing so, the government has given the Franco-Ontarian population new energy and confidence at a time when the country is experiencing political uncertainty, economic woes, social disintegration, structural paralysis and the stagnation of decision-making. By going directly to the community, the government is opening the door to imagination, innovation and daring—all necessary for the passage into a new era.

The Franco-Ontarian community has given this initiative well-deserved support in light of the confidence shown by the policy of community participation. The fact that cultural players and organizations took part in our work at the height of the summer season was not only a mark of confidence, but a guarantee of success. The hospitality received in the locations visited, the cordiality of the welcome, the reliability of the people contacted, the amount and quality of the input, not to mention the availability of people encountered on both a formal and informal basis and the amount of mail received, offer eloquent testimony to the interest and expectations of the Franco-Ontarian community in this regard.

We are indebted to the staff of your Ministry and its affiliated agencies. Their cooperation enabled us to obtain the information and support so vital to the understanding of the issue and the performance of our task. We would therefore like to take this opportunity to thank them.

We are honoured, Madam Minister, to submit to you today the result of our efforts, written with the utmost respect for the sources consulted, the realities observed and the hopes expressed during the course of our consultations with the Franco-Ontarian community. To be true to the numerous comments received (both past and present), we should first explain the meaning of the mandate we were given, i.e. "to recommend to the Minister a policy framework to support the cultural life of francophones in Ontario."

The policy statement described in the following pages is characterized by three new elements, i.e.:

1) The need to develop a sound cultural policy for the Franco-Ontarian community which goes beyond the mandate of the Ministry of Culture and Communications quickly became apparent. As it is perceived by the members of the Franco-Ontarian community, culture also comes under the domain of such ministries as Education, Colleges and Universities, Skills Development, Citizenship, Municipal Affairs, etc. and other levels of government.

2) It was also apparent that a "supportive" role in the approach to culture is too limited for both the Franco-Ontarian community and Ontarians in general. Today, the key is to ensure the development of cultural life in the province.

3) Finally, since this is to be a cultural policy, we feel it is important to set out the objectives in this regard under the following title: "Statement regarding a policy framework for the development of the cultural life of Franco-Ontarians" -i.e., all French-speaking citizens of Ontario, **no matter what their origin**.

In closing, we would like to stress that during our deliberations, at a time when Canada is going through a period of unprecedented change, we have always kept the welfare of our fellow Ontario citizens uppermost in our minds. We thus feel that our work is province-wide in scope.

We are certain that the Government of Ontario and the various other authorities concerned will respond favourably to **RSVP!** by taking quick, productive **action**. Please accept on our behalf, Madam Minister, **Keys to the Future**, the tangible expression of our deep conviction and our commitment to the development of Franco-Ontarian culture in the 1990s.

Yours sincerely,

Yolande Grisé, President

Clément Bérini

Michel Gérin

Derrick de Kerckhove

Marie-Monique Jean-Gilles

Denise Truax-Leith

THE MANDATE OF THE WORKING GROUP

On April 12, 1991, the Honourable Rosario Marchese, the Ontario Minister of Culture and Communications, announced the creation of a working group whose mandate was to develop "a policy framework to support the cultural life of francophones in Ontario": "To complete its task, the Working Group will make recommendations on issues relating to the mandate of the Ministry of Culture and Communications and its programs and services, with particular emphasis on: the role and funding of cultural centres; the funding of arts, heritage and cultural organizations serving French-speaking Ontarians; French-language cultural industries; the ministry's role in the distribution and promotion of information and services to the French-speaking population (e.g. community radio, French-language television, public libraries, etc.)".

THE WORKING GROUP

President:
Yolande Grisé, Director, Centre for Research in French-Canadian Culture, University of Ottawa

Members:
Clément Bérini, Visual Arts Artist (Timmins)

Michel Gérin, French-language Programming Director, CHUO-FM (Ottawa)

Marie-Monique Jean-Gilles, Founder, Teacher and Choreographer, Soloba Dance Troupe, Cultural Organizer (Toronto)

Derrick de Kerckhove, Director, McLuhan Program in Culture and Technology, University of Toronto

Denise Truax-Leith, Executive Director, Éditions Prise de Parole (Sudbury)

Researcher: Jean Malavoy

Assistant: Élise Ménard

Rear (from left to right): Élise Ménard, Derrick de Kerckhove, Michel Gérin, Jean Malavoy.
Front: Clément Bérini, Denise Truax-Leith, Yolande Grisé (President) and Marie-Monique Jean-Gilles.
Photo: Louis Palu.

THE ACTIVITIES OF THE WORKING GROUP DURING ITS MANDATE

To fulfill its mandate, the **Working Group** performed a number of tasks from May 6 to September 30, 1991, i.e.:

A) RESEARCH

- Review of the main documents published over the past twenty years on Franco-Ontarian culture—from the well-known **Saint-Denis Report** (1969) to the current **Plan de développement global de la commmunauté franco-ontarienne, 1992-1997** (Global Development Plan for the Franco-Ontarian Community, 1992-1997) endorsed at Sommet de la francophonie (Francophone Summit) held in Toronto in June 1991.
- Review of specialized works on culture in general; study of relevant articles in the dailies, weeklies and news magazines.
- Participation by **Group** members in various events related to the arts, heritage, culture, communications and the future of the Franco-Ontarian community such as the États généraux du Théâtre franco-ontarien/Théâtre Action (May 17-19, 1991), the Festival Jeunesse/ Direction Jeunesse (May 17-19, 1991), the 3e Congrès de l'Association des auteurs de l'Ontario (3rd Annual Convention of the Ontario Authors Association) held May 25, 1991, the Congrès de l'Association des musiciens et chansonniers franco-ontariens (Franco-Ontarian Musicians and Chansonniers Association Convention) (June 1 and 2, 1991), the Sommet de la francophonie ontarienne (Ontario Francophone Summit) from June 7-9, 1991, the June 14-16, 1991 Congrès «Dessein 2000» of the Fédération des francophones hors Québec (Federation of Francophones Outside Quebec), now known as the Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (Federation of Francophone and Acadian Communities in Canada) and the Festival franco-ontarien, held June 19-24, 1991.
- Interviews, telephone conversations and correspondence with resource people and organizations in the francophone community, as well as with various ministries and their affiliated agencies.

B) THE RSVP! DISCUSSION PAPER

- Preparation of the discussion paper (text and questionnaire).
- Preparation of two drafts of the **RSVP!** discussion paper.
- Final version of the **RSVP!** discussion paper and questionnaire, and translation thereof.

C) THE PUBLIC HEARINGS

- Identifying and inviting 150 individuals and organizations from across the province to participate.
- Organizing of the **Group's** itinerary for its tour of the province.
- Recorded hearings with approximately 130 of those invited from various regions of Ontario. The hearings were held from August 15 to 24, 1991 in Vanier, Hawkesbury, Toronto, Windsor, Timmins and Sudbury.

D) THE FINAL REPORT - RSVP! KEYS TO THE FUTURE

- Review of 225 responses to the questionnaire, 46 briefs, and letters and comments received between July 25 and September 20, 1991.
- Writing of two drafts of the final report.
- Writing and translation of the final version of the report - **RSVP! KEYS TO THE FUTURE**.

E) MEETINGS OF THE GROUP

- During the five months allocated for the project, the **Group** held ten working meetings, usually lasting two to three days each.
- During these meetings, the **Group** also drew up a communications strategy adapted to the various stages of the project, including press releases in both official languages, media interviews, press conferences, etc.

F) ADMINISTRATION

- Setting up of an office at 101 Bloor Street West in Toronto.
- Administration of an operating budget in conjunction with staff from the Ministry of Culture and Communications.
- Delivery to the Minister's representative of four monthly reports regarding the activities of the **Group**.

STATEMENT REGARDING A POLICY FRAMEWORK FOR THE DEVELOPMENT OF THE CULTURAL LIFE OF FRANCO-ONTARIANS

Toronto, September 30, 1991

After reading several hundred briefs, comments, letters and responses to the **RSVP!** questionnaire and listening to approximately 130 cultural players (both individuals and organizations) from various regions in Ontario and different segments of the Franco-Ontarian community, we can state with no hesitation that the efforts made over the past twenty years to support French-language cultural life in Ontario have given the province a pool of artists and cultural institutions whose talent, creativity and wealth of accomplishments represent one of the best ways to face the new situations resulting from an uncertain tomorrow.

They represent a first-class source of **human energy** for the entire province, just waiting for a cultural policy to provide coordination and direction.

The following policy framework statement sets out a plan consisting of **seven equal priorities** which include all of the ideas underlying the general orientations of the policy. Like a magnetic field, activity or inactivity in any of these areas impacts directly on the others.

I - THE ISSUES

Experts generally agree that culture is now becoming a major issue for societies looking at the quality of life. Just as the natural environment is one of the greatest concerns of the current decade, so too is culture—the mental environment of the human being—the greatest motivating force for numerous societies as the century draws to a close. Many specialists also maintain that henceforth, "creation" will be the wellspring of new forms of life.

In a global context and, more specifically, in our national and provincial context (i.e., the devolution of federal powers to the provinces with respect to culture and the threat thereto posed by the Free Trade Agreement with the United States), the Franco-Ontarian community must be concerned about its future. It wishes to make its own special contribution to the common efforts to "change life" in Ontario and, on the threshold of the 21st century, build what sociologist Edgar Morin calls "new beginnings".

A) A DEFINITION OF CULTURE

There can be no cultural policy without first defining "culture". The definition used in this document takes into account both the many facets of culture and the comments made during the consultation process.

1 From a **human** standpoint, culture is physically and psychologically entrenched in a community and is expressed through the habits, ways of thinking, customs, beliefs, knowledge, tastes and behavioral trends peculiar to that community.

2 From a **temporal** standpoint, culture entrenches itself in the past and present history of the community and its members. This history evolves with the community—it is collective memory in action.

3 From a **spatial** standpoint, culture initially takes root in the home and school and is subsequently enriched through working toward a common goal at the local, regional, national or international level. Franco-Ontarian culture is joined to the world—it is part of one of the great civilizations of humankind.

4 From an **action** standpoint, culture is dynamic and perpetually changing. It records, absorbs, reflects and shares its experience through the networks of human and technical communication.

5 From a **creation** standpoint, through its cultural players (with artists in the vanguard), culture produces works which form, reform and clarify its identity.

6 Culture is also an **emotion**—the artist's, the public's—a feeling of belonging to a community. The artist's task is to tirelessly renew our contact with this feeling for life, this link to all humankind.

7 **There is no language without culture**, just as there is no culture without artists. Words are simply the abstraction of all that culture comprises. Taken as a whole, language is the vessel, the general form and pathway to culture. From a specific standpoint, language is but one facet of culture.

B) THE PRECEPTS

The following precepts reflect the seven foregoing facets of culture. They are the basis for the cultural policy for Franco-Ontarians proposed in this report.

1 **Culture is a basic human need.** Like breathing, learning, working and living in a community, culture is neither a luxury nor an accessory, but an element essential to life.

2 **Culture is a basic right, recognized by the Universal Declaration of Human Rights.** Moreover, in Ontario, in accordance with the French Language Services Act, 1986 which recognizes the obtaining of these services as **an established right** rather than a privilege, this right must be extended to include the vital cultural experience.

3 **The primary raison d'être of a cultural policy is the people who live it.** Culture is everyone's concern. It is the people who give culture its initial push; the artists and other cultural players are there to give it momentum.

4 **Art is a necessary means of developing culture.** Art is both an essential vehicle for culture and the sum of its expressions. While art is not its sole component, it is the ultimate expression of culture. A cultural policy is based on the expectations of the community it serves; however, the latter can truly make a contribution only if it supports and nurtures its artists.

5 **Culture is an investment.** Like health, culture is both a blessing and a source of wealth. Thus, the human and financial resources put towards in cultural activities must be treated as tangible investments in development, rather than as mere "spending".

6 **The artist is essential to culture.** Like the lawmaker, physician or teacher, the artist provides an essential service to the community.

7 **Language and culture go hand in hand.** Language is deeply rooted in culture. Culture is what gives language its full meaning.

C) THE PROBLEMS IDENTIFIED

Much has been accomplished over the past twenty years (naturally more apparent in areas with a large Franco-Ontarian population, but fairly consistently across the province). However, it must be recognized that those most directly concerned (i.e., the target population) are not sufficiently affected by these accomplishments; they are not sufficiently motivated or interested in their culture. There a number of reasons for this.

1 A Consequence of Bilingualism – The Confusing of Language and Culture

Heirs to the linguistic heritage of one of Canada's founding nations, yet living almost everywhere in areas where anglophones are in the majority, Franco-Ontarians feel forced as a moral duty to fulfill their linguistic obligations. To varying degrees, many of them live in a state of "constant translation". For some, this situation is intolerable, as evidenced by the following comment. "Every time I have to speak French, I have to do a mental about-face; it's killing me psychologically." (Sudbury, 24/08/91) The end result—the use of French is reduced to a means of communication cut off from its cultural roots. Others feel "stateless", not that they are not full-fledged citizens, but that circumstances have channelled the cultural depth of their language into a shallow pool. Language is only too easy to separate from culture—it is a tangible reality which can be learned, while culture is as elusive as life itself.

2 Dispersal and Fragmentation of the Franco-Ontarian Population

In order for language to bond naturally to culture in a minority situation, a significant part of the population must be able to speak it without too much intrusion by the majority language. As someone observed, it's not a question of numbers, but of density. In other words, it is easier to "live in French" in a village where two-thirds of the three thousand residents are francophones than in a city of three million with a francophone population of one hundred thousand. In addition, the dispersion of the Franco-Ontarian population throughout the province has serious repercussions on cultural life as a whole. Where communication and dialogue are lacking, cultural life quickly moves to the fringe and goes underground. The feeling of fragmentation, indeed isolation, among francophones leads to a weakening and draining of their energy.

3 Under-utilization of Existing Services

The French-language cultural and community centres, libraries, art galleries, theatres and electronic and print media do not get half the public attention and support they deserve. The francophone population, even in areas fortunate enough to have extensive media coverage in French (in the Ottawa area, for example), prefer to be entertained and informed in English.

4 Exploitation of the Artist, But Not His Work

Thanks to the **Saint-Denis Report** (1969), the province's cultural organizations became aware of the gravity of the situation with respect to Franco-Ontarian artistic expression. However, due to the lack of a comprehensive cultural policy, the response over the years has been to attend to first things first and to parcel out funding in small amounts to the main cultural players, i.e., the artists. Government cultural funding policies were more concerned with the actual execution of artistic works than with their marketing and failed to take into account the community being served. This practice resulted in exploitation of the artist, who was forced to produce to capacity with a minimum amount of funding. Paradoxically, it also placed the entire responsibility for cultural development on the artists, without giving them the means necessary to assume it. Nothing discourages an artist more than producing work which is not seen. By focusing its attention on artistic works, without taking into account their marketing, promotion and distribution, the government bureaucracy has all but forgotten the end consumer, i.e., the public.

5 Lack of Coherent Infrastructures

If a lack of motivation is the chief problem identified with regard to the public, its corollary- lack of coordination—is its institutional counterpart. The inadequacy of our marketing and distribution network is due to the fact that it is a piecemeal affair. No matter what organization is examined—ministry office, government agency, local network, the media, information centres or service organizations—the same conclusions are almost immediately reached, i.e., there is no continuity or transfer of energy from one to another. There is very little dialogue to try and create a common public. The lack of long-term vision displayed by those who control the public purse strings and the scattering of the Franco-Ontarian population over a wide area are further exacerbated by the individualism of some, the chauvinism of others, and the rivalry among the various groups—all eating away at the very foundations of the fragile Franco-Ontarian cultural infrastructure.

6 The Disaffection of Franco-Ontarian Youth

Victims of the barriers erected by school and community authorities, Franco-Ontarian young people—unable to find fulfillment in their own culture (which they often ignore or perceive as a "optional course" rather than part of their very being)—escape into their perception of American culture to satisfy their legitimate desire for social integration. For most, this integration into a borrowed culture is the lesser of two evils, since humankind cannot live without culture. The most deprived are those young people who, caught between English and French, are unsuccessful in relating to either. They are completely without roots, "cultural dyslexics".

7 Exclusion of the Newer Members of the Franco-Ontarian Community

Faced with a large number of ambiguities in the form of cultural, linguistic, geographic, generational and attitudinal differences, the newer members of the Franco-Ontarian community often feel left out. Confident of having found a warm welcome in Canada, they often find themselves (through no fault of their own) in a situation whose complexity they have difficulty comprehending. Francophone artists from elsewhere do not always feel welcome to participate on an equal footing with their counterparts. Some, after several fruitless efforts, may be tempted to turn toward the majority culture. Their loss further weakens Franco-Ontarian culture.

From these observations, one can conclude that while Franco-Ontarian art is alive and well, its public is not. While not quite dead, it is in a weakened, apathetic state. The under-utilization of existing resources does not mean that these are superfluous, but rather that the Franco-Ontarian community as a whole is under-motivated. In conjunction with the short-circuiting of the distribution networks which dole out culture to the public in bits and pieces, this under-utilization reveals that despite the progress made over the past twenty years, we have perpetuated a serious tactical error, i.e., forgetting the public. By continuing to water the plants with no regard for the soil, we end up with a "hydroponic culture"—a culture without roots.

II - THE OBJECTIVES

The fundamental objective of any cultural policy is to take a global approach to the cultural issue, one which will offer general guidelines and stimulate decisive action in developing the cultural life of the community. During the consultations, a strong desire for fairness and a real need to share emerged.

There are many who feel that a more equitable distribution of the resources in Canada's richest province would enrich the entire Ontario cultural community. Whether the subject was the Franco-Ontarian festival or broadcasts by TVOntario's La Chaîne, it was agreed that these were of benefit to Ontarians in general. Culture does not live in a vacuum. An investment in Franco-Ontarian culture is, in fact, an investment in both creativity and the spirit of sharing—two elements crucial to meeting the challenges of the future.

The following objectives—all of which are equally important—are put forward as possible solutions to the problems identified.

1 To Base Our Identity on Culture Rather Than Language

It is crucial that its full cultural context be returned to language. The French language in Ontario must strengthen its cultural foundation and meaning. It is urgent that cultural awareness be instilled at all levels (in the schools, colleges, universities, cultural centres, institutions), if we are to avoid further cultural erosion. The cultural activities and products of Franco-Ontarians, as well as those of the wider francophone community, must be infused en masse into people's daily lives to restore the community's vitality.

2 To Create Unity and Ensure the Autonomy of the Franco-Ontarian Community

Everyone agrees that united we stand... This is especially true for the Franco-Ontarian community. It must first be understood that while the community cannot be geographically brought together, it can be psychologically united by instilling a feeling of interregional solidarity through dialogue and cultural exchanges and by strengthening media ties. The community needs to feel a steady heartbeat—to see itself on television, hear itself on radio, discover the different facets of its people and places. To do so, it must enlist the media. Since they are complementary, all media outlets must be mobilized to work together.

The focus should also be turned toward concentrating our energies on certain basic elements of common concern. One request which was often heard during the public hearings and in response to the **RSVP!** questionnaire was for management of institutions (day care centres, schools, colleges, university, cultural enterprises, etc.) by and for Franco-Ontarians.

3 To Make Cultural Participation Desirable for All Members of the Community

To motivate people to develop the habit of using existing resources and services, it is not enough to make them available or increase their number. Rather, they must be brought to public attention, promoted, made appealing. But there's more. A strong feeling of identity must be developed in the target population. The speaking of French must no longer be presented to Franco-Ontarians as a "moral obligation". Instead, a new "togetherness" must develop between the community and a significant number of social and cultural players.

If it is to be successful, the implementation of a cultural policy must get off to a strong and enthusiastic start. This enthusiasm must strike a responsive chord in the target population—a mutual act of faith in oneself and others, without which any undertaking is doomed to failure. To acquire a taste for one's culture and develop the habit of communicating with others throughout the province, the members of the Franco-Ontarian community require **a common cultural project** which will allow them to create together and become acquainted with their resources, networks and dynamism—in a word, to develop the desired **synergy**. For example, a "Year of Culture" could be planned for Ontario whose organizing committee would include experienced members from the Franco-Ontarian community and whose programming would include a significant Franco-Ontarian component. Such a project would provide excellent stimulus to the community at large.

4 To Give Cultural Undertakings A Dynamic Image

With respect to culture, heritage and the arts, public funds tend to be allocated project by project. Every penny spent must be justified and every action planned and explained prior to commencing the project (although it is a known fact that creation is always subject to the unforeseen). The results must always be reported at a set time and the applicant is continually considered a novice at his craft. This situation has reduced artists and arts organizations to adopting the welfare syndrome, i.e., one must wait for the next cheque to make both ends meet. Such an image does not do justice to their work. A review of the tax returns a number of years ago revealed that the Government collects more money from artists than it gives them. "The figures show that, in Quebec, every dollar invested in culture (and therefore for the benefit and enrichment of all) generates approximately thirteen dollars." (*L'Artiste, le prince*, p. 57) Artistic work and any investment therein must be redefined as part of the developmental process. Cultural players are self-employed workers, indeed entrepreneurs, just as much as any others in society. To refuse to consider them as such is not only to acquiesce to the daily injustice inflicted upon them, but to profit therefrom.

5 To Coordinate Institutional Resources

There are numerous culturally-oriented service organizations such as cultural and community centres, schools, colleges, universities, libraries, theatres, publishing houses, festivals, etc. On a local scale, they should draft a common strategy to bring together and develop a common public. The groups and service organizations should exchange cultural products and services. The organizing of a province-wide, multidisciplinary promotion and distribution network, as well as support policies tailor-made for the Franco-Ontarian community, should be given priority by the Ontario Government's ministries and agencies.

With respect to the government, it should be ensured that the decisions made by any ministry regarding the Franco-Ontarian community are informed, clearly explained and brought forward to the population concerned by people in touch with the milieu. Furthermore, it appears of prime importance (with regard to resources, as well as structures and networks) that the government ministries and agencies more directly concerned with any of the various aspects of Franco-Ontarian culture coordinate their efforts to better serve the community.

6 To Give Young People An Active Role to Play in Culture-related Activities

Today, as never before, Franco-Ontarian young people urgently need a multiplicity of visions, dreams and hopes to encourage them to want to "live in French". Exchanges between schools should be encouraged to allow young people in different regions to get acquainted. Optimum use should be made of community resources such as educational institutions, cultural and community centres, libraries and community radio and other electronic media. They should be made easily available so that young people can look to them for models with which to identity and thus function better in society from a cultural standpoint. The tremendous importance of cultural leadership as a mobilizing force among young people in their own milieu should also be stressed. Those in charge of Franco-Ontarian education also have an important role to play in this regard.

7 To Accommodate the Cultural Diversity of Franco-Ontarians

The history of humankind is continually evolving—today, more quickly than ever. Thanks to the increased presence in Ontario in recent years of francophones from across the globe, new contributions have been made to the Franco-Ontarian identity which have added a new dimension to its evolution. The newer Franco-Ontarians have been speaking up for several years now and have expressed their desire to join their fellow French-speaking citizens of Ontario without losing their own cultural identity (a source of enrichment in the sought-after intermingling of post-modern culture). It is important to clear the way for these additions to the Franco-Ontarian identity, these guarantees of significant new strength for the community. To know, make known and profit from these new contributions is an important objective in any cultural policy for the Franco-Ontarian community.

III - ASSESSMENT OF THE CURRENT SITUATION

In order to achieve the objectives set, it is of prime importance to assess the obstacles to be overcome and the tools available to do so.

A) A COMMUNITY ON HOLD

In any human undertaking, there are two main sources of energy—money and motivation. The former runs out when it is used, the latter when it is not. During the public hearings, a number of comments (accompanied by or followed up with eloquent briefs) stressed the lack of funding as a significant problem.

However, it may not be the main problem. An overview of the situation shows that even if funds were substantially increased overnight with no change in individual or institutional behaviour, the situations of some artists and the health of some organizations would undoubtedly improve. However, we would not achieve the objective set, i.e., to involve more people in the enjoyment and enrichment of culture and thereby, in the tangible improvement of the quality of life for the population as a whole.

The consultations also demonstrated that even though money is in short supply almost everywhere, the motivation of cultural players (the artists, in particular) remains strong. However, such motivation—so essential to all human beings—tends to increasingly dissipate in the face of lack of resources, the fragmentation of institutions and lack of communication. Due to a lack of backers, some very fine artists have already left the province (or are in the process of doing so) to make their marks elsewhere. Due to the lack of support from and communication with the various institutions, many cultural players lose hope and interest and turn to other pursuits.

Despite this, the most notable feature of this overview is that of a community on hold, a community whose cultural commitment is too strong to resign itself to giving up, but a community whose energy is doomed to come to naught if the situation is not strongly taken in hand. There are both vital and dormant areas on the Franco-Ontarian cultural map; the idea is to transfer the energy from one to the other.

B) THE MAIN OBSTACLES

Everyone agrees that money is in very short supply. At the provincial level, there is insufficient funding to motivate half a million Franco-Ontarians scattered over a wide area. Furthermore, the meagre funds available are most often put toward short-term planning, i.e., project by project, artistic work by artistic work, show by show, with no thought for the future. How can anyone expect sustained activity from arts, promotional and service organizations—not to mention individual artists—if these essential contributors to cultural life must live from day to day under a "one-time-only-grant" system? The grant application syndrome undermines the cultural activity of the entire artistic community, wasting up to 50% of its creative energy and working time.

Another major obstacle is the lack of organization and dialogue among the existing groups. The primary result of this lack is the estrangement of the community from its culture. In this respect, one notes that the Franco-Ontarian community suffers from "institutional autism"—the tendency of almost all existing institutions to look inward, without trying to coordinate their efforts with those of others, without responding to a common cause, without even knowing that such a cause exists. The same type of practice is seen in the

government ministries and agencies. The piecemeal allocation of funds and multiplicity of programs and eligibility criteria contribute to perpetuating the ignorance. The lack of open channels of communication and on-line networks for disseminating information builds a wall of silence among members of the community on the one hand and between the community and the government on the other.

If an active dialogue could be opened among the community, arts and service organizations and among the government ministries and agencies, one could undoubtedly give the cultural issue the support it needs to make headway everywhere.

C) THE MAIN ASSETS

One cannot stress strongly enough the ever-innovative quality of Franco-Ontarian professional artistic production. The personal commitment of Franco-Ontarian artists is unreserved, unconditional and always at the fore, and is a major asset to the community. It should also be recognized that some basic infrastructures and embryonic networks are in place, awaiting only an effort at coordination and long-term planning (with an adequate funding base) to live up to their full potential. The oft-expressed desire during the hearings that Franco-Ontarians be able to manage their own institutions could only facilitate this.

The existing media could represent another major asset, if they all worked toward the same end, instead of just competing with one another. Community radio has a stimulating effect on the local population and foresees a decentralization of media facilities and the creation, in the 1990s, of "electronic communities", both on the air and through numerical networks.

The will to change and openness displayed by the Ontario government is also an asset. The present constitutional negotiations make even more urgent the special attention which must be given to francophone culture outside Quebec, particularly in the province of Ontario.

Finally, we have three other major assets. The fact that our community is part of a global francophone community becomes an important asset in the economic exchanges between Ontario and the rest of the francophone world (with which the newer Franco-Ontarians are a link). New alliances are being forged between the French immersion schools and the half million anglophone Ontarians who speak French and who thus recognize Franco-Ontarian culture as a source of enrichment for the entire province. Quebec represents an invaluable asset for the Franco-Ontarian community. The focus of francophones and francophone culture in North America, Quebec has special ties with the Franco-Ontarian community, ties rooted in history and geography.

The Ontario government is committing hundreds of millions of dollars to save jobs and industries in jeopardy—not to mention the cost of sports facilities. Franco-Ontarian cultural life is not an industry in jeopardy. On the contrary. Its enterprises have never been so productive, even if the **market for their products is underdeveloped**. An infusion of public funds would be a guaranteed means of reaching the people in every area and community. In fact, it would be an investment in a key source of energy—i.e., the people—by galvanizing the community to live its culture and thus enrich the quality of life for all.

IV - THE STRATEGIES

Seven strategic priorities for achieving the objectives identified emerged from the consultations.

1 To Make Cultural Leadership A True Developmental Tool

To breathe new life into culture, it must be integrated into every aspect of daily life, notably in the educational institutions and cultural centres. Because it encourages volunteerism, partnership, communication, cohesion and sharing, cultural leadership is a means of reaching people in their own environments. Moreover, cultural leadership calls on the creative abilities of ordinary people who thereby have an opportunity to express themselves and participate in cultural life in an extraordinary way.

2 To Gain Control of Our Institutions

One of the main points to emerge during the consultations was the need for the Franco-Ontarian community to manage its own institutions in order to ensure its future. As the cornerstone of its dynamism, autonomy represents a condition vital to developing a sense of belonging and of the identity of its members, the unity of all its component parts, to the abundance and quality of its achievements. The Franco-Ontarian cannot leave the task and responsibility of revitalizing its culture to others.

Management from within existing structures (such as the French-language Education Branch recently set up at the Ministry of Education), by Franco-Ontarians for Franco-Ontarians, of their own institutions and infrastructures appears to be the best way of putting a stop to the frittering away of energy by allowing those directly concerned to control the decisions made and thus ensure concerted efforts and the development of the community.

3 To Develop an Effective Communication and Marketing Network

The entire community must have access to its cultural products through established networks. Existing services, such as commercial and community media, libraries, cultural centres, government programs and services, etc., must be used to the fullest. It is vital to the cultural life of Franco-Ontarians that a province-wide marketing, promotion and distribution network be firmly established. This is an urgent matter which should be given priority treatment by the government ministries and agencies concerned, since this is where the transmission of creative energy bogs down.

4 To Invest in Artists as an Essential Resource

Artists are people who, through their work, perform an essential function in society. The government should therefore invest in its artists as one invests in a valuable resource. The entire Franco-Ontarian artistic sector must be developed across the board. Each artistic discipline is important and must be funded accordingly. The artistic programs created to foster the development of each discipline must not simply be carbon copies of the programs offered to anglophone artists, but must be adapted to the specific needs of the Franco- Ontarian artistic community.

For Franco-Ontarian artists to remain in Ontario, they must have the means to work and prosper in their own communities. To produce and market their work, artists need well-equipped facilities in which to work. From such facilities, managed by and for the artists themselves, the beacons of Franco-Ontarian creativity would shine forth across the province.

5 To Set Up Systems for Dialogue and Liaison

During the consultations, it was frequently noted that the responsibility for the cultural issue goes beyond the mandates of the Ontario Ministry of Culture and Communications and the Ontario Arts Council, that it involves a number of ministries and various levels of government. Moreover, the need for careful use of resources, active coordination of efforts and effective action makes it essential and urgent that commitments be coordinated, in order to develop a coherent policy and project a clear, concerted vision of the development of arts and culture in the Franco-Ontarian community.

For the community, the forum for dialogue and coordinated efforts offered by the Alliance culturelle de l'Ontario represents a strategic cornerstone in cementing the various components of the Franco-Ontarian infrastructure. It is a good example of what can be achieved.

6 To Give Culture Popular Appeal

If we want Franco-Ontarians (the young people, in particular) to see their culture as familiar surroundings, it is supremely important that it reflect both today's world and past events. People daily receive a constant stream of information from a variety of sources. For culture to be important in Franco-Ontarian life, its position in the community must be just as important as that of sports (which, in fact, are a form of cultural expression). Heroes and heroines, stimulating role models—these are what capture the interest and attention of young people. Common activities and challenges made from one end of the province to the other would also channel the energy of young people into the expression of their culture and ensure their faith in the future.

The availability of cultural products, activities and events at all levels is an important means of popularizing culture with the various segments of the Franco-Ontario population. The people are the most important judges of their own culture.

7 To Increase the Access for Ethnocultural Groups to the Existing Structures, Resources and Networks in the Community

We all agree that the Franco-Ontarian community includes a number of components which strengthen and enrich it. We therefore agree on the necessity to promote opportunities to meet with and talk to the newer Franco-Ontarians, to recognize their talents, to give them responsibilities within the various organizations, to share artistic and cultural experiences with them, to involve them in projects—in other words, to accelerate on every front the welcome, openness and participation of these new allies in every aspect of Franco-Ontarian life. Moreover, in an era where the francophone community is international in scope, such cultural diversity is undeniably beneficial to the Franco-Ontarian community.

V - THE ACTION PLAN: RECOMMENDATIONS

All of the recommendations are based on four principles.

- To avoid duplicating services and wasting human and financial resources by restructuring existing resources.
- To remedy, through budget increases, the chronic underfunding stressed during the consultations by the majority of the interested parties.
- To ensure a long-term basis for cultural policy by suggesting that funding be carried out over three-year periods.
- To facilitate access to grants by simplifying such things as application forms and related reports and by publishing program information, etc.

A) THE THREE MAIN COMPONENTS OF THE POLICY FRAMEWORK

In light of the consultations and following careful review of the needs expressed by the community, in view of the issues brought out, the objectives set and the priorities proposed, it is recommended that the policy framework regarding the development of the cultural life of Franco-Ontarians be formulated around the following three recommendations:

1 That a Franco-Ontarian Division be created within the Ontario Ministry of Culture and Communications

1.1 That this Division be responsible for the following issues: the media (including community radio and the francophone press), service organizations, artistic enterprises, cultural centres, libraries, Franco-Ontarian heritage, cultural leadership and the coordination of French-language services within the Ministry and its agencies. This Franco-Ontarian Division would be given special responsibilities regarding the marketing, promotion and distribution of Franco-Ontarian artistic products and cultural activities.

1.2 That this Division be given the mandate to develop programs adapted to the true needs of the Franco-Ontarian community and that it plan its funding based on three-year periods.

1.3 That this Division also be responsible for capital funding requests from the community.

1.4 That this Division, in conjunction with the Franco-Ontarian Office of the Ontario Arts Council and working with Franco-Ontarian artists, draw up a development and funding (capital and operating expenditures) plan for four centres for the arts across the province.

1.5 That this Division be given adequate human and financial resources:

1.5.1 That with respect to human resources, the francophone staff currently employed in the various divisions and branches of the Ministry be reassigned to this Franco-Ontarian Division;

1.5.2 That the monies allocated to funding the Franco-Ontarian Division programs be taken from the budgets of the existing programs in each division and branch and combined with a special start-up fund;

1.5.3 That the equipment, premises and remaining budget funds of the **Working Group for a Cultural Policy for Francophones of Ontario** be used to set up this Franco-Ontarian Division;

1.5.4 That the operating budget allocated for this Franco-Ontarian Division be assigned according to the rules in effect in other divisions of the Ministry;

1.6 That the management of the Franco-Ontarian Division be the sole responsibility of an assistant deputy minister.

2 That the responsibilities for the Franco-Ontarian Office of the Ontario Arts Council be consolidated

2.1 That the mandate of the Franco-Ontarian Office of the Ontario Arts Council be to support Franco-Ontarian professional artists, organizations and artistic activities.

2.2 That the Ontario Arts Council expand the responsibilities of the Franco-Ontarian Office such that this Office receive all requests from the Franco-Ontarian community (from both organizations and individuals) for all programs and disciplines, as recommended in section 1-d of the Savard Report (*Arts with a Difference: A Report on French-Speaking Ontario*, 1977, p. 160-161).

2.3 That the budget of the upgraded Franco-Ontarian Office be adjusted to reflect its new responsibilities and that a special "catch-up" budget be provided, primarily for the disciplines which received the least funding in the past.

2.4 That the Franco-Ontarian Office carry out a review of all of its programs, in order to adapt them to the needs of its clientele; that particular attention be paid to the funding of programs for professional artists.

2.5 That all grants from the Franco-Ontarian Office to professional artists be awarded via jury assessment.

2.6 That the Franco-Ontarian Office juries reflect the various cultural and regional components of the Franco-Ontarian community.

2.7 That the Franco-Ontarian Office plan its funding based on three-year periods to ensure the artists and organizations the financial stability they need.

3 That an Interdepartmental and Intergovernmental Branch be created within the Office of Francophone Affairs

3.1 That this Interdepartmental and Intergovernmental Branch be responsible for consultation, coordination and cohesion at all three levels of government with respect to the delivery of cultural services to Franco-Ontarians.

In Ontario, the ministries and organizations more directly concerned are: the Ministry of Culture and Communications and some of its agencies (notably, the Ontario Arts Council, TVOntario's La Chaîne française, the Ontario Heritage Foundation and the Publishing Centre), as well as the ministries of Education, Colleges and Universities, Citizenship, Skills Development, Municipal Affairs, Tourism and Recreation, Industry, Trade and Technology, Northern Development and Mines, Community and Social Services and the Ministry of the Environment.

At the federal level, the departments and agencies more directly concerned are: the Secretary of State, the Department of Communications, the Canada Council, the National Film Board of Canada, Telefilm Canada, Société Radio-Canada, the CRTC and the Department of External Affairs.

In Quebec, the departments and agencies concerned are: the Secrétariat des Affaires intergouvernementales (Secretariat of Intergovernmental Affairs) and its Toronto and Ottawa delegations, the ministère des Affaires culturelles (Department of Cultural Affairs) and the ministère de l'Éducation (Department of Education).

3.2 That the mandate of this Branch be specifically oriented toward the creation of an environment conducive to the cultural fulfillment of the Franco-Ontarian community.

B) THE SEVEN PRIORITIES

It is recommended as well that the policy framework include seven equally important priorities.

4 Franco-Ontarian Service Organizations

4.1 That service organizations with a province-wide mandate (such as the Alliance culturelle de l'Ontario and its eight member organizations and the Regroupement des organismes du patrimoine franco-ontarien) be funded on a three-year basis, furnish annual reports and be assessed at the end of the three-year periods.

4.2 That these service organizations continue to be eligible for funding of their professional arts programs by the Franco-Ontarian Office of the Ontario Arts Council.

5 Franco-Ontarian Cultural Centres

5.1 That the Ontario Arts Council continue to fund the cultural centres' professional arts programs.

5.2 That the Government of Ontario recognize that basic funding is vital to the cultural centres. That this basic funding be handled through the municipalities and that the government ensure the implementation of this policy through legislation.

5.3 That the Office of Francophone Affairs, in conjunction with the newly-created Franco-Ontarian Division of the Ministry of Culture and Communications, draft a bill specifying the obligations of both the municipalities and the cultural centres.

5.4 That, in the interim, the Ministry of Culture and Communications, through its newly-created Franco-Ontarian Division, take the appropriate measures to ensure basic funding for the cultural centres.

5.5 That the federal government recognize its responsibilities regarding the development of francophone communities outside Quebec and that in accordance with these responsibilities, it guarantee at least half the funds necessary for the basic funding of the Franco-Ontarian cultural centres.

6 Community Radio Stations and Information Services

6.1 That the Ontario Ministry of Culture and Communications provide financial support for the development of community radio stations (including student-run radio stations licensed by the CRTC) with respect to their establishment, capital needs and operations.

6.2 That the community radio stations become eligible for existing programs offered by the Ontario Ministry of Culture and Communications (such as administration and management training, organizational planning, the purchase of equipment and materials, etc.).

6.3 That an equitable portion of the advertising budget of the Government of Ontario be spent on advertising with the francophone media and that, if necessary, the criteria regarding the placing of advertising which are currently in effect be amended accordingly.

6.4 That the Village électronique francophone (a community communications network) be recognized as a provincial service organization eligible for the programs offered by the Ontario Ministry of Culture and Communications and that funding be specifically set aside for the promotion of its services throughout the province.

6.5 That Société Radio-Canada give increased priority to its mandate of reflecting the culture of francophone communities outside Quebec and that the Regional Station for French Services in Ontario be given the autonomy necessary to carry out this mandate.

6.5.1 That the various Société Radio-Canada components be encouraged to reflect in their programming Franco-Ontarian events and life across the province.

6.5.2 That the mandate of Radio-Canada's Regional Station for French Services in Ontario include taking a leadership role in coordinating the media (radio, television and press) for any comprehensive operation concerning the province.

7 Franco-Ontarian Heritage

7.1 That the Government of Ontario formally acknowledge the unique contribution of the Franco-Ontarian heritage as part of the rich heritage of the province and that funding therefore be allocated by the Ontario Ministry of Culture and Communications and the Heritage Foundation to the Franco-Ontarian Division to meet the special needs of the organizations working in this area, i.e. historical societies, genealogical societies, archives, folklore centres, etc.

7.2 That the Government of Ontario recognize the preservation and distribution work performed by the Franco-Ontarian archival services; that therefore, it contribute adequate basic funding to these services, taking into account the current developments in archival science.

8 Fiscal Initiatives

That the Ontario Ministry of Culture and Communications, in conjunction with the province's Office of the Treasury, develop a tax policy favourable to the enjoyment, acquisition and promotion of the province's cultural products and recognize the professional status of the artist, with all accompanying rights, tax privileges, assurances and obligations.

9 Cultural Leadership in the Franco-Ontarian Community

9.1 That the responsibility for developing cultural leadership programs, currently the prerogative of the French-language Education Branch of the Ontario Ministry of Education, be shared with the following Ontario ministries and agencies: the ministries of Culture and Communications, Colleges and Universities, Tourism and Recreation, the Ministry of Citizenship and the Ontario Arts Council, under the coordination of the Office of Francophone Affairs.

9.2 That professional training in cultural leadership activities be offered in Ontario as part of the curricula of the French-language community colleges and the universities offering French-language education and that it be given financial support from the Ministry of Colleges and Universities.

9.3 That cultural leadership activities become an integral part of the training of Franco-Ontarian teachers, as well as part of the professional duties in French-language schools.

10 La Chaîne française de TVOntario

10.1 That the Government of Ontario fund the construction of the eight transmitters requested by La Chaîne to ensure that its programming is broadcast to all Ontario homes.

10.2 That La Chaîne develop an affirmative action policy to include the various components of the Franco-Ontarian community when hiring administrative, technical and artistic staff, as well as in its choice of resource people and guest artists.

10.3 That La Chaîne be allowed to create two new production units—one in Ottawa, the other in Sudbury—and that with the assistance of the Ontario Ministry of Education and the Ministry of Colleges and Universities, it be able to provide training in television production in the educational institutions.

10.4 That La Chaîne devote some of its programs, on a regular basis, to specifically reflect the cultural production of the various components of the Franco-Ontarian community.

C) IMPLEMENTATION OF THE POLICY FRAMEWORK

To ensure the implementation of this initial policy framework for the development of Franco-Ontarian cultural life, the Working Group recommends:

11 That its final report be made public before the end of October 1991.

12 That, as soon as possible following receipt of the report, a tripartite Executive Committee be created with representatives from:

- **the Alliance culturelle de l'Ontario**
- **the Ontario Ministry of Culture and Communications and the Ontario Arts Council**
- **the Franco-Ontarian community, including young people;**

that this Committee work directly under the Minister, with the mandate to develop a specific action plan to achieve the fast, efficient implementation of this policy.

13 That, throughout the government's current mandate, the Minister report publicly each year the actions taken to implement this policy.

CONCLUSION

A suggestion from the Working Group to the Government of Ontario

In the spirit of the UNESCO statement dedicating the last decade of the 20th century to culture and identity and inviting the international community to undertake projects in this regard, the **Working Group**, on concluding its mandate, suggests that the Government of Ontario declare 1993 the **Year of Culture** in Ontario.

In this regard, it is further suggested:

- That a special budget be allocated by the government to fund projects by Ontarians in particular for the **Year of Culture**.
- That a portion of these funds come from the creation, by the government, of a special lottery.
- That the projects in celebration of this **Year of Culture**, which are financed with public funds, reflect the cultural diversity of Ontario society.
- That the organizing of the **Year of Culture** project be entrusted to a Provincial Coordination Committee composed of a significant number of Ontario artists and that this Committee include a Franco-Ontarian section.

APPENDIX I

PRINCIPAL REPORTS, BOOKS AND PERIODICALS

Alexander, Lincoln. "Speech from the Throne", Address of the Honourable Lincoln M. Alexander, Lieutenant Governor of the Province of Ontario on the opening of The First Session of the Thirty -Fifth Parliament of the Province of Ontario, Toronto, 1990, 21 p., Photocopy.

Applebaum, Louis and Jacques Hébert. *Report of the Federal Cultural Policy Review Committee*, Information Services, Department of Communications, Government of Canada, 1982, 392 p.

Archibald, Clinton. *La situation des arts et de la culture en Ontario français et le rôle du Conseil des affaires franco-ontariennes, Document de travail*, Conseil des affaires franco-ontariennes, Ottawa, 1983, 78 p., Polycopié.

Arpin, Roland, président du Groupe-conseil sur la politique culturelle du Québec. *Une politique de la culture et des arts - proposition présentée à madame Liza Frulla-Hébert, ministre des affaires culturelles du Québec*, Québec, Les Publications du Québec, 1991, 327 p.

Audet, Noël. *Écrire de la fiction au Québec*, Montréal, Québec/Amérique, coll. «Littérature d'Amérique», 1990, 200 p.

Assemblée des centres culturels de l'Ontario. *Création d'un fonds provincial de financement des opérations des centres culturels franco-ontariens, Présentation au ministère des Affaires civiques de l'Ontario*, [Toronto], ACCO, 1988, 39 p.

Association canadienne-française de l'Ontario. *Rapport: rencontre sur les communications*, Ottawa. ACFO, 1988, 18 p., Polycopié.

Beauchamp, Michel Louis. *Mémoire de Théâtre Action au Groupe de travail sur le théâtre [professionnel à but non lucratif subventionné par le] Conseil des arts de l'Ontario*, Ottawa, Théâtre Action, 1989, 9 p., Polycopié.

Bélair, Samson, Deloitte & Touche. *Étude sur le financement des arts et de la culture au Québec*, ministère des Affaires culturelles du Québec, Montréal, 1990, 323 p., Polycopié.

Bensimon, Jacques. [*Plan, mission et vision de La Chaîne pour 1991-1994*], Toronto, [sans date], 29 p., Polycopié.

Bernard, Roger. *Le déclin d'une culture*, (Premier d'une série de quatre livres sur l'avenir de la langue et de la culture françaises au Canada), Vision d'avenir - Fédération des jeunes Canadiens français Inc., Ottawa, 1990, 198 p.

Bernard, Roger. *Le choc des nombres*, (Deuxième d'une série de quatre livres sur l'avenir de la langue et de la culture françaises au Canada), Vision d'avenir - Fédération des jeunes Canadiens français Inc., Ottawa, 1991, 280 p.

Bernard, Roger. *Un avenir incertain*, (Troisième d'une série de quatre livres sur l'avenir de la langue et de la culture françaises au Canada), Vision d'avenir - Fédération des jeunes Canadiens français Inc., Ottawa, 280 p.

Bisson, Ronald. *État de la diffusion des arts visuels en Ontario français, Étude des sources de financement disponibles pour les arts visuels en Ontario et des répartitions budgétaires des bailleurs de fonds gouvernementaux*, Pro-Arts, Ottawa, 1990, 93 p.

Bissonnette, Lise. *L'importance des arts dans la salle de classe*, "The Arts Work - Educating for the Future", Ontario Institute for Studies in Education, Toronto, 1991, 14 p., Photocopy.

Blanc, Martine et Raymond Blain. *Consultation publique sur l'énoncé de politique de soutien à l'industrie culturelle*, Ville de Montréal, Commission de la culture et du développement communautaire, Montréal, 1991, 119 p., Polycopié.

Bouchard Michel-Marc. *Rapport sur la situation socio-économique des travailleurs à la pige franco-ontariens dans les domaines du théâtre*, Théâtre Action, Ottawa, 1982, 5 p., Polycopié.

Boutin, Thérèse. *La préservation du patrimoine dans la communauté franco-ontarienne du nord-est de l'Ontario*, La Fondation du patrimoine ontarien, ministère de la Culture et des Communications de l'Ontario, Toronto, 1989, 48 p., Polycopié.

Bovey, Edmund. *Funding of the Arts in Canada to the year 2000*, The Report of the Task Force on Funding of the Arts, Government of Canada, Ottawa, 1986, 155 p., Photocopy.

Caron, Louis. *La vie d'artiste, Le cinquantenaire de l'Union des Artistes*, Montréal, Boréal, 1987, 220 p.

Cloutier, Jean-Pierre. *The French Cultural Industry Sector in Ontario*, Ministry of Culture and Communications, Toronto, 1990, 92 p., Photocopy.

Collectif. *Le Complexe de Léonard*, Les Éditions du Nouvel-observateur, J.C. Lattès, Paris, 1983, 374 p.

Commissaire aux langues officielles. «Dossier spécial à l'occasion du 25e anniversaire de la Commission B.& B. et du 20e anniversaire de la loi sur les langues officielles: Le français et l'anglais au Canada», *Langue et société*, numéro 27, Été 1989, 44 p.

Commissioner of Official Languages. *Annual Report 1990, Government of Canada*, Ottawa, 1990, 370 p.

Conseil des Affaires franco-ontariennes. *Rapport de la consultation '83 sur les arts et la culture*, Toronto, 1983, 33 p., Polycopié.

Council for Franco-Ontarian Affairs. *Action taken by CAFO following Consultation '83 on the arts and Culture*, Toronto, 1984, 11 p., Photocopy.

Couture, Marcel, ed. «Les grands diffuseurs de la culture / The major disseminators of culture», *Forces*, numéro 92, Hiver 1991, 121 p.

Cresap. *Arts Service Organization Review, Final Report*, Arts Branch, Ministry of Culture and Communications, Toronto, 1991, 148 p., Photocopy.

Cummings, Milton et Richard Katz. *The Patron State*, Oxford University Press, 1987, 368 p.

Direction-Jeunesse et la Fédération des élèves du Secondaire franco-ontarien. *Pour passer à l'action, Vision d'avenir, Opérationalisation en Ontario*, Ottawa, DJ/FESFO, 13 p., Polycopié.

Drache, Arthur B.C. *La fiscalité et les arts, Un guide pratique*, Ottawa, Conférence canadienne des arts, 1987, 141 p.

Ducharme, Monique. *Investir dans l'animation culturelle*, Toronto, ministère de l'Éducation de l'Ontario, 1991, 73 p., Polycopié.

Dumont, Fernand. *Le sort de la culture*, Montréal, l'Hexagone, coll. «Positions philosophiques», 1987, 333 p.

Etchegoyen, Alain. *Le capital-lettres, Des littéraires pour l'entreprise*, Paris, François Bourin, 1990, 445 p.

Fédération des francophones hors Québec. *Dessein 2000 - Projet de société. Rapport préliminaire: pour un espace francophone*, Ottawa, FFHQ, 1991, 97 p., Polycopié.

Fédération des francophones hors Québec. *Dessein 2000 - Projet de société. Hier, la francophonie: fenêtre historique sur le dynamisme des communautés francophones*, Ottawa, FFHQ, 1991, 83 p., Polycopié.

Fédération des francophones hors Québec. *Les héritiers de lord Durham*, (volume 1), Ottawa, FFHQ, 1977, 124 p.

Forbes, Jonathan. *Artists and the Workplace - The Pilot Phase*, A report from the Ontario Arts Council, 1990, 24 p., Photocopy.

Goss, Gilroy & Associates Ltd. *Étude sur les services en français des bibliothèques publiques*, Service des bibliothèques de l'Ontario-Sud, Ottawa, 1990, 61 p., Polycopié.

Government of Ontario. *French Language Services Act , 1986, Statutes of Ontario, 1986, Chapter 45*, Queen's Printer for Ontario, November 1986, 21 p.

Gratton, Ginette. *L'école française en Ontario - La Vision pour l'actualisation de la culture*, Association française des conseils scolaires de l'Ontario, Ottawa, 1990, 31 p., Polycopié.

Grisé, Yolande. «La tranquille révolution culturelle de l'Ontario français», *Perspectives* [magazine de La Presse de Montréal], 24 novembre 1979, p. 8-11.

Grisé, Yolande. «L'affirmation de l'identité ontaroise», *Le Droit*, 10 novembre 1980, p. 7.

Grisé, Yolande. «Parlons de notre culture, oui, parlons-en!», Mémoire sur la situation de la culture franco-ontarienne, préparé pour le Conseil consultatif des affaires franco-ontariennes, dans le cadre de l'enquête du Comité d'étude de la politique culturelle fédérale «Parlons de notre culture.» (Commission Applebaum-Hébert), Ottawa, 9 mars 1981, 28 p.

Grisé, Yolande. «La clientèle scolaire des années '80: ses besoins et ses exigences», Allocution prononcée au Congrès '82 de l'Association des enseignants francophones du Nouveau-Brunswick, Edmunston, 7 mai 1982, 15 p., Polycopié.

Grisé, Yolande. «Le premier symposium pour la femme francophone en Ontario», *Canadian Woman Studies/Les cahiers de la femme*, vol. 7, numéros 1-2, Spring/Summer 1986, p. 196-198.

Grisé, Yolande. «L'école: un ressort culturel». Allocution prononcée au Rassemblement '87 du Conseil de promotion et de diffusion de la culture du Nouveau-Brunswick, de la Fédération culturelle des Canadiens français et de la Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick, Moncton, 6 juin 1987, 13 p., Polycopié.

Grisé, Yolande. «La culture, l'avenir et la soif de justice», *Le Droit*, 18 mai 1991, p. A-8.

Guillemette-Lamirande, Claire. *Invitation à la création*, vidéocassette faisant partie de la série *Le dire de l'Ontario* sur le patrimoine de la création littéraire (20 min 15 sec); texte inclus, Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques, Ottawa, 1982.

Guillemette-Lamirande, Claire. *La marque du temps*, vidéocassette couleur sur le patrimoine franco-ontarien; (11 min 53 s); texte inclus, CFORP, Ottawa, 1982.

Guillemette-Lamirande, Claire. *Ce soir, on joue*, vidéocassette (18 min) sur le patrimoine musical des Franco-Ontariens; texte inclus, CFORP, Ottawa, 1982.

Guillemette-Lamirande, Claire. *Les temps changent, le théâtre aussi*, vidéocassette couleur sur le patrimoine théâtral des Franco-Ontariens; (13min 10s); texte inclus, CFORP, Ottawa, 1982.

Guillemette-Lamirande, Claire. *Plaisir des yeux*, vidéocassette sur le patrimoine franco-ontarien en art visuel (15 min 22 s); texte inclus, CFORP, Ottawa, 1982.

Haentjens, Marc. *Concertation '83 - Ajustons nos violons*, document de réflexion sur la culture, Association canadienne-française de l'Ontario, Sudbury, 1983, 24 p., Polycopié.

Haentjens, Marc. *Document de synthèse et d'orientation pour l'élaboration d'une politique culturelle globale*, Association canadienne-française de l'Ontario, Ottawa, 1983, 28 p., Polycopié.

Haentjens, Marc et al. *Formes théâtrales et communauté franco-ontarienne*, Communication présentée par Théâtre Action au Colloque sur la Sociologie du Théâtre, Bordeaux, Université de Bordeaux, 6 - 8 mai 1983, 19 p., Polycopié.

Kerckhove, Derrick de. Langue et médias, *L'arbre à paroles*, Acte du colloque des 100 sur la francophonie, Centre culturel canadien, Paris, 1988.

Kerckhove, Derrick de. *Multiculturalisme et francophonie*, Fédération culturelle des canadiens français, Colloque Visa pour la culture, 1988, 27 p.

L'Allier, Jean-Paul. *Pour l'évolution de la politique culturelle, Document de travail*, ministère des Affaires culturelles du Québec, Québec, 1976, 257 p.

Leclerc, Robert. *Rapport sur l'animation culturelle dans les modules scolaires de langue française*, ministère de l'Éducation en Ontario, Toronto, 1989, 43 p., Polycopié.

Lemaire, Paul-Marcel. *Communications et culture*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1989, 296 p.

Lussato, Bruno et Gérald Messadié. *Bouillon de culture*, Paris, Robert Laffont, 1986, 262 p.

Macaulay, Robert W., Q.C., Chairman. *The Special Committee for the Arts*, (volume 1), Ministry of Citizenship and Culture, Toronto, 1984, Photocopy.

Marchese, Rosario. "Notes for Remarks by the Honourable Rosario Marchese", Minister of Culture and Communications, Ottawa, "Contact Ontarois 1991", April 12, 1991, 11p., Photocopy.

Ministère de la Culture et des Communications de l'Ontario. Le ministère de la Culture et des Communications, Toronto, MCC, 1991, 25 p.

[Ministry of Culture and Communications of Ontario]. *Synopsis of Franco-Ontarian community's response to the Cloutier Report*, [Toronto], [Ministry of Culture and Communications], 14 p., "Draft".

Ministry of Colleges and Universities. *Vision 2000: Quality and Opportunity, A summary, A Review of the Mandate of Ontario's Colleges*, Toronto, MCUO, 1990, 43 p.

Morin, Edgar et al. *Un nouveau commencement*, Paris, Le Seuil, 1991, 220 p.

New Democratic Party. *An Agenda for People, A fair tax plan for Ontario*, Election 90, [Toronto] August 18, 1990, [10 p.], Photocopy.

New Democratic Party. *Work of Art, A New Democratic Party Policy on the Arts in Ontario, 1984* , Toronto, 1984, 14 p., Photocopy.

Ontario Arts Council. *Moving Forward - Next steps*, Toronto, 1991, 35 p., Photocopy.

Ontario Arts Council. *In The Province of Artists*, Toronto, 1989, 13 p., Photocopy.

Ontario Arts Council. *Guide to Grants*, Toronto, 1990, 47 p., Photocopy.

Paratte, Henri-Dominique. *Dites-moi pas que ce drapeau est encore là...*, [trad. de l'anglais - *You've got ten minutes to get that flag down* -], Coalition néo-écossaise pour les arts et la culture, Halifax, Éditions du Grand Pré, 1991, 215 p.

Pelletier, Pierre. «Le pari de l'Alliance culturelle de l'Ontario», Allocution prononcée à l'assemblée de fondation de l'Alliance, Ottawa, 27 octobre 1990, 7 p., Polycopié.

Pelletier, Pierre. *Onze centres culturels franco-ontariens - Éléments de trajectoire et d'horizon*, Assemblée des Centres Culturels de l'Ontario, Toronto, 1979, 311 p., Polycopié.

Pro-Arts. *Planification stratégique: hypothèses de travail, Document de réflexion et de discussion*, Session animée par Ronald Bisson et associé.e.s, Ottawa, [sans date], 14 p., Polycopié.

Regroupement des Organismes du Patrimoine franco-ontarien. *Notre patrimoine franco-ontarien - passé vivant... aujourd'hui pour demain, Dossier de réflexion pour la tenue du premier symposium de notre patrimoine franco-ontarien*, Colloque organisé en collaboration avec la Fondation du patrimoine ontarien, Ottawa, 1991, 84 p., Polycopié.

Report of the Premier's Task Force on the Heritage Years. *Ontario Together*, Toronto, 1990, 102 p., Photocopy.

Rioux, Marcel. *Un peuple dans le siècle*, Montréal, Boréal, 1990, 450 p.

Rioux, Marcel et Susan Crean. *Deux pays pour vivre: un plaidoyer*, Montréal, Éditions des Coopératives Saint-Martin, 1980, 117 p.

Saint-Denis, Roger. *La vie culturelle des Franco-Ontariens, Rapport du comité franco- ontarien d'enquête culturelle*, Gouvernement de l'Ontario, Ottawa, 1969, 259 p., Polycopié.

Salenave, Danielle. *Le don des morts, Sur la littérature*, Paris, Gallimard, 1991, 189 p.

Savard, Pierre. *Arts with a difference: A Report on French-Speaking Ontario*, Ontario Arts Council, Toronto, 1977, 255 p., Photocopy.

Silipo, Tony. *Select Committee on Ontario in Confederation, Interim Report*, Legislative Assembly, Queen's Park, Toronto, 1991, 30 p.

Sommet de la francophonie ontarienne. *Plan de développement global de la communauté franco-ontarienne*, Toronto, 1991, 92 p., Polycopié.

Steiner, George. *Dans le château de Barbe-Bleue, Notes pour une redéfiniton de la culture*, Paris, Gallimard, coll. «Folio/Essais», numéro 42, 1990, 160 p.

Stern, Janet et Denise Paquette-Frenette. *Besoins de la population adulte franco - ontarienne à l'égard de la programmation éducative non formelle*, Toronto, 1991, 63 p., Polycopié.

Stiles, Mark et Jacques Lachance. *Histoire et situation actuelle de la radio communautaire au Québec*, ministère de la Culture et des Communications de l'Ontario, Toronto, 1988, 110 p., Polycopié.

Sylvestre, Paul-François, éd. «Le théâtre franco-ontarien dans tous ses états», *Liaison* [numéro spécial sur le théâtre franco-ontarien], numéro 62, mai 1991, 48 p.

Task Force on Professional Training for the Cultural Sector in Canada. *Professional Training for the Cultural Sector: Major Issues, Discussion Paper*, Government of Canada, Montreal, 1990, 28 p., Photocopy.

Théâtre Action. *EnJeux 1991. États généraux du théâtre franco-ontarien, Document de travail*, Ottawa, 1991, 8 p., Polycopié.

Théâtre Action. *EnJeux 1991. États généraux du théâtre franco-ontarien, Compte rendu des discussions*, Ottawa, 1991, 110 pages., Polycopié.

TVOntario. *Mémoire présenté à la Commission nationale d'étude sur l'assimilation*, Toronto, TVO, 1990, 12 p., Polycopié.

Ville de Hull. *Le développement culturel de la ville de Hull*, Hull, 1990, 62 p., Polycopié.

Ville d'Ottawa. *Politique culturelle de la ville d'Ottawa*, Ottawa, Service des loisirs et de la culture, 1989, 50 p.

Wall, Geoff et Moira Purdon. *The Economic Impact of the Arts in Ontario*, Ontario Arts Council, Toronto, 1987, 144 p., Photocopy.

Wallon, Emmanuel. *L'Artiste, le prince, Pouvoirs publics et création*, Québec/Grenoble, Musée de la civilisation de Québec - Presses Universitaires de Grenoble, 1991, 288 p.

Wilkinson, Kealy & Associates. *La radio communautaire en Ontario - Une ressource dynamique - un avenir incertain*, ministère de la Culture et des Communications, Toronto, 1988, 100 p., Polycopié.

APPENDIX II

ORGANIZATIONS AND INDIVIDUALS HEARD DURING THE PUBLIC HEARINGS HELD FROM AUGUST 15 TO 24, 1991

August 15 – Ottawa
Vanier City Hall, Day 1

- *Alliance culturelle de l'Ontario*, Jacques Flamand (Ottawa), Pierre-Paul Lafrenière (Ottawa), Pierre Pelletier (Embrun) and Marc Haentjens (Bourget)
- *Association des professionnels de la chanson et de la musique*, Paul Demers, President, Pier Rodier and Richard de Grandmont (Ottawa)
- *Pro-Arts*, Pierre Pelletier, President, Yvan Dutrisac and Pierre-Paul Cormier (Ottawa)
- *Pierre Savard*, Professor of History, University of Ottawa (Ottawa)
- *Marc Haentjens*, Consultant (Bourget)
- *Marc Charbonneau*, Visual Arts Artist (Ottawa)
- *Marielle Beaulieu*, Consultant (Ottawa)

August 16 – Ottawa
Vanier City Hall, Day 2

- *Association des auteurs*, Pierre Pelletier, President, Lucie Brunet and Paul-François Sylvestre (Ottawa)
- *Regroupement des organismes du patrimoine franco-ontarien*, Sister Huguette Parent, President, Germain Parent and Maurice Berthiaume (Ottawa)
- *Festival franco-ontarien*, Pierre de Blois, President and Clermont Bouchard, Artistic Director (Ottawa)
- *Micheline Piché*, Editor of *Femmes d'action* (Ottawa)
- *Paul-François Sylvestre*, Publisher and Editor of *Liaison* Magazine (Ottawa)
- *Jacqueline Pelletier*, Consultant and Organizer (Gloucester)
- *AWI*, Denyse and Joseph Benoît (Paincourt)
- *Librairie Trillium* - Pierre Lévesque, Manager-Owner (Ottawa)
- *Main Library* - Gilles Frappier, Head Librarian, Ottawa Library (Ottawa)
- *Association canadienne-française de l'Ontario*, Fernand Gilbert, Executive Director, Suzanne Meunier and Yves Rouleau (Vanier)
- *Jacques Flamand, Writer and Publisher* (Ottawa)
- *Pier Rodier*, Vox Théâtre, Artistic Director (Ottawa)
- *Anne-Marie Émond*, Visual Arts Artist (Ottawa)

August 17 – Ottawa
Vanier City Hall, Day 3

- *Fédération des élèves du secondaire franco-ontarien*, Julie Mitchell, President and Félix Saint-Denis, Agent (Ottawa)
- *Faculty of Arts, University of Ottawa*, Carlos Bazan, Dean and Jean-Louis Major, Assistant Dean of Research (Ottawa)
- *Cité collégiale*, Maurice Lapointe, President (Ottawa)
- *Robert Bellefeuille*, Actor and Playwright (Ottawa)
- *Robert Marinier*, Actor and Playwright (Ottawa)
- *Centre for Research in French-Canadian Culture, University of Ottawa*, Lucie Pagé, Head Archivist (Ottawa)
- *Union culturelle des Franco-Ontariennes*, Doris Thibodeau, Provincial President (Earlton) and Claire Péladeau (Alfred)
- *Fédération des jeunes Canadiens français*, Mathieu Brennan of the MICRO Group (Ottawa)
- *Denise Chénier-Ferguson*, Cultural Organizer, University of Ottawa (Ottawa)

August 19 – Hawkesbury
Galerie de l'Ile, Day 4

- *Rock Castonguay*, Actor (Hawkesbury)
- *André Villeneuve*, Director, Le Chenail Cultural Centre (Hawkesbury)
- *Adrien Asselin*,Visual Arts Artist (Hawkesbury)
- *Joëlle Roy*, Author-Composer-Performer (Hawkesbury)
- *Fédération culturelle des Canadiens français*, Sylvio Boudreau, Executive Director (Ottawa)
- *Jean-Pierre Cloutier*, Consultant (Ottawa)
- *Jeannine Maës*, Artisan and Director of the Calédonia Art Centre (St-Bernardin)
- *Le Chenail*, André Villeneuve, Director and Laurier Vaillant, Coordinator of the Culture-Action Project (Hawkesbury)
- *Les Trois P'tits Points*, Lise Décaire, President and Jean-Yves La Rougerie, Director (Alexandria)
- *La Ste-Famille*, Solange Fortin, Director, Gilles Laporte and Jean-Guy Nault, Members of the Board of Directors (Rockland)
- *Mouvement d'implication francophone d'Orléans*, Yolande Goulet, President , Denise Lemire, President of the Orléans Cultural Centre, Renée Piché, Executive Director and Yves Marchand, Artistic Programming Coordinator (Orléans)

August 20 – Toronto
OISE, Day 5

- *Assemblée des centres culturels de l'Ontario*, Claudia Lebeuf, Executive Director and Martine Rhéault, Artistic Coordinator (Toronto)
- *Nouvelle association des cinéastes franco-ontariens*, Claudette Jaïko, Vice-président and Pierre-Paul Lafrenière (Toronto)
- *Louis-Michel Downing*, director, Radio Huronie-Penetanguishene (Penetanguishene)
- *Metropolitan Toronto French-Language School Council*, Anne-Marie Couffin, President and André Lalonde, Director (Toronto)
- *Le Village électronique francophone*, Noël Thomas, Founder and Director (Scarborough)
- *Association des francophones du Nord-Ouest de l'Ontario*, Yvan Trottier, Executive Director (Thunder Bay)
- *Centre d'activités françaises*, Jean-Guy Vallières, Executive Director (Penetanguishene)
- *Conseil des organismes francophones du Toronto métropolitain*, Gilbert Héroux, President (Toronto)
- *Maison de la culture (Glendon College, York University)*, Jean-Thérèse Riley, Director (Toronto)
- *Monique Ducharme*, Education Officer, Ministry of Education (Toronto)

August 21 – Toronto
OISE, Day 6

- *Conseil des organismes de la région de Durham*, Rita Lacroix, Director, Robert Fillion, President, Chantal Dumont, Cultural Organizer for the Durham Region Separate Schools and Denis Bédard, Secretary to the Board of Directors (Oshawa)
- *Ginette Légaré*, Visual Arts Artist (Toronto)
- *Roland Jean*, Visual Arts Artist (Toronto)
- *Laure Rièse*, Professor (Toronto)
- *Diana Leblanc*, Artistic Director for the Théâtre français de Toronto (Toronto)
- *TVOntario*, La Chaîne, Jacques Bensimon, Managing Director, Claudette Paquin, Manager, Utilization and Planning, La Chaîne and Micheline McKay-Comparey, Manager, Ontario Policy Relations, TVOntario (Toronto)
- *Le Cercle afro-canadien de l'Ontario*, Thierno Diallo, President and Chris Sassa, Founder (Toronto)
- *Alliance haïtienne d'animation et d'intervention sociale*, Pierre-Eddy Toussaint, President (Toronto)
- *La Communauté angolaise de l'Ontario*, Sébastien Nsingi, President (Toronto)
- *Troupe Vive-la-Joie*, Marguerite Beaulieu, Artistic Director (Welland)
- *Coopérative radiophonique de Toronto*, Christian Martel, President (Toronto)
- *Pierre Bourgeois*, Community Relations Officer, Metro Separate School Board (Toronto)

Round Table With Toronto Artists

- Eric Cader, Artists Committee of Toronto, (Toronto)
- Mulamba-Ohelo Georges, Singer and Musician (Toronto)
- Kobena Acquaah-Harrison, Singer and Musician (Toronto)
- Jeff Mbuku, Singer and Musician (Toronto)
- France Gauthier, Singer and Actress (Toronto)
- Marcel Aymar, Author-Composer-Performer (Toronto)
- Kathy Wazana, Mayworks (Toronto)
- Micheline St-Cyr, Writer (Toronto)
- Lise Hébert, Dancer (Toronto)
- Gabriel Morin, Author-Composer-Performer (Toronto)
- Paul Savoie, Poet (Toronto)
- Marie-Lynn Hammond, Singer, Actress and Playwright (Toronto)
- Florian Lévesque, Story teller and Writer (Toronto)
- Marie-Paule Jean-Gilles, Dancer, Soloba Dance Group (Toronto)

August 22 – Windsor
Concorde Place, Day 7

- *Coordinating Committee, Festival du Sud-Ouest,* Paulette Richer, President (Windsor)
- *Société Radio-Canada Windsor,* Mina Grossman, Managing Director CBEF-Radio (Windsor)
- *Centre culturel Tournesol,* Mireille Whissel, Coordinator and France Monette, Assistant (Windsor)
- *Centre St-Cyr,* Ursule Leboeuf, Director (Pointe-aux-Roches)
- *Michelle Lozon,* Finalist in the Ontario-Pop Singing Competition (Windsor)
- *Le Rempart* Newspaper, Jean Mongenais, Director (Windsor)
- *Place Concorde,* Bernadette Grenier, General Manager (Windsor)
- *Robbert Fortin,* Visual Arts Artist (Windsor)

August 23 – Timmins
La Ronde, Day 8

- *Doric Germain,* Writer and Professor and Joanne Mélançon, Professor of French at the Collège Universitaire de Hearst (Hearst)
- *Butch Bouchard,* Author-Composer-Performer (Moonbeam)
- *Denis Rochon,* Former Manager of the *Le Papier* Newspaper and the Louis-Hémon Cultural Centre (Chapleau)
- *Pierre Racicot,* Regional Station Manager for French Services in Ontario and Outaouais (Ottawa)
- *Sylvain Lafrance,* Manager CBOF/CBOF-FM, Radio-Canada (Ottawa)
- *Claude Hurtubise,* Manager CBON, Radio Canada (Sudbury)
- *Radio Épinette Noire,* Louise Lessard, President (Hearst)
- *Gineth Cadieux-Vien,* Visual Arts Artist and Director of la Galeruche (Timmins)
- *Gilles Davidson, Teacher and Visual Arts Artist* (Timmins)

Round Table with the Cultural Centres in Northern Ontario

- La Ronde, Jean Lanthier, Executive Director (Timmins)
- Centre régional de loisirs culturels, Mariette Dallaire, Executive Director (Kapuskasing)
- Conseil des Arts de Hearst, John Candie, Executive Director and Léone Glen, Vice-president (Hearst)

August 24 – Sudbury
Théâtre du Nouvel-Ontario, Day 9

- *Théâtre du Nouvel-Ontario,* Paulette Gagnon, Administrator, Sylvie Mainville, Marketing Director and Sylvie Dufour, Artistic Director (Sudbury)
- *Les Compagnons des Franco Loisirs,* Marcel-André Sauvé, Executive Director and Florianne Leblanc, Program Director (North Bay)

- *Théâtre Action*, Paulette Gagnon, President (Ottawa)
- *Galerie du Nouvel-Ontario*, Danielle Tremblay, Manager and Yvonne Saint-Onge, Visual Arts Artist (Sudbury)
- *Robert Dickson*, Writer and Professor (Sudbury)
- Hélène Gravel, Teacher and Theatrical Artistic Director (Sudbury)
- *Sylvie Dufour*, Artistic Director of the Théâtre du Nouvel-Ontario (Sudbury)
- *Le Carrefour francophone*, Daniel Dalcourt, President (Sudbury)
- *Luc Robert*, Visual Arts Artist (Sudbury)
- Pierre Germain, Author-Composer-Performer (Sudbury)
- *Centre franco-ontarien de folklore*, Father Germain Lemieux, Founder and Director (Sudbury)
- *Diane Delorme*, Sudbury Libraries Services Manager (Sudbury)
- *Prise de Parole*, Denis St-Jules and Normand Renaud, Members of the Board of Directors (Sudbury)
- *Direction-Jeunesse*, Marie-Anne Levac, President (Sudbury)
- *Perspective 8*, Laurent Vaillancourt (Hearst) Pierre Albert (Kapuskasing) Maurice Gaudreault (Fauquier) and Colette Jacques (Lader Lake)
- *Gaétan Gervais*, Professor of History, Laurentian University (Sudbury)

APPENDIX III

COMMENTS MADE AT THE PUBLIC HEARINGS

- "Canada has never supported its artists. The only ones it appreciates are the ones it doesn't have to feed." Ottawa, August 15 1991.
- "Some people live in more than one era—not everyone lives in 1991." Ottawa, August 15, 1991.
- "The artist is an exploited worker. The more talent he has, the more he is exploited by those with money." Ottawa, August 15, 1991.
- "Culture means communication—it cannot be lived in a vacuum." Ottawa, August 15, 1991.
- "None of the grants are guaranteed from one year to the next." Ottawa, August 16, 1991.
- "We're living in conservative times, where everything is translated into dollars and cents, where everything must pay a return, must show a profit." Ottawa, August 16, 1991.
- "As an announcer with TVOntario, I measure my ratings by the number of people who recognize me at the Caisse populaire." Ottawa, August 16, 1991.
- "We're putting so much energy into demanding our rights that it will take another generation to consolidate any gains we make." Ottawa, August 16, 1991.
- "Do live theatre in French-speaking Ontario? I always think of it as being like trying to swim uphill." Ottawa, August 17, 1991.
- "Your French isn't fancy. That's O.K. Everyone knows that the language at TVO is pretty high-faluting." Ottawa, August 17, 1991.
- "That person's leaving? We'll have to start all over again." Ottawa, August 17, 1991.
- "The myth of art for art's sake must be destroyed. You're not creating art, you're doing your job. Period." Ottawa, August 17, 1991.
- "Young people want to live through television." Ottawa, August 17, 1991.
- "Working groups come and go, Ministers even faster, but artists go on." Ottawa, August 17, 1991.
- "When we put on too elaborate a show in the schools, they tell us we're too complicated, too 'Montreal' for them." Ottawa, August 17, 1991.
- "There's always more room in the cultural centres for a bingo game than there is for a piano." Ottawa, August 17, 1991.
- "There is an unmarked no man's land between the worlds of creation and distribution." Ottawa, August 17, 1991.
- "Women are behind the dissemination of French culture in Ontario." Ottawa, August 17, 1991.
- "One show and the budget for an entire high school is shot." Hawkesbury, August 19, 1991.
- "As a member of a professional troupe, I'm making exactly the same money now as I was seven years ago." Hawkesbury, August 19, 1991.
- "We are perpetual tenants in this province." Hawkesbury, August 19, 1991.
- "A Franco-Ontarian Office at the Ministry of Culture and Communications? Make sure there are more crumbs for the artists, instead of putting the whole loaf in the lunch pails of the customs officers." Hawkesbury, August 19, 1991.
- "Let's not end up like the Balkans. The politicians tell us to go play in the corner with our toys. That's all very well, but I want to play out in the open with everyone else." Hawkesbury, August 19, 1991.
- "Animation? Every time I hear the word, I think of resuscitation." Hawkesbury, August 19, 1991.

- "The municipalities prefer to invest in sports because sports are something for both linguistic groups. In other words, everything is done in English." Hawkesbury, August 19, 1991.
- "Culture quickly withers when it is removed from its hothouse environment." Hawkesbury, August 19, 1991.
- "I spend 40% of my time filling out grant application forms. On average, I do two a month in order to survive." Hawkesbury, August 19, 1991.
- "The cultural centres were created by the communities to fill a gap." Toronto, August 20, 1991.
- "For the first time in the history of this province, the French-language schools are run by and for Francophones." Toronto, August 29, 1991.
- "I wouldn't want to see the students in one of my schools have to squeeze their cultural activities into half an hour a day." Toronto, August 20, 1991.
- "Culture is propagated in the home. If, as parents, we're going to propagate something, we're going to do it through our children." Toronto, August 20, 1991.
- "For many parents who have had difficulty learning and making themselves understood in English, it is a source of pride to hear their children speak unaccented English." Toronto, August 20, 1991.
- "The cultural centres are the ones doing everybody's job. We're doing the work of the municipalities, the province and the Secretary of State. We're being used with a vengeance. We're made to run around like undernourished huskies." Toronto, August 20, 1991.
- "As a visual artist, I want to grow beyond the confines of the francophone world." Toronto, August 21, 1991.
- "Cultural bilingualism? When there's the slightest ambivalence, the pendulum always swings to the majority side." Toronto, August 21, 1991.
- "The Franco-Ontarian community is constantly defining and redefining itself." Toronto, August 21, 1991.
- "We belong to two minorities in this society—we're francophone and we're black." Toronto, August 21, 1991.
- "I can't change the colour of my skin. Why should I have to change my culture?" Toronto, August 21, 1991.
- "A good cultural policy must try to find an answer for everyone, which is adapted to the needs of each." Toronto, August 21, 1991.
- "I will destroy my work and go to jail rather than pay $12,000 in taxes on my work." Windsor, August 22, 1991.
- "I have to work as a caller at bingo games to get the money I need to run my centre." Windsor, August 22, 1991.
- "For the student, culture is only an optional course, rather than part of his very being." Timmins, August 23, 1991.
- "To a cultural centre, if an activity is offered in French, that's culture." Timmins, August 23, 1991.
- "Semantically-speaking, when something has potential for too long, it begins to lose its meaning." Sudbury, August 24, 1991.
- "Freedom is essential to creativity and to be free, one must be autonomous." Sudbury, August 24, 1991.

APPENDIX IV

RESULTS OF THE CONSULTATIONS WITH THE PUBLIC

In addition to the 46 briefs listed below, 225 completed questionnaires were received between July 24 and September 20, 1991.

The purpose of the questionnaire (see Appendix VI) was to obtain comments on the RSVP! discussion paper (see Appendix V), as well suggestions and recommendations from cultural players in the Franco-Ontarian community, to assist the Working Group in drafting the policy framework for the development of the cultural life of Franco-Ontarians.

BRIEFS

NAME	ORGANIZATION/OCCUPATION	LOCATION
Pierre ALBERT et al	Perspective 8	Sudbury
Carlos BAZAN	Faculty of Arts, University of Ottawa	Ottawa
Jacques BENSIMON	TVO - La Chaîne	Toronto
Jean-Claude BERGERON	Pro-Arts	Ottawa
Claude Butch BOUCHARD	Author-composer -Performer	Moonbeam
Sylvio BOUDREAU	Fédération culturelle canadienne-française	Hawkesbury
Pierre BOURGEOIS	Metro Separate School Board	Willowdale
Gineth CADIEUX-VIEN	Visual Arts Artist	Timmins
Richard CASAVANT et al	Les Éditions l'Interligne	Ottawa
Jean-Pierre CLOUTIER	Consultant	Ottawa
Anne-Marie COUFFIN et al	Metropolitan Toronto French-Language School Council	Toronto
Gilles DAVIDSON	Visual Arts Artist	Timmins
Louis Michel DOWNING	Radio-Huronie FM communautaire Inc.	Penetanguishene
Monique DUCHARME	Education Officer, Ministry of Education	Toronto
Sylvie DUFOUR et al	Théâtre du Nouvel-Ontario	Sudbury
Claire FAUBERT et al	Théâtre du Trillium	Vanier
Jacques FLAMAND	Author and Publisher	Ottawa
Paulette GAGNON	Théâtre-Action	Sudbury
Odile GÉRIN	Association française des Conseils scolaires de l'Ontario	Ottawa
Gaétan GERVAIS	Professor of History, Laurentian University	Sudbury
Fernand GILBERT	Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO)	Vanier
Hélène GRAVEL	Theatrical Artistic Director, Teacher	Sudbury
Marc HAENTJENS	Consultant	Ottawa
Rita LACROIX et al	Conseil des organismes francophones de la région de Durham	Oshawa
Claudia LEBEUF et al	Assemblée des centres culturels de l'Ontario (ACCO)	Toronto
Germain LEMIEUX	Centre franco-ontarien de Folklore	Sudbury
Marie-Anne LEVAC	Direction-Jeunesse	Ottawa
Pierre LÉVESQUE	Librairie Trillium	Ottawa
Christian MARTEL	Coopérative radiophonique de Toronto	Toronto

NAME	ORGANIZATION/OCCUPATION	LOCATION
Bernard OSTRY	TVOntario	Toronto
Lucie PAGÉ	Centre for Research in French-Canadian Culture, University of Ottawa	Ottawa
Huguette PARENT, s.c.o.	Regroupement des organismes du patrimoine franco-ontarien	Vanier
Jacqueline PELLETIER	Consultant and Organizer	Ottawa
Pierre PELLETIER	L'Alliance culturelle de l'Ontario	Ottawa
Micheline PICHÉ	*Femmes d'action* Magazine	Ottawa
Renée PICHÉ	Mouvement d'implication francophone d'Orléans	Orléans
Pierre RACICOT	Société Radio-Canada	Ottawa
Paulette RICHER	Coordinating Committee, Festival du Sud-Ouest	Windsor
Félix SAINT-DENIS	Fédération des élèves du secondaire franco-ontarien	Ottawa
Pierre SAVARD	Professor of History, University of Ottawa	Ottawa
Paul-François SYLVESTRE et al	Association des auteurs de l'Ontario	Ottawa
Doris THIBODEAU	L'Union culturelle des Franco-Ontariennes	Vanier
Pierre-Eddy TOUSSAINT	L'Alliance haïtienne	Toronto
Danielle TREMBLAY	Galerie du Nouvel-Ontario	Sudbury
Yvan TROTTIER	L'Association des Francophones du Nord-Ouest de l'Ontario	Toronto
Norman WALFORD	Ontario Arts Council	Toronto

APPENDIX V

Working Group for a Cultural Policy for Francophones of Ontario

RSVP!

DISCUSSION PAPER

July 1991

101 Bloor Street West, 3rd Floor
Toronto, Ontario
M7A 2R9
Telephone: (416) 965-8178
Fax: (416) 965-8419

Rêver Sentir Vouloir Pouvoir

Introduction

At the request of the new Ontario government, my colleagues and I from the Working Group accepted the challenge of preparing a policy framework for the francophones of the province. The Ministry of Culture and Communications does not currently have such a policy; it addresses each issue on an individual basis and is unable to take action on these matters in a quick, effective, realistic, and targetted manner. I accepted the responsibility because I believe it is an historic opportunity for the francophone community in Ontario.

"RSVP!" is an appeal to the francophone community to become involved in this project. Our group will not be able to fulfill its mandate without your contribution. I ask you to read the document and reply to the attached questionnaire before August 31, 1991.

"RSVP!" is a **discussion paper**; it sets a process in motion, formulates ideas, suggests possibilities. It's up to you to criticize, to add your own ideas and suggestions. We want to hear your hopes of a culture that wants to grow and expand into the 21st century.

The policy framework that will emerge, will not be a detailed analysis of cultural life, nor a solution to all of our problems, nor a cure-all for everything that ails us. But it will be action-oriented, anchored in the here and now. It will help us develop our culture as a vital resource not only for the greater well-being of our community, but also for the future of all Ontarians, at a time when this country is undergoing vast changes.

While traveling the province from August 15 to August 31, 1991, the Working Group will consult with approximately 40 organizations and individuals. It is important that all of the francophone population send us their ideas, whether in the attached questionnaire, by letter, or by a written submission. All material submitted will be treated with the utmost confidentiality.

The members of the Working Group are convinced that together we can all create the best conditions to ensure that the French culture flourishs in Ontario.
Rêver Sentir Vouloir Pouvoir: that's our challenge!

Yolande Grisé
President

Contents

Introduction 40
Mandate 42
Timetable 42
Members of the Working Group 43

I **What are the issues?** 44
1) An Assessment of the global society 44
2) The cultural aspect 45

II **Objectives:** what do we want to do? 49
Objective 1: Giving greater priority to culture 49
Objective 2: Encouraging community participation 49
Objective 3: Taking Responsibility 49
Objective 4: Valuing cultural work 50
Objective 5: Acquiring greater strength 50

III **Strategies:** how do we get there? 51
Strategy 1: Revitalizing our culture 51
Strategy 2: Mobilizing all resources 51
Strategy 3: Democratizing culture 52
Strategy 4: Considering the creative artist as the driving force of cultural life 54
Strategy 5: Establishing communication links 54

IV **Action plan:** what can we achieve? 56

Appendix: **"RSVP!"** Questionnaire 58

Table: Critical Path 63

Mandate of the Working Group

On April 12, 1991, the Honourable Rosario Marchese, Ontario Minister of Culture and Communications, announced the creation of a working group mandated to develop "a policy framework to support the cultural life of Francophones in Ontario."

"To complete its task, the Working Group will make recommendations on issues relating to the mandate of the Ministry of Culture and Communications and its programs and services, with particular emphasis on: the role and funding of cultural centres; the funding of arts, heritage and cultural organizations serving French-speaking Ontarians; French language cultural industries; the ministry's role in the distribution and promotion of information and services to the French-speaking population (e.g. community radio, French language television, public libraries, etc.)"

Timetable

To fulfill its mandate, the Working Group, between May 10 and September 30 1991, will:

- **Prepare a discussion paper** based on existing studies and reports to give a general orientation to public consultations (This is the present document.)
- **Consult prominent figures in the French cultural community** for their comments on the discussion paper and their recommendations. These consultations will take place throughout the province from August 15 to August 31, 1991.
- **Draft a final report** based on the consultations and recommend a ministry policy framework to support cultural life of Francophones in Ontario. The final report will be presented to the minister on September 30, 1991.

Members of the Working Group

President

Yolande Grisé, Director,
Centre for Research in French
Canadian Culture,
University of Ottawa

Members

Clément Bérini,
visual artist
(Timmins)

Michel Gérin, Coordinator,
Pro-Action (Cornwall),
and former director of Les Trois
P'tits Points cultural centre
(Alexandria)

Denise Truax-Leith,
Executive Director,
Éditions Prise de Parole
(Sudbury)

Derrick de Kerckhove, Director,
McLuhan Program in Culture
and Technology,
University of Toronto

Marie-Monique Jean-Gilles,
founder, teacher, and choreographer
of the dance group Soloba,
and cultural activist
(Toronto)

Researcher
Jean Malavoy

Administrative Assistant
Élise Ménard

I – What are the issues?

It's reasonable these days to say that, our existence as francophones faces constant threat. At a time when one is measuring carefully the rate of assimilation or illiteracy, realistically, we wish to bring a more optimistic note. Optimism, as one knows, is pessimism defeated.

1) An assessment of the global society

Ignored for many years, today the francophone minority of Ontario is a full participant in the life of the Province and maintaining this new role is crucial for the future. Respecting differences and identities gives originality to Ontario. Individual differences enriches everyone. As Francophones, we are, in 1991, a minority which participates fully in the global society. It's on this understanding that we will create our place in tomorrow's world.

We are an asset for Ontario in the face of Americanization. Despite a high level of functional illiteracy, we are valuable allies to the anglophone population in the face of increased Americanization. Our existence helps them define themselves and to distinguish themselves from Americans. Unlike the economy, "culture is not negotiable."

Society is rapidly changing economically, technologically, and socially during which culture is becoming a stabilizing and entrenching factor which betters the quality of life.

New means are available to halt the spread of assimilation. The time has come to fight and overcome the influences of assimilation. Anglophones recognized the value of French immersion studies because it serves the ideal society made up of many cultures and many faces. The trend of French immersion helps the French culture: 120,000 students are enrolled in French immersion courses in 840 schools in Ontario and one million English-speaking students take French as a second language. Today, we understand the problems of assimilation better as we see its effects more clearly. Instead of counting the number of Francophones assimilated each minute, we should calculate the benefits of people rediscovering the French identity. The adoption of the French Language Services Act in 1986 has permitted legislative progress. To effectively halt assimilation, we must closely link language to culture. The creation of this Working Group is a step in that direction.

2) The cultural aspect

a) Re-defining culture

Culture in the broadest sense. In 1967, the Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism declared: "Culture is a way of being, of thinking, of feeling; it's a collection of attitudes and habits, and it's also shared experience; it is, in the end, a dynamic that belongs to a group united by the same language." Culture is the acquisition of knowledge, a way of life, a need for communication; it is a way of treating yourself, your peers, and nature; it's the food we eat and the clothes we wear. Culture is everything that makes life worth living.

Culture by and for everyone. Every individual is responsible for culture. To live, culture must feed on an identity, on a sense of belonging, on a shared spirit, all of which are the marks of a shared experience, of one's "own voice."

Culture as an economic force. Culture is not an object of expenditure, it's an investment. In Ontario, 4,180 francophones work in the arts and cultural sectors (1986 census). These numbers of francophone workers are significant when compared with francophones in other sectors, e.g. mining (4,560), social services (5,040), agriculture (6,150), etc.

Culture is a window on the world. The international francophone world sheds new light on the eternal debate about minority and majority status. Every francophone in Ontario identifies with the international francophone presence, and that identification enriches Ontario's image. The francophone world is a cultural force that numbers 120 million French-speaking people. It represents an economic power of 420 million consumers. It accounts for 12% of the gross world product, and 20% of global commerce. That's one country in four in the world. The international francophone world is already present in Ontario. It has many different faces. It brings the world to our doorstep.

b) The cultural record since the Saint-Denis Report (1969)

Creation and production

In 1969, most artistic production was the work of small, isolated, often amateur groups. In 1991, artistic production is the livelihood of over 200 professionals and 100 organizations. The creation in 1970 of the Franco-Ontarian office within the Ontario Arts Council played a key role. The names are many: Prise de Parole,

CANO, Théâtre-Action, La Nuit sur l'Étang, *Liaison*, to name only a few. Today, there are: six professional theatre companies, five publishing houses, a network of educational galleries, archival services, historical and genealogical societies, without counting the community, amateur and student groups which are centres of cultural production at the local level. Our creative artists have given us our cultural dynamism over the last 20 years: singers, writers, playwrights, actors, musicians, directors, filmakers, folklorists, visual artists and historians. Recognition has been important; for example, in theatre alone: *Le Chien* by Jean-Marc Dalpé (Governor General's Award), *Le Nez* by Robert Bellefeuille and Isabelle Cauchy (Chalmers Award, Ontario Arts Council), *Les Feluettes* by Michel-Marc Bouchard (three of eleven Dora Mavor Moore Theatre Awards). These works have made their way onto the international scene.

Broadcasting and Distribution

The last two decades have seen a major strengthening of our cultural infrastructure: 30 cultural centres, 20 festivals, four public radio stations, two private stations, two community radio stations, two television networks (Radio Canada in Ottawa and TVO's la Chaîne française in Toronto); 24 French language newspapers, including one daily; 12 French language bookstores; 83 public libraries which have books in French; 350 French language schools serving 98,000 students at the elementary level and 23,000 at the secondary level; two French language post-secondary institutions; three bilingual universities; and a computer network (Le village électronique).

Arts Service organizations and groups

Some 22 years ago, there were no arts service organizations or groups. In 1991, arts service organizations and groups have become important links in the cultural chain: Théâtre-Action; ACCO (Assembly of Ontario Cultural Centres); Pro-Arts (visual arts group); APCM (Association of Franco-Ontarian Professionals in Song and Music); NACFO (new association of Franco-Ontarian filmakers); Association des auteurs de l'Ontario (Association of Franco-Ontarian authors); Association des éditeurs franco-ontariens (Association of Franco-Ontarian publishers); ROPFO (Association of Franco-Ontarian heritage organizations); Festival franco-ontarien (Ottawa) and La Nuit sur l'Étang (Sudbury), the two most important francophone festivals in Ontario.

The creation of the "Alliance culturelle de l'Ontario" on October 27, 1990 brought to this infrastructure, the fruition of many attempts to establish "a forum for cultural exchange for artistic people in the province."

The New Cultural Consumer

Since the late 1960s, a new public has shown itself:

Present-day schools play an important role of initiating culture through their cultural programs. Arts are no longer simply a subject to be taught; the entire school becomes a cultural agent. Today, Franco-Ontarians schools are the biggest cultural consumer.

Community radio has made a great impact in the last five years, particularly among the young people, who identify readily with such an accessible medium. They often participate in the production of programs.

La Chaîne française of TVOntario, with its 6,000 hours of programming each year and its 1,000 hours of original programming, has created a new clientele among children, youth, and adults. In 1990-91, la Chaîne is reaching also the new audience of immersion students and francophiles.

The public library network represents a powerful tool for the distribution and promotion of books, periodicals, and audiovisual materials in the French language. Today, there are 107 service centres in the regions designated under the French Language Services Act.

Cultural centres are the core of the francophone community and are major cultural consumers. The 15 cultural centres, which are members of ACCO, have the capacity to reach 60% of the francophone population of Ontario; they represent an important cultural network.

c) That's all fine, but...

There are still obstacles along the road:

The notion of cultural "industries"; a foreign reality in our community

The idea of a cultural industry assumes a means of production and a level of mass consumption; it also assumes a certain level of profitability that does not take into account the precarious financial situation of most of our professional artistic organizations. We also talk of "cultural enterprises." Remember that the impact of art cannot be measured mainly by its profitability, no more so than science, health care or other endeavours.

The widening gap between the artist and his public

In the last 20 years, despite the growth in the cultural distribution networks, the gulf has widened between those who create and those who "consume". If the work does not reach its public, it is because intermediaries are almost non-existent or inactive. There aren't enough agents, concert halls, bookstores, or networks to promote the work of artists. We are producing a culture which we are storing for tomorrow because we lack the means to appreciate it today.

The Underdevelopment of Cultural education

We may live in a society of over-consumption, but it's one with an underdeveloped cultural market. Upon leaving school, a francophone is cut off from proper cultural education. To participate in cultural life, an individual must be well-informed, aware, and educated throughout his life. For example, to get people to read, one must develop a policy on books as well as a policy on reading. One must remember that cultural underdevelopment is often linked to problems of accessibility.

The preamble to the French Language Services Act acknowledges not only the historic role that the French language has played in Ontario, but also the "contribution of the heritage of the francophone population" and seeks to "preserve it for future generations."

We should emphasize that any policy that supports the cultural life of Francophone in Ontario also nourishes and strengthens Ontario's identity in general. The outstanding success of French immersion in Ontario may indicate that French culture is perceived by our anglophone fellow-citizens as a counter-weight to their own threatened assimilation by American values.

II – Objectives: What do we want to do?

Objective 1: Giving greater priority to culture

Culture is not just another area of concern. For us, it takes precedence. It is at the same time the indispensible framework of our collective life and the sum of all the manifestations of that life. But, for many people, culture is not a priority. There is a big difference between what people are prepared to say: "Oh yes, culture is a priority!" (their opinion) and what they are prepared to do, e.g. buy tickets or a book or see an exhibition (their behaviour or conduct).

In order to put greater emphasis on culture, the public's notion of culture must be expanded. Expanding people's awareness that in their culture they will discover their humanity. The value of culture must be recognized for what it is worth, not as a product for sale but as a source of pleasure, joy and a "raison d'être". Giving culture greater priority changes art and culture from being something ornamental in one's life to something fundamental.

Objective 2: Encouraging community participation

Participation is the soul of democracy. To be effective, participation must be widespread, continuous, and permanent. People must be encouraged to react and to state their priorities. Each francophone has as much right to a cultural life as to the freedom of speech. It's in this spirit that the Working Group was formed and where it will undertake public consultation based on this document. A good policy framework is rooted in the public's commitment to making it work.

Objective 3: Taking Responsibility

The francophone community in Ontario can show its true strength only if it has control over all the means necessary to encourage growth in all areas of community life. Autonomy and self-sufficiency are immutable principles. It is essential that francophones attain that level of control. It is a pre-condition to the preservation of our resources and to sharing them with the rest of the province. We know that in areas where we have full control (school boards, community college, overseeing French language education) real progress becomes possible.

Full control permits effective decision-making on francophone issues, as well as a greater capacity to coordinate human, financial, and material resources. Control also develops a sense of responsibility, and allows francophones to become full citizens.

Objective 4: Valuing creative work

The artist must be viewed as an integral part of a society which can only be enriched by his or her work. We respect surgeons because we know the value of their work, but we don't offer equivalent recognition to the artist. He or she is not paid for work that is full-time. He or she does not have access to unemployment insurance, sick pay, bank loans, etc. Society supports artists when it has the inclination, when in reality the artist supports the global society all the time because he or she is society's interpreter and prime mover. Our objective should be to provide artists, who have sustained our cultural growth, with adequate working conditions and incomes.

Objective 5: Acquiring greater strength

We want to survive: «Le dur désir de durer.» (Paul Eluard). In a world of constant change, there is an element of permanence and stability in the word "survive." These days we are barely managing the day-to-day. Where will we be in ten years? A society that survives is also one which plans ahead. People have a greater sense of belonging when they contribute to the decisions which affect their lives. That fact is the opening to concerted action and to planning.

III – Strategies: How do we get there?

Strategy 1: Revitalizing our culture

Taking inventory, describing, and showcasing our heritage (the past)

If one has no memory of the past, how can we support our culture? We must discover our past in order to understand and appreciate the present. The principle behind archival collecting is not simply to collect works, but to make them better known and to showcase them to people.

Supporting our cultural dynamism (the present)

Culture is not a static object that one can preserve in a museum. Culture is constantly nourished by new sources that add to its collectivity. Our culture rejuvenates and interprets contemporary realities and experiences. Anglophones and francophones must share their myths, their dreams, and their cultural values—all of their respective affinities that ensue from our own identities.

Seizing media opportunities (the future)

The artist cannot live if his work is not seen, heard, broadcasted, or appreciated. The future belongs to electronic media which provide access to a broad public. We need community radio and television to spread the sounds and images of our artists; by seizing media opportunities, costs and distances are cut, and local cultural expression is encouraged.

Strategy 2: Mobilizing all resources

Improving access

The community gains access to its cultural products through its networks of cultural centres, schools, libraries, community radio, Radio-Canada stations (radio and television) and la Chaîne française of TVO. Accessibility is enriched by the diversity it encounters, especially when it is inspired from daily and social realities. In this regard, it is important that the programs and services of the Ministry of Culture and Communications be rooted in our reality. The ministry must recognize that culture is not uniform, but multi-facetted. For us, this plurality encompasses the professional, the community, the amateur, and the student.

Stimulating creativity at the local level

It is important to secure the participation and support of community members in every locality through the networks of our cultural infrastructure. For example, grassroots productions in the electronic media must be encouraged. Schools should be encouraged to work with la Chaîne française of TVO. Young people, with a camera in hand, can express themselves, see themselves, meet each other and be creative. Community radio could benefit from the same sort of hands-on creativity.

Encouraging local cultural "animation"

Last June in northeastern Ontario, an artists' cooperative, PERSPECTIVES 8, descended 7,050 feet underground to bring culture to the miners of Kirkland Lake. Isn't that a prime example of local cultural "animation"?

Cultural "animation" is an essential strategy in our schools and communities.

Strategy 3: Democratizing culture

Decentralizing

Decentralization is the logical outcome of democratization. It also demonstrates respect for diversity and recognizes the richness of plurality. In many cases, government decentralization policies have encouraged the distribution of cultural products in outlying regions to be produced elsewhere, instead of investing in equipment that would allow regional communities to raise their cultural level.

Managing our own institutions

Ontario's francophones cannot leave to others the responsibility for revitalizing their culture. We must control the programs and funding because the Ministry of Culture and Communications has demonstrated a significant lag in providing services in French:

- 40% of all designated bilingual positions are not filled by people who can speak fluently English and French;
- in some branches and divisions, such as Heritage, Cultural Industries, and Communications don't have bilingual receptionists;

- the Communications Division, which is responsible for the community radio program, has no bilingual personnel;
- in some branches and divisions, there is one Francophone who must speak for his or her community; this Francophone is often asked to provide all kinds of services, including translation, which is not part of his or her responsibilities;
- at ministry headquarters, there are very few Francophone civil servants; in a ministry with over 300 employees, one can count the number of Francophones on one hand;
- francophone civil servants who work at ministry headquarters have little «power»; none of them occupy an executive position;
- continuity seem to be lacking; when a Francophone civil servant succeeds in improving access for francophones to programs and then leaves, often everything has to be started over again;
- the idea of promoting culture which is essential to the growth of francophone cultural life in Ontario is not fully embraced by all ministry staff; they believe that "bilingual regional services and forms are sufficient";
- very few "specialized" services are available in French;
- many programs are designed without understanding of the realities and needs of francophones; such is the case for cultural centres. The ministry's grants for community projects are given only to one-time projects, and are denied to any event or project that takes place on an annual basis. How can a community like ours, which needs to build itself up, garner its forces, seek permanency, and be satisfied with measures that are so restrictive and poorly adapted to our needs.

Developing partnerships

We must develop closer links with municipal, provincial, and federal government partners, so that we can work with them as equals and better plan their interventions in the community.

We must seek out private sector partners and encourage their sponsorship and their investment in culture.

Strategy 4: Considering the creative artist as the driving force of cultural life

There are different categories in culture just as there are in sports: professional, community and amateur artists. Each category has its value. Each category has different needs, and requires different levels of support.

Providing training

Cultural training at the community and amateur levels looks toward the development of the individual rather than the market. For the professional artist, there is a need, in order to trained in French, for skills development programs, refresher courses, cultural exchanges, work programs, etc.

Encouraging promotion/marketing

We must consolidate and expand our performance networks and distribution outlets. In a minority setting, promotion and distribution services are vital for the artist and the community. Visibility is essential to vitality.

Giving status to the artist

The cultural worker must be given legal, political, and economic recognition. The recognition of the artist's status must include unemployment insurance, access to social programs, health insurance, job security and tax exemptions. For example, an artist who buys art materials should not have to pay tax on them.

Strategy 5: Establishing communications links

Establishing means for permanent consultation

A good policy framework contains a permanent process of consultation, not merely one which takes place from time to time.

Encouraging interministerial and intergovernmental cooperation

Culture goes beyond the limits of the Ministry of Culture and Communications and the Ontario Arts Council; it involves other ministries and other levels of government. It is necessary that we understand the importance of cooperation among the principal public sector players.

Ensuring community coordination

If one decentralizes, then coordination is required to stay unified. The variety of cultural components in our community must be consulted in order to coordinate the efforts. The "Alliance culturelle de l'Ontario", which provides a rallying point for all cultural and artistic players, is a promising development in that regard.

IV – Action Plan: What can we achieve?

In order to put into place the strategies required to achieve the stated objectives, specific proposals are needed. The Working Group offers some for consideration:

- ❒ Creating a Franco-Ontarian Office within the Ministry of Culture and Communications.
- ❒ Strengthening of the Franco-Ontarian Office of the Ontario Arts Council.
- ❒ Creating a permanent Franco-Ontarian advisory committee to the Ministry of Culture and Communications.
- ❒ Creating interministerial and intergovernmental planning groups.
- ❒ Expanding services for la Chaîne française of TVOntario.
- ❒ Consolidating existing infrastructures in different areas (heritage, community radio, libraries).
- ❒ Using cultural "animation" as a tool for cultural development.
- ❒ Guaranteeing continued financial support to francophone cultural centres.
- ❒ Developing communication networks that bring culture to everyone.
- ❒ Creating centres for artistic creation and production, in Sudbury, Ottawa, and Toronto.
- ❒ Guaranteeing a minimum of 6% of all art and cultural budgets be devoted to Francophones.
- ❒ Establishing hiring policies for Francophones in all art and cultural sectors.

It's time to have your say; what do you think of the proposed actions? Please fill out the **RSVP! QUESTIONNAIRE** and return it to the address listed below before August 31, 1991.

Working Group for a Cultural Policy
for Francophones of Ontario
101 Bloor Street West, 3rd Floor
Toronto, Ontario
M7A 2R9
Telephone: (416) 965-8178
Fax: (416) 965-8419

APPENDIX VI

WORKING GROUP FOR A CULTURAL POLICY
FOR FRANCOPHONES OF ONTARIO
101 Bloor Street West, 3rd Floor, Toronto, Ontario M7A 2R9
Tel: (416) 965-8178 Fax: (416) 965-8419

"RSVP!" QUESTIONNAIRE

I- THE ISSUES

1. Imagine that you are part of a cultural mosaic. What percentage of each of the following groups makes up the total mosaic?

   American _____ %
   Native _____ %
   Canadian _____%
   Franco-Ontarian _____ %
   Quebecois _____ %
   Multicultural _____ %
   Total 100 %

2. When you hear "francophonie", what do you think of?

   Quebec _____
   France _____
   French-speaking Ontario _____
   Africa-Caribbean _____
   All of the above _____

3. You are one of the links in the cultural chain; which one?

   Ordinary cultural consumer _____
   Active member of a cultural centre _____
   Government worker _____
   Cultural entrepreneur or artist _____
   Teacher, etc. _____
   None of the above (specify) _____

4. Among the issues described in the working document "RSVP!", which appear to be the most important to you. Have any been forgotten? Should some be added?

_____

_____

_____

_____

_____

II- OBJECTIVES

1. Since the publication of the *Saint-Denis Report* in 1969, there have been significant changes in the infrastructure of the Franco-Ontarian community; what role has yours been?

Active participant _____
Attentive witness _____
Indifferent witness _____
Noticed nothing; missed it _____

2. For you, culture is primarily a matter for:

the family and the schools _____
the government _____
artists and cultural centres _____
Hollywood _____
everybody _____

3. When you read a document like this, you think:

Not another one! Why don't they leave us in peace... _____
Bravo! I have something to say about that! _____
I don't have the time! I don't understand it! _____

4. For you, an artist is what?

a social misfit _____
a marginal person _____
a worker _____
a high-liver _____
a poor person _____
myself _____

5. Establish the order of priority among the objectives listed in the "RSVP!" document, adding or subtracting from them as you see fit.

III-STRATEGIES

1. A museum of Franco-Ontarian culture is going to be built. You are asked to donate an object, a myth, or a reminiscence. Describe it.

2. Imagine that public funding has become extremely scarce. You must choose only one of the following cultural areas to develop; which one would you choose?

   cinema/video _____
   community radio _____
   television _____
   libraries _____
   cultural centres _____
   performing arts _____
   local creative and activity centres _____
   your suggestion (specify) _____

3. Imagine that the federal government has withdrawn from all areas of culture following some "Major Lake Accord". From now on, all your grants will come from the provincial Ministry of Culture and Communications. What is your reaction?

   indifferent _____
   protest vigorously _____
   shut your doors _____
   organize a big party with local artists _____
   other reaction (specify) _____

4. Imagine that artists will now have the right to collect unemployment insurance when they cannot find work in the cultural field; you react with:

   indignation _____
   enthusiasm _____
   moderation _____
   consternation _____
   other reaction (specify) _____

5. After looking at the strategies proposed in the working document RSVP!, establish the order of priority among them, adding or subtracting as you see fit.

_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____

IV- ACTION PLAN

What do you think of the list of projects proposed in the working document RSVP!? For your sector of activities, identify the leading problems and practical solutions that you would recommend (use additional paper if necessary).

THANK YOU!

Critical Path

OBJECTIVES	STRATEGIES	ACTION PLAN
What can we do? ⟶	*How do we get there?* ⟶	*What can we achieve? For example...*
1) Give greater priority to culture	Revitalizing our culture	❒ consolidate infrastructures in different areas (heritage, community radio, libraries) ❒ use cultural "animation" as a tool for cultural development ❒ etc.
2) Encouraging community participation	Mobilizing all resources	❒ guarantee continued financial support to Francophone cultural centres ❒ develop communications networks to bring culture to everyone ❒ etc.
3) Taking Responsibility	Democratizing culture	❒ create a Franco-Ontarian Office within the Ministry of Culture and Communications ❒ create centres for artistic creation and production, in Sudbury, Ottawa, and Toronto ❒ etc.
4) Valuing cultural work	Considering the creative artist as the driving force of cultural life	❒ guarantee a minimum of 6% of all arts and culture budgets to be devoted to Francophones ❒ establish hiring policies for Francophones in all art and cultural sectors ❒ etc.
5) Acquiring greater strength	Establishing communications links	❒ create a permanent Franco-Ontarian advisory committee for the Ministry of Culture and Communications ❒ create interministerial and intergovernmental planning groups ❒ etc.

APPENDIX VII

Ministry of Culture and Communications
Ontario

Organization Chart

Aug. 1, 1991

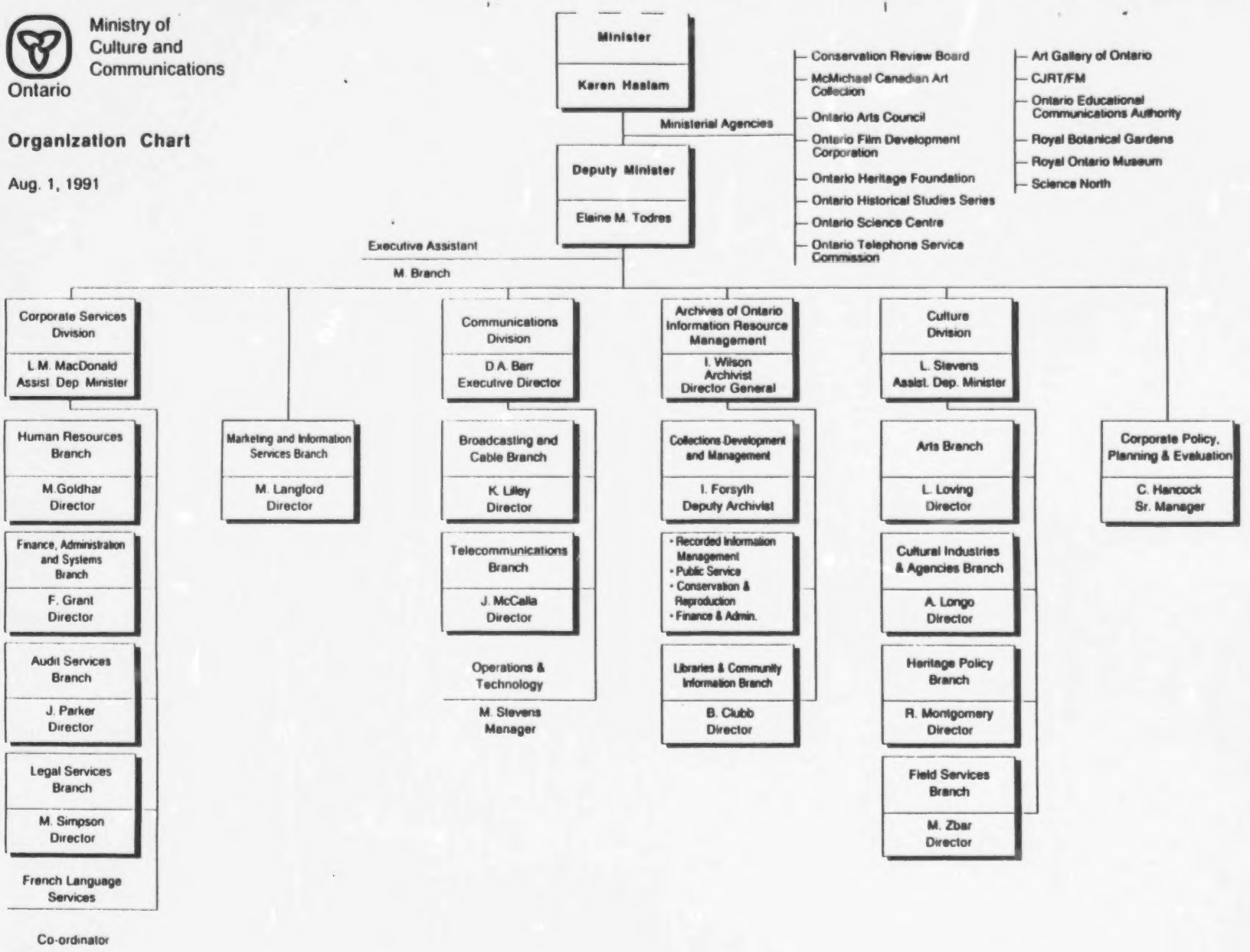

GROUPE DE TRAVAIL
POUR UNE POLITIQUE CULTURELLE
DES FRANCOPHONES DE L'ONTARIO

RSVP!

Rapport final
le 30 septembre 1991

Rêver Sentir Vouloir Pouvoir

101, rue Bloor ouest, 3e étage, Toronto (Ontario) M7A 2R9, Tél.: (416) 965-8178, Télécopieur: (416) 965-8419

Ne faut, d'une âme coüarde,
Reculer quand la saison
De bien faire se présente.

Marc Lescarbot (vers 1570 – 1642),
premier poète de la Nouvelle-France

Publié par le ministère de la Culture et des Communications.
Imprimé par l'imprimeur de la Reine pour l'Ontario,
Province de l'Ontario, Toronto, Canada.

© L'imprimeur de la Reine pour l'Ontario 1991.

ISBN 0-7729-9019-0
D2524 10/91 3M

QUELQUES DONNÉES SUR LA POPULATION FRANCO-ONTARIENNE

I. La population franco-ontarienne dans l'ensemble de la province

La population de langue maternelle française en Ontario se chiffre à 543 835 et représente 6 % de la population totale de la province. Selon le recensement de Statistique Canada de 1986, elle se répartit comme suit dans les cinq régions de l'Ontario:

RÉGIONS	POPULATION TOTALE	POPULATION FRANCOPHONE	% DES FRANCOPHONES
Centre	5 740 416	124 230	2.2 %
Est	1 271 087	211 575	16.6 %
Nord-Est	566 762	157 680	27.8 %
Nord-Ouest	231 378	11 295	4.9 %
Sud-Ouest	1 292 067	39 055	3.0 %
TOTAL	9 101 710	543 835	6.0 %

Les francophones vivent en plus grand nombre dans le Nord-Est (comtés de Cochrane, Nipissing et Sudbury) et dans l'Est (comtés d'Ottawa-Carleton et de Prescott-Russell) de l'Ontario.

II. La répartition de la population franco-ontarienne par régions

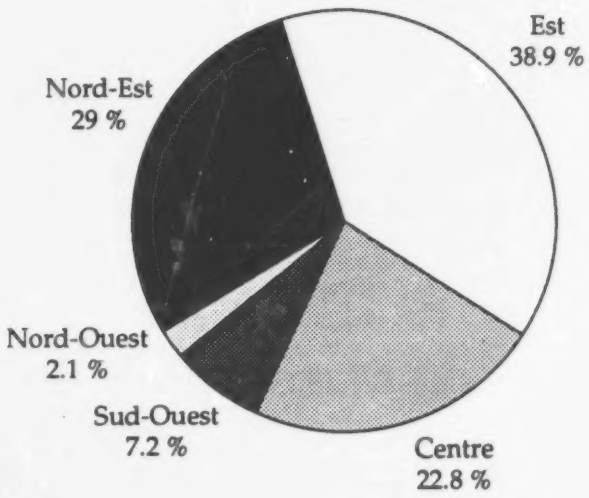

TABLE DES MATIÈRES

Lettre à la Ministre de la Culture et des Communications 1

Le mandat du **Groupe de travail** 3

Les activités du **Groupe de travail** pendant son mandat 5

ÉNONCÉ DE LA POLITIQUE CADRE 7

I **Les Enjeux** 9
- A) Une définition de la culture 9
- B) Les principes directeurs 9
- C) Les problèmes identifiés 10

II **Les Objectifs** 13
- 1) Fonder l'identité sur la culture et non sur la langue 13
- 2) Créer l'unité et assurer l'autonomie de la communauté franco-ontarienne 13
- 3) Rendre désirable la participation culturelle 13
- 4) Dynamiser l'image de l'entreprise culturelle 14
- 5) Coordonner les ressources institutionnelles 14
- 6) Accorder aux jeunes un rôle actif dans la participation à la culture 15
- 7) Faire place à la diversité culturelle dans l'identité franco-ontarienne 15

III **Évaluation de la situation actuelle** 16
- A) Une communauté en attente 16
- B) Les principaux obstacles 16
- C) Les principaux atouts 17

IV **Les Stratégies** 18
- 1) Faire de l'animation culturelle un véritable outil de développement 18
- 2) Obtenir le contrôle de ses institutions 18
- 3) Se doter d'un réseau de communication et de diffusion efficace 18
- 4) Investir dans les artistes comme dans un bien essentiel 18
- 5) Établir des mécanismes de concertation et de liaison 19
- 6) Rendre la culture populaire 19
- 7) Élargir l'accès des groupes ethnoculturels à la communauté 19

V **Le Plan d'action: les recommandations** 20
- A) Les trois grands axes de la politique cadre 20
- B) Les sept dossiers prioritaires 22
- C) La mise en oeuvre de la politique cadre 24

Conclusion 25

Annexes 26

Ontario

Ministère de la Culture et des Communications

Groupe de travail pour une politique culturelle des francophones de l'Ontario

3e étage
101, rue Bloor ouest
Toronto, Ontario
M7A 2R9
Tél : (416) 965-8178
Téléc : (416) 965-8419

Toronto, le 30 septembre 1991

Madame Karen Haslam
Ministre de la Culture et des Communications
77, rue Bloor ouest
Toronto, Ontario
M7A 2R9

Madame la ministre,

Le moment est enfin arrivé de vous remettre, au terme de cinq mois d'activité, le rapport final du **Groupe de travail pour une politique culturelle des francophones de l'Ontario**, créé le 12 avril 1991 par votre prédécesseur, Monsieur Rosario Marchese. Formé de six membres reflétant la diversité géographique et culturelle de la communauté franco-ontarienne, notre **Groupe** remplit ainsi la dernière étape de son mandat. Première du genre en Ontario, l'initiative gouvernementale a été bien accueillie par la population concernée: l'appel du document **RSVP!** a reçu de riches échos.

En accordant une attention prioritaire au dossier culturel dans son ensemble et, plus particulièrement, au dossier culturel franco-ontarien, le gouvernement de l'Ontario a placé les priorités là où elles doivent être: du côté des gens plutôt que des systèmes. C'est du moins la première constatation que nous avons pu faire au terme des consultations menées. Ce faisant, le gouvernement redonne une énergie et une confiance nouvelles à la population franco-ontarienne, au moment où le pays connaît l'incertitude politique, l'inquiétude économique, la désintégration sociale, la paralysie des structures, la stagnation des centres de décision. En s'adressant directement à la communauté, le gouvernement ouvre la porte à l'imagination, à l'innovation et à l'audace, toutes conditions nécessaires pour entrer dans une ère nouvelle.

Cette initiative a reçu de la part de la communauté franco-ontarienne l'appui mérité par la confiance placée dans une politique de participation populaire. La mobilisation des organisations et des acteurs culturels pour participer à nos travaux, en pleine saison estivale, a été non seulement un gage de confiance, mais une garantie du succès de l'entreprise. L'hospitalité des lieux parcourus, la cordialité de l'accueil, la fidélité des gens contactés, le nombre et la qualité des interventions, sans compter la disponibilité des personnes rencontrées formellement ou informellement de même que le courrier reçu, témoignent éloquemment de l'intérêt et de l'attente de la communauté franco-ontarienne dans cette affaire.

Nous sommes redevables au personnel de votre Ministère ainsi qu'à celui de ses organismes affiliés: leur collaboration nous a permis d'obtenir les informations et l'appui essentiels à la compréhension du dossier et à l'exécution de notre tâche; qu'ils soient ici remerciés.

C'est pour nous un honneur, Madame la ministre, de vous remettre aujourd'hui le résultat d'un travail élaboré dans le plus grand respect des sources consultées, des réalités observées et des souhaits recueillis au cours de la consultation populaire. Aussi, afin d'être fidèles à ces nombreux témoignages du passé et du présent, il nous faut préciser l'interprétation du mandat qui nous a été confié: «recommander au ministre une politique-cadre visant le soutien de la vie culturelle des francophones en Ontario».

En effet, trois éléments nouveaux marquent l'énoncé de politique formulé dans les pages qui suivent:

1) Il est vite apparu nécessaire d'entrevoir pour la communauté franco-ontarienne l'élaboration d'une politique culturelle valable qui dépasse le mandat du ministère de la Culture et des Communications: au sens où elle est perçue par les membres de la communauté franco-ontarienne, la culture concerne aussi d'autres ministères (Éducation, Collèges et Universités, Formation professionnelle, Affaires civiques, Affaires municipales, etc.) et, bien entendu, d'autres paliers de gouvernement.

2) Il ressort également qu'une approche dite de «soutien» à la vie culturelle est un concept trop limité, et ce, tant pour la communauté franco-ontarienne que pour l'ensemble de la société ontarienne. Aujourd'hui, il s'agit d'assurer le «développement» de la vie culturelle de la province.

3) Enfin, nous sommes d'avis que, s'agissant d'une politique culturelle, il est important d'en formuler le propos sous le titre suivant: «Énoncé d'une politique cadre pour le développement de la vie culturelle des Franco-Ontariens et Franco-Ontariennes», c'est-à-dire des citoyens et des citoyennes d'expression française en Ontario, **quelle que soit leur origine**.

En terminant, nous aimerions souligner qu'à l'heure où le Canada traverse des mutations sans précédent dans son histoire, nous avons toujours gardé très présent à l'esprit, au cours de nos délibérations, le bien-être de tous nos concitoyens et concitoyennes de l'Ontario. A cet égard, nous considérons avoir accompli notre tâche comme un travail d'envergure provinciale.

Dans l'assurance que le gouvernement de l'Ontario et les diverses instances interpelées répondront favorablement au **RSVP!** par une **action** rapide et féconde, nous vous prions d'accepter, Madame la ministre, **Clefs en main**, l'expression de notre conviction et de notre engagement profonds envers l'essor de la culture franco-ontarienne dans la présente décennie.

Yolande Grisé

Yolande Grisé, présidente

Clément Bérini

Clément Bérini

Michel Gérin

Michel Gérin

Derrick de Kerckhove

Derrick de Kerckhove

Marie-Monique Jean-Gilles

Marie-Monique Jean-Gilles

Denise Truax-Leith

Denise Truax-Leith

LE MANDAT DU GROUPE DE TRAVAIL

Le 12 avril 1991, le ministre de la Culture et des Communications de l'Ontario, l'honorable Rosario Marchese, annonçait la création d'un groupe de travail à qui il confiait le mandat d'élaborer «une politique cadre visant le soutien de la vie culturelle des francophones de l'Ontario»: «Pour y parvenir, le Groupe de travail doit formuler des recommandations sur le mandat ainsi que sur les programmes et services offerts par le ministère de la Culture et des Communications, en se penchant particulièrement sur le rôle et le financement des centres culturels; le financement des arts, du patrimoine et des organismes culturels au service des francophones; les industries culturelles d'expression française; le rôle du ministère dans la distribution et la promotion de l'information et des services à la population francophone (c'est-à-dire la radio communautaire, la télévision de langue française, les bibliothèques publiques, etc.).»

LE GROUPE DE TRAVAIL

Présidente:
Yolande Grisé, directrice, Centre de recherche en civilisation canadienne-française, Université d'Ottawa

Membres:
Clément Bérini, artiste en arts visuels (Timmins)

Michel Gérin, directeur de la programmation française CHUO FM (Ottawa)

Marie-Monique Jean-Gilles, fondatrice, professeure et chorégraphe de la troupe de danse Soloba, animatrice culturelle (Toronto)

Derrick de Kerckhove, directeur, Programme McLuhan en culture et technologie, Université de Toronto

Denise Truax-Leith, directrice générale, Éditions Prise de Parole (Sudbury)

Recherchiste: Jean Malavoy

Assistante: Élise Ménard

De gauche à droite, à l'arrière-plan: Élise Ménard, Derrick de Kerckhove, Michel Gérin, Jean Malavoy. À l'avant: Clément Bérini, Denise Truax-Leith, Yolande Grisé (présidente) et Marie-Monique Jean-Gilles. Photo: Louie Palu.

LES ACTIVITÉS DU GROUPE DE TRAVAIL PENDANT SON MANDAT

Pour remplir son mandat, le **Groupe de travail** a entrepris, du 6 mai au 30 septembre 1991, une série d'actions dans le cadre des étapes suivantes:

A) LA RECHERCHE

- Examen des principaux documents parus sur la question culturelle franco-ontarienne depuis une vingtaine d'années, du réputé **Rapport Saint-Denis**(1969) jusqu'à l'actuel **Plan de développement global de la communauté franco-ontarienne, 1992-1997,** issu du premier Sommet de la francophonie tenu à Toronto, en juin 1991.
- Consultation d'ouvrages spécialisés sur la culture en général; étude d'articles pertinents dans des quotidiens, des hebdomadaires et des revues d'actualité.
- Participation de membres du **Groupe** à différents événements consacrés aux arts, au patrimoine, à la culture, aux communications, à l'avenir de la communauté franco-ontarienne, pendant la durée du projet: les États généraux du Théâtre franco-ontarien/Théâtre-Action (17, 18 et 19 mai 1991), le Festival Jeunesse/ Direction Jeunesse (17, 18 et 19 mai 1991), le 3e Congrès de l'Association des auteurs de l'Ontario (25 mai 1991), le Congrès de l'Association des musiciens et chansonniers franco-ontariens (1er et 2 juin 1991), le Sommet de la francophonie ontarienne (7, 8 et 9 juin 1991), le Congrès «Dessein 2000» de la Fédération des francophones hors-Québec, depuis, connue sous le nom de Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (14, 15 et 16 juin 1991) et le Festival franco-ontarien (19 au 24 juin 1991).
- Entrevues, entretiens téléphoniques et correspondance échangée avec des personnes-ressources (individus et organismes) de la communauté, des ministères et de leurs organismes affiliés.

B) LE DOCUMENT DE TRAVAIL RSVP!

- Préparation et composition du document (texte et questionnaire) à partir des résultats de la recherche.
- Rédaction de deux ébauches du **RSVP!**
- Rédaction finale du **RSVP!** et de son questionnaire, et traduction de l'ensemble.

C) LES AUDIENCES PUBLIQUES

- Recensement de 150 participants et participantes (individus et organismes) à travers la province et invitation adressée à chacun et chacune.
- Organisation de l'itinéraire de la tournée du **Groupe**.
- Audiences enregistrées d'environ 130 des participants et participantes recensés, provenant de diverses régions et localités de l'Ontario. Ces rencontres ont eu lieu à Vanier, Hawkesbury, Toronto, Windsor, Timmins, et Sudbury, entre le 15 et le 24 août 1991.

D) LE RAPPORT FINAL RSVP! CLEFS EN MAIN

- Examen de 225 réponses au questionnaire, de 46 mémoires, des lettres et des commentaires reçus entre le 25 juillet et le 20 septembre 1991.
- Composition et rédaction de deux ébauches du rapport final.
- Rédaction de la version finale du rapport **RSVP! Clefs en main,** et sa traduction.

E) LES RÉUNIONS DU GROUPE

- Au cours des cinq mois alloués au projet, le **Groupe** a tenu une dizaine de réunions de travail, le plus souvent de deux à trois jours consécutifs.
- Lors de ces réunions, le **Groupe** a aussi élaboré une stratégie de communication, ajustée aux différentes étapes du projet: communiqués de presse dans les deux langues, entrevues avec les médias, conférence de presse, etc.

F) L'ADMINISTRATION

- Installation et organisation d'un bureau (101, rue Bloor ouest) à Toronto.
- Gestion du budget de fonctionnement, en collaboration avec le personnel attitré du ministère de la Culture et des Communications.
- Remise, à la représentante du ministre, de quatre rapports mensuels sur les activités du **Groupe**.

ÉNONCÉ D'UNE POLITIQUE CADRE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA VIE CULTURELLE DES FRANCO-ONTARIENS ET FRANCO-ONTARIENNES

Toronto, le 30 septembre 1991

Après avoir lu quelques centaines de mémoires, commentaires, lettres et réponses au questionnaire **RSVP!**, après avoir entendu environ 130 acteurs culturels (organismes et individus) provenant de diverses régions et localités de l'Ontario et appartenant à différents milieux de la communauté franco-ontarienne, nous pouvons affirmer sans hésitation que les efforts entrepris, depuis une vingtaine d'années, pour soutenir la vie culturelle d'expression française en Ontario ont doté la province d'une communauté d'artistes et d'institutions culturelles dont le talent, la créativité et la richesse des réalisations constituent un des meilleurs moyens de faire face aux situations nouvelles provoquées par le choc du futur.

Ces acquis vont permettre, à la province toute entière, de compter sur une source d'**énergie humaine** de premier ordre, qui attend d'une politique culturelle un effort de coordination et de mise en scène.

L'énoncé de politique cadre qui suit propose, dans ses parties principales, un plan en sept volets, **tous également prioritaires**: c'est le cadre où s'inscrivent toutes les idées qui sous-tendent les grandes orientations de cette politique. Tel un champ magnétique, l'activation ou l'inactivation d'un de ces points ne peut se faire sans avoir des répercussions sur l'ensemble.

I - LES ENJEUX

De nombreux experts s'accordent à dire que, de nos jours, la culture devient un enjeu majeur pour les sociétés qui sont à la recherche de la qualité de la vie. De même que l'environnement naturel constitue un des sujets les plus préoccupants de la décennie actuelle, de même la culture, environnement mental de l'être humain, est le ressort le plus puissant chez de nombreux peuples, à la fin de ce siècle. Nombreux aussi sont les spécialistes qui s'entendent pour affirmer que c'est désormais de «la création» que vont venir les nouvelles formes de vie.

Dans ce contexte mondial et, plus particulièrement, dans le contexte national et provincial qui est le nôtre, où la «dévolution» des pouvoirs fédéraux aux provinces dans le domaine de la culture et la menace que fait peser sur la culture l'accord du libre-échange avec les États-Unis, la communauté franco-ontarienne ne peut rester indifférente à son avenir: elle veut apporter sa contribution originale aux efforts communs entrepris «pour changer la vie» en Ontario et bâtir, au seuil du 21e siècle, ce que le sociologue Edgar Morin appelle «de nouveaux commencements».

A) UNE DÉFINITION DE LA CULTURE

On ne peut concevoir de politique culturelle sans définir le terme de culture. La définition adoptée ici tient compte à la fois de la complexité de la question et des observations recueillies tout au long des consultations.

1 Au plan **humain**, la culture est un enracinement sensoriel et psychologique dans le milieu occupé par une communauté; elle s'exprime par des habitudes, des tournures d'esprit, des coutumes, des croyances, des connaissances, des goûts et des tendances qui reflètent tous les sens.

2 Au plan **temporel**, la culture s'enracine dans l'histoire passée et présente de la communauté et de ses membres; cette histoire évolue avec elle; c'est la mémoire collective en action.

3 Au plan **spatial**, la culture s'ancre d'abord dans la famille et l'école; elle s'enrichit ensuite de l'expérience d'une oeuvre commune sur le plan local, régional, national et international. La culture franco-ontarienne fait le tour de la terre: elle appartient à l'une des grandes civilisations du monde.

4 Au plan de l'**action**, la culture est une dynamique en mouvement permanent, qui enregistre, absorbe, reflète et diffuse son expérience dans des réseaux de communication humains et techniques.

5 Au plan de la **création**, la culture produit par ses acteurs culturels, dont les artistes sont le fer de lance, des oeuvres qui forment, reforment et précisent son identité.

6 La culture est aussi une **émotion**: émotion de l'artiste, émotion du public, émotion de l'appartenance à la communauté. La tâche de l'artiste est de renouer inlassablement le contact avec cette émotion de la vie, avec cette émotion de la multitude en vie.

7 **Il n'y a pas de langue sans culture**, comme il n'y a pas de culture sans artistes. Les mots de la langue ne sont que l'abstraction de tout ce qui constitue la culture. Prise dans son ensemble, la langue est le contenant, la forme globale et la filière de la culture. Dans ses usages particuliers, la parole n'est qu'un seul des contenus de la culture.

B) LES PRINCIPES DIRECTEURS

Les principes énumérés ci-dessous reflètent ces sept aspects de la culture et fondent toute la politique culturelle pour les Franco-Ontariens et les Franco-Ontariennes mise de l'avant dans les pages qui suivent.

1 **La culture est un besoin humain fondamental.** Comme respirer, s'éduquer, travailler, vivre avec les autres, elle n'est ni un luxe ni un ornement, mais un élément essentiel de la vie.

2 **La culture est un droit fondamental, reconnu par la déclaration universelle des droits de la personne.** De plus, en Ontario, conformément au préambule de la Loi de 1986 sur les services en français, qui reconnaît l'obtention de ces services comme **un droit acquis** et non comme un privilège, ce droit doit être étendu à l'expérience culturelle, qui est vitale.

3 **La raison d'être d'une politique culturelle, c'est d'abord le peuple qui la vit.** La culture est l'affaire de tout le monde: c'est le peuple lui-même qui imprime son mouvement premier à la culture; les artistes et les autres acteurs culturels en sont, pour ainsi dire, les «accélérateurs».

4 **L'art est un moyen incontournable de développer la culture.** Il est tout à la fois le cadre indispensable à la culture et la somme de ses manifestations. Si l'art n'est pas toute la culture, il en est le point ultime d'expression. Une politique culturelle repose d'abord dans les attentes de la communauté qu'elle sert; cependant, celle-ci ne peut prendre de réelle signification sans l'existence et l'épanouissement de ses artistes.

5 **La culture est un investissement.** Au même titre que la santé, la culture est une richesse et une source de richesses. Aussi, les efforts humains et financiers engagés dans l'activité culturelle doivent être traités comme des investissements tangibles dans le développement d'une société, et non comme des «dépenses».

6 **L'artiste est le ferment de la culture.** Comme la profession et la fonction du législateur, du médecin ou encore du professeur, la profession et la fonction de l'artiste sont essentielles à la communauté.

7 **La langue et la culture sont indissociables.** La langue appartient à la culture comme un arbre appartient au sol, par ses racines. La culture donne à la langue sa pleine signification.

C) LES PROBLEMES IDENTIFIÉS

Malgré les progrès et les acquis des vingt dernières années, naturellement plus perceptibles dans les régions de forte concentration franco-ontarienne, mais néanmoins assez bien répartis à travers la province, force est de constater que la principale intéressée, la population-cible, n'est pas suffisamment touchée par ces réalisations: elle n'est ni assez motivée ni assez concernée par sa culture. Cet état de chose tient à plusieurs causes.

1 **Un effet du bilinguisme: prendre la langue pour la culture**

Héritiers du patrimoine linguistique d'une des nations fondatrices du Canada, mais situés dans des environnements presque partout majoritairement anglophones, les Franco-Ontariens et Franco-Ontariennes sont acculés à respecter leurs obligations linguistiques comme un devoir moral. Beaucoup, à des degrés divers, sont forcés de vivre dans des conditions de «traduction permanente». Pour certains, cette condition est intenable: «Chaque fois que je dois parler en français, je dois faire un demi-tour schizophrénique dans ma tête; ça me détruit psychologiquement.» (Sudbury, 24/08/91). Cette situation a pour effet de réduire le français à un système de communication coupé de ses racines culturelles. D'autres se disent «sans pays»; cela ne signifie pas qu'ils ne se sentent pas citoyens et citoyennes à part entière, mais que les circonstances ont réduit la profondeur culturelle de la langue au statut étriqué d'une langue de surface, sans écho. D'autre part, il n'est que trop facile de séparer la langue de la culture, car la langue, c'est une réalité concrète qui s'apprend tandis que la culture est insaisissable comme la vie.

2 Dispersion et fragmentation des Franco-Ontariens et Franco-Ontariennes

Dans un contexte minoritaire, pour que la langue puisse se rattacher naturellement à la culture, il faut qu'une masse critique de la population la pratique sans trop d'interférences de la part de la langue majoritaire. Comme l'a fait observer un intervenant, ce phénomène n'est pas une question de quantité, mais de densité. Autrement dit, il est plus facile de «vivre en français» dans un village de trois mille habitants dont les deux tiers sont francophones que dans une population de cent mille francophones dispersée dans une métropole de trois millions d'habitants. Au surplus, la dispersion de la communauté franco-ontarienne aux quatre coins de la province a de graves répercussions sur l'ensemble de sa vie culturelle. Celle-ci devient vite clandestine et se marginalise, faute de communication et d'échanges. Le sentiment d'isolement, voire d'«isolation», des groupes conduit à la dilution et à l'épuisement de l'énergie.

3 Sous-utilisation des services existants

Les centres culturels et communautaires, les bibliothèques, les galeries, le théâtre, les médias imprimés et électroniques de langue française ne reçoivent pas la moitié de l'attention et de la participation publiques qu'on serait en droit d'en attendre. La population francophone, même privilégiée par une abondante couverture médiatique en français, comme par exemple dans la région d'Ottawa, préfère s'informer et se divertir en anglais.

4 Exploitation de l'artiste, mais pas de ses oeuvres

Grâce au **Rapport Saint-Denis** (1969), les organismes culturels de la province ont pris conscience de la situation critique de la vie artistique franco-ontarienne. Toutefois, faute d'une politique culturelle globale, la politique culturelle implicite de toutes ces années a été de parer au plus pressé et de financer au compte-gouttes les principaux acteurs culturels, à savoir les artistes. Les politiques de financement culturel des gouvernements se sont surtout attachées à subventionner la réalisation des oeuvres sans se soucier de les mettre sur le marché, et sans tenir compte de la communauté desservie par les arts. Cette pratique a abouti à une exploitation de l'artiste en lui faisant produire le maximum pour un minimum d'investissement. D'autre part, le résultat paradoxal a été de faire porter sur l'artiste toute la responsabilité du développement culturel sans jamais lui donner les moyens de l'assumer. Or rien n'est plus démoralisant pour un créateur et une créatrice que de produire des oeuvres qui ne circulent pas. En portant toute son attention sur les oeuvres sans tenir compte des moyens de diffusion, de promotion et de distribution, la bureaucratie gouvernementale a oublié la base: le public.

5 Absence d'infrastructures cohérentes

Si l'absence de motivation est le problème principal identifié sur le plan du public, son corollaire, l'absence de coordination, est celui des institutions. La pauvreté de notre réseau de diffusion et de distribution tient au fait qu'il n'existe qu'en pièces détachées et en des chasses gardées. Quel que soit l'organisme qu'on examine - bureau ministériel, organisme gouvernemental, réseau local, médias, structure d'accueil ou organisme de service - ,on en voit presque tout de suite le bout: il n'y a ni continuité ni transfert d'énergie d'un élément à l'autre. Il y a très peu de concertation pour développer un public commun. Le manque de vision à long terme des bailleurs de fonds publics et la dispersion de la communauté franco-ontarienne sur un vaste territoire sont encore aggravés par l'individualisme des uns, le chauvinisme des autres, la rivalité des groupes, toutes choses qui rongent les fondements même de la fragile infrastructure culturelle franco-ontarienne.

6 Désaffection de la jeunesse franco-ontarienne

Victime du cloisonnement des intervenants scolaires et communautaires, la jeunesse franco-ontarienne, placée dans l'impossibilité de s'épanouir dans sa culture, bien souvent ignorée ou perçue comme une «option» de cours et non comme une manière globale d'être, se réfugie dans le mirage américain, qui satisfait pleinement son désir légitime d'intégration sociale. Pour la plupart, cette intégration à une culture empruntée est un moindre mal, puisque l'être humain ne peut vivre sans culture. Les plus défavorisés sont ces jeunes qui, coïncés entre l'anglais et le français, ne réussissent même pas ce transfert: ils sont complètement déracinés. Ce sont des «dyslexiques culturels».

7 Marginalisation des Franco-Ontariens et Franco-Ontariennes de souche récente

Au carrefour d'un grand nombre d'ambiguïtés - différences culturelles, différences linguistiques, différences géographiques, différences de générations, différences de mentalités - , les Franco-Ontariens et Franco-Ontariennes de souche récente se sentent souvent marginalisés. Confiants d'avoir trouvé au Canada une terre d'accueil ouverte et favorable, ils se butent, malgré eux, à une situation dont ils ont de la difficulté à saisir la complexité. Les artistes francophones venus d'ailleurs ne se sentent pas toujours invités à participer de plain-pied avec les autres. Plusieurs, après quelques vains efforts, sont tentés de se tourner vers la culture majoritaire. Cette perte affaiblit la culture franco-ontarienne au lieu de l'enrichir.

Ces constatations amènent à conclure que, si l'art franco-ontarien est bien vivant, son public, lui, ne l'est pas. En fait, il n'est pas mort: il est déprimé. Il n'a pas faim, il n'a pas soif: il est sans désir. La sous-utilisation des ressources existantes n'indique pas que celles-ci sont superflues, mais plutôt que la communauté franco-ontarienne dans son ensemble n'est pas motivée. Alliée au court-circuit des réseaux de diffusion qui donne au public une culture par lambeaux, cette sous-utilisation démontre qu'en dépit de tout le chemin parcouru depuis vingt ans, on a perpétué une grave erreur tactique: celle d'oublier le public. A force d'arroser les plantes sans tenir compte du sol, on finit par obtenir une «culture hydroponique», c'est-à-dire sans racines.

II - LES OBJECTIFS

L'objectif fondamental de toute politique culturelle est de présenter une approche globale de la question culturelle, qui puisse offrir de grandes orientations et inspirer une action déterminante pour l'essor de la vie culturelle de la communauté. Un vif sentiment de justice et un réel besoin de partage sont ressortis de toutes les consultations.

Nombreux sont ceux et celles qui ont le sentiment qu'une répartition plus équitable des ressources dans la province la plus riche du pays enrichirait l'ensemble de l'expression culturelle de l'Ontario. Que ce soit le festival franco-ontarien ou les émissions de La Chaîne de TVO, on s'accorde pour reconnaître que leur bénéfice atteint le public ontarien dans son ensemble. La culture ne se vit pas en vase clos. Un investissement dans la culture franco-ontarienne est, en fait, un investissement dans la créativité elle-même et dans l'esprit de partage, deux valeurs essentielles pour relever le défi de l'avenir.

Les objectifs énoncés ci-après, tous également prioritaires, s'offrent comme des solutions pour résoudre les problèmes identifiés.

1 Fonder l'identité sur la culture et non sur la langue

Il est essentiel de rendre sa profondeur culturelle à la langue. La langue française en Ontario doit retrouver ses assises et ses résonances culturelles. À tous les niveaux (écoles, collèges, universités, centres culturels, institutions), il est urgent de reconstruire la sensibilité culturelle: c'est à cette condition seulement qu'on pourra éviter l'asthénie. Les produits culturels et les activités culturelles franco-ontariennes d'abord, et du reste de la francophonie ensuite, doivent être diffusés à flot dans la vie quotidienne des gens pour redonner son tonus à la communauté.

2 Créer l'unité et assurer l'autonomie de la communauté franco-ontarienne

Tout le monde s'accorde pour dire que l'union fait la force: à plus forte raison pour la communauté franco-ontarienne. Unité de perception d'abord: si on ne peut pas la regrouper géographiquement, on peut, en revanche, regrouper psychologiquement la communauté en infusant un sentiment de solidarité interrégionale par des échanges et des tournées et en resserrant les liens médiatiques. La communauté a besoin de sentir battre son pouls de façon régulière: se voir à la télévision, s'entendre à la radio, découvrir les différents accents de ses «villages et visages». Elle doit, pour ce faire, obliger les médias à participer à la synergie franco-ontarienne: tous les canaux de diffusion doivent être mobilisés dans ce projet, car ils sont complémentaires.

Unité d'action, ensuite: il importe que les énergies soient concentrées en certains relais de base dans le réseau énergétique. Une demande est revenue en force pendant les audiences publiques et dans les réponses au questionnaire **RSVP!**: la gestion par et pour les Franco-Ontariens et Franco-Ontariennes de leurs institutions (garderies, écoles, collèges, université, entreprises culturelles, etc.).

3 Rendre désirable chez tous les membres de la communauté la participation culturelle

Pour motiver les gens à prendre l'habitude d'utiliser les ressources et services existants, il ne suffit pas de rendre ces derniers disponibles ou de les multiplier. Encore faut-il les signaler à l'attention de tous, les diffuser, les rendre attrayants. Mais il y a plus: il faut réussir à établir chez le public à qui ils s'adressent un important facteur d'identification. Il faut cesser

de présenter la langue française aux Franco-Ontariens et Franco-Ontariennes comme «un devoir d'état» et commencer à y voir une nouvelle complicité avec un groupe signifiant d'acteurs et d'actrices sociaux et culturels.

La mise en oeuvre de la politique culturelle doit démarrer avec beaucoup d'élan si elle veut connaître le succès. Et cet élan doit provoquer chez la population concernée un déclic salutaire, une sorte d'acte de foi en soi-même et des autres en elle-même, sans lequel toute entreprise reste sans écho. Pour prendre le goût de sa culture et développer l'habitude de se parler aux quatre coins de la province, la communauté a besoin d'**un projet culturel commun** qui lui permette de créer ensemble, de prendre connaissance de ses ressources, de ses réseaux, de son dynamisme, bref de développer la **synergie** recherchée: par exemple, la création d'une «Année de la culture» en Ontario, dont le comité organisateur pourrait compter des membres expérimentés de la communauté franco-ontarienne et la programmation, un important secteur franco-ontarien, serait un excellent stimulus.

4 Dynamiser l'image de l'entreprise culturelle

La tendance des bailleurs de fonds publics à fonctionner, dans le domaine des arts, de la culture et du patrimoine à coup de subventions à la pièce, où chaque sous doit être justifié, où chaque démarche doit être entrevue et expliquée avant même la mise en oeuvre du projet (pourtant il est bien connu que toute création a ses parcours imprévus), où chaque résultat doit être rapporté à période fixe, où le candidat, ou la candidate, est sans cesse considéré comme un débutant, a réduit les artistes et les organismes artistiques à développer le syndrome de l'assisté social: on attend le chèque suivant pour joindre les deux bouts. Une telle image ne rend pas justice au travail accompli. On sait depuis plusieurs années que, par l'ensemble des retours d'impôts, l'État retire plus d'argent des artistes qu'il ne leur en donne. «Des calculs ont montré [au Québec] que chaque dollar investi dans la culture, investi [donc] au profit de la collectivité et pour l'enrichissement des individus, engendre à peu près treize dollars (*L'Artiste, le prince*, p. 57)». Il faut redéfinir le travail artistique et tout investissement le concernant comme relevant du domaine du développement. L'acteur et l'actrice culturels sont des travailleurs autonomes voire des entrepreneurs au même titre que n'importe qui d'autre dans la société. Refuser de les considérer comme tels, c'est non seulement accepter l'injustice quotidienne qui leur est faite, mais faire son pain de cette injustice.

5 Coordonner les ressources institutionnelles

Les organismes au service de la culture sont nombreux: centres culturels et communautaires, écoles, collèges, universités, bibliothèques, théâtres, maisons d'éditions, festivals, etc. Ils devraient, localement, se doter d'un plan stratégique pour se concerter et développer leur public commun. Les organismes de services et de regroupement devraient faire de même, en misant sur un échange des produits et services culturels. La mise sur pied d'un réseau de diffusion et de distribution pluridisciplinaire, à l'échelle de la province, devrait recevoir un traitement prioritaire des organismes et ministères du gouvernement de l'Ontario par le développement de politiques d'intervention, taillées à la mesure de la communauté franco-ontarienne.

Au niveau gouvernemental, il s'agirait, d'une part, de s'assurer que, dans tous les ministères, les décisions relatives au sort des membres de la communauté franco-ontarienne sont prises en connaissance de cause, communiquées clairement et diffusées à l'ensemble de la population concernée, par des gens attentifs au milieu. D'autre part, il apparaît de première importance, tant sur le plan des ressources que sur le plan des structures et des réseaux, que les ministères et organismes gouvernementaux particulièrement concernés par l'une ou l'autre dimension de la culture franco-ontarienne coordonnent leurs efforts pour mieux servir la communauté.

6 Accorder aux jeunes un rôle actif dans la participation à la culture

Aujourd'hui, comme jamais auparavant, la jeunesse franco-ontarienne a un besoin urgent d'un foisonnement de visions, de rêves et d'espoirs afin de propager dans ses rangs le goût de vivre en français. Il faut encourager les échanges interscolaires afin de permettre aux jeunes de se rencontrer d'une région à l'autre. Il faut maximiser les ressources du milieu et les mettre réellement à leur disposition: institutions scolaires, centres culturels et communautaires, bibliothèques, radios communautaires et autres médias électroniques, afin que les jeunes y découvrent des modèles où ils pourront se voir et se projeter, et ainsi mieux fonctionner culturellement dans la société. Il faut souligner aussi l'importance considérable de l'animation culturelle comme force mobilisatrice auprès des jeunes, dans leur milieu. Les responsables de l'éducation franco-ontarienne ont un rôle capital à remplir dans ce dossier.

7 Faire place à la diversité culturelle dans l'identité franco-ontarienne

L'histoire humaine est en constante évolution; à notre époque, elle subit un phénomène inattendu d'accélération. Grâce à la présence accrue, ces récentes années, en Ontario de francophones du monde entier, l'identité franco-ontarienne reçoit des apports nouveaux, qui contribuent à sa mutation. Ainsi, depuis quelques années, des Franco-Ontariens et Franco-Ontariennes de souche récente font entendre leurs voix et expriment le désir de se joindre à leurs concitoyens et concitoyennes d'expression française en Ontario, sans perdre pour autant leur propre identité culturelle, source d'enrichissement dans le métissage recherché de la culture post-moderne. Il importe d'ouvrir des voies pour inclure ces nouvelles composantes de l'identité franco-ontarienne, garantes de forces substantielles pour la communauté. Connaître, faire connaître et fructifier pour le bien commun ces nouveaux apports, demeurent un objectif prioritaire dans une politique culturelle destinée à la communauté franco-ontarienne.

III - ÉVALUATION DE LA SITUATION ACTUELLE

Pour que les objectifs visés puissent être atteints, il est de première importance d'évaluer les obstacles à franchir et les atouts dont on dispose.

A) UNE COMMUNAUTÉ EN ATTENTE

Dans toute organisation humaine, les deux sources principales d'énergie sont l'argent et la motivation des gens. Le premier s'épuise quand on s'en sert; la seconde s'épuise quand on ne s'en sert pas. Lors des audiences publiques, plusieurs interventions, accompagnées ou suivies de mémoires éloquents, ont signalé la pénurie de financement comme un problème important.

Mais ce n'est peut-être pas le problème principal. Une vue d'ensemble de la situation permet de constater que, même si tous les fonds étaient augmentés considérablement du jour au lendemain, si aucun autre changement n'intervient dans les comportements individuels et institutionnels, on améliorerait sans doute la condition de certains artistes et l'état de santé de quelques organismes, mais on n'atteindrait pas l'objectif fixé: engager la participation active du plus grand nombre de gens à l'appréciation et à l'enrichissement de la valeur culturelle et, par conséquent, à l'amélioration tangible de la qualité de la vie pour l'ensemble de la population.

Les consultations ont permis aussi de découvrir que, même si l'argent manque presque partout, la motivation des acteurs et actrices culturels, et particulièrement celle des artistes, demeure très forte. Or cette motivation, si essentielle à toute vie humaine, a tendance à se dissiper de plus en plus devant la pénurie des ressources, la fragmentation des institutions et l'absence de communication. Faute de répondants, de très bons artistes ont déjà quitté la province ou sont en voie d'exil, pour se faire entendre ailleurs. Faute de soutien et de communications institutionnelles, plusieurs acteurs et actrices culturels perdent espoir et intérêt et changent d'occupation.

Malgré cela, le trait qui ressort du tableau d'ensemble est celle d'une communauté en attente, dont l'engagement culturel est trop fort pour se résigner à tout laisser tomber, mais dont l'énergie est vouée à péricliter si la situation n'est pas vigoureusement reprise en main. En fait, sur la carte culturelle franco-ontarienne, il y a des zones vives et des zones dormantes: il s'agit de faire passer l'énergie des unes aux autres.

B) LES PRINCIPAUX OBSTACLES

Sur le plan de l'argent, tout le monde s'accorde pour reconnaître que l'énergie est trop faible à la source. Au niveau provincial, le manque de ressources financières n'arrive pas à motiver une population franco-ontarienne d'un demi-million d'habitants, éparpillée sur un vaste territoire. Encore ce peu d'argent est-il, le plus souvent, placé dans des planifications à court terme, au coup par coup, projet par projet, oeuvre par oeuvre, spectacle par spectacle, sans vision d'avenir. Comment peut-on attendre des organismes de création, de diffusion et de services, sans parler des créateurs et créatrices individuels, une action suivie, si ces entrepreneurs essentiels à la vie culturelle doivent vivre au jour le jour, sous la coupe de la "One-time-only-grant"? Le syndrome des demandes de subventions mine l'action culturelle de toute la communauté artistique; celle-ci y consacre jusqu'à 50% de son temps de travail et de son énergie créatrice.

Un autre obstacle majeur, c'est l'absence d'organisation et de concertation entre les groupes constitués, ce qui a pour principal effet de désaffectionner la communauté envers sa culture. Sur ce plan, on constate que la communauté franco-ontarienne souffre d'«autisme institutionnel», tendance de presque toutes les institutions en place à se replier sur elles-mêmes sans chercher à coordonner leurs efforts avec ceux des autres, sans répondre à une cause commune, faute de la connaître. Le même comportement se vérifie au sein des ministères et organismes

gouvernementaux: l'éparpillement des ressources financières, la multiplication des programmes et des critères contribuent à entretenir l'ignorance à leur sujet. L'absence de lignes ouvertes de communication et de réseaux branchés de diffusion, tisse un mur de silence entre les membres de la communauté, d'une part, et entre la communauté et les services gouvernementaux d'autre part.

Il est sûr que, si l'on pouvait susciter une concertation active entre les organismes communautaires, artistiques et de services, et entre les organismes et ministères gouvernementaux, on pourrait donner au dossier de la culture l'assise dont il a besoin pour prendre son envol dans toutes les institutions et dans toutes les régions de la province.

C) LES PRINCIPAUX ATOUTS

On ne reviendra jamais assez sur la qualité de la production artistique professionnelle des Franco-Ontariens et Franco-Ontariennes, qui ne cesse d'innover. L'engagement personnel des artistes franco-ontariens et franco-ontariennes est sans réserve, sans conditions, toujours sur le qui-vive. C'est là un grand atout pour la communauté. Il faut aussi reconnaître que certaines infrastructures de base et quelques embryons de réseaux sont en place. Ils n'attendent qu'un effort de coordination et une planification à long terme, soutenue par un financement adéquat, pour fonctionner à leur plein rendement. Le désir souvent exprimé lors des audiences que les Franco-Ontariens et Franco-Ontariennes accèdent à la gestion de leurs propres institutions ne peut que faciliter ce mouvement.

Les médias en place représentent un autre atout majeur s'ils arrivent à travailler tous dans la même direction au lieu de se concurrencer. Les radios communautaires ont un effet stimulant sur la population locale. Celles-ci annoncent une décentralisation des moyens médiatiques et l'apparition, dans la décennie 90, de «communautés électroniques», tant sur ondes que sur réseaux numériques.

La volonté de changement et d'ouverture du gouvernement ontarien constitue aussi un atout. Le contexte des négociations constitutionnelles rend d'autant plus urgente l'attention spéciale qu'il faut accorder à la dimension culturelle francophone à l'extérieur du Québec, et particulièrement à celle de l'Ontario.

Enfin, trois autres atouts importants s'offrent à nous. L'appartenance de notre communauté à la francophonie mondiale devient un atout important dans les échanges économiques entre la province et le reste du monde francophone, dont les Franco-Ontariens et Franco-Ontariennes de souche récente sont un écho et un lien. De nouvelles alliances sont en train de se former avec les écoles d'immersion et ce demi-million d'Ontariens et Ontariennes anglophones qui parlent français et reconnaissent ainsi la culture franco-ontarienne comme une ressource qui enrichit la province toute entière. Le Québec représente un atout inestimable pour la communauté franco-ontarienne. Foyer de la francophonie en Amérique du nord, le Québec a des liens particuliers avec la communauté franco-ontarienne, liens ancrés dans la géographie et l'histoire.

Le gouvernement ontarien engage des sommes importantes pour sauver des emplois et des industries en danger, pour ne rien dire du coût des infrastructures sportives, qui s'élève à plusieurs centaines de millions de dollars. La vie culturelle des Franco-Ontariens et Franco-Ontariennes n'est pas une industrie en danger; au contraire, ses entreprises culturelles n'ont jamais aussi bien produit, même si elles doivent faire face à un **marché inexploité**. Y infuser des fonds publics, c'est un moyen sûr d'atteindre les gens de la base: de toutes les régions et de tous les milieux; en fait, c'est investir dans une ressource énergétique de premier plan: la ressource humaine. Il s'agit de mettre en marche la communauté pour qu'elle vive sa culture et enrichisse du même coup, chez tous, la qualité de la vie.

IV - LES STRATÉGIES

Pour atteindre les objectifs identifiés, sept priorités d'importance stratégique se dégagent des consultations:

1 Faire de l'animation culturelle un véritable outil de développement

Pour redonner vie à la culture, il importe de l'intégrer dans tous les secteurs de la vie, notamment à tous les paliers de l'institution scolaire et dans les centres culturels. Parce qu'elle favorise le bénévolat, le partenariat, la communication, la cohésion et le partage, l'animation culturelle est un moyen de rejoindre l'ensemble des gens dans leur propre milieu. Au surplus, l'animation culturelle fait appel à la créativité des gens ordinaires qui, grâce à cet outil, ont l'occasion de s'exprimer et de participer à la vie culturelle de façon pas ordinaire.

2 Obtenir le contrôle de ses institutions

Une des principales affirmations qui ressort des consultations est celle de la nécessité pour la communauté franco-ontarienne de gérer ses propres institutions pour assurer son avenir. Clef de voûte de son dynamisme, l'autonomie constitue à ses yeux une condition essentielle au développement du sentiment d'appartenance et de l'identité de ses membres, à l'unité de toutes ses composantes, à la fécondité et à la qualité de ses accomplissements. La communauté franco-ontarienne ne peut laisser à d'autres la responsabilité et le soin de revitaliser sa culture.

Pratiquée à l'intérieur des structures existantes, à l'exemple de la Direction francophone de l'éducation en langue française récemment mise sur pied au ministère de l'Éducation, la gestion, par les Franco-Ontariens et Franco-Ontariennes pour les Franco-Ontariens et Franco-Ontariennes, d'institutions et d'infrastructures qui leur sont propres, paraît le meilleur moyen pour remédier à l'effritement des énergies, en leur permettant de contrôler les décisions qui les concernent et d'assurer ainsi la cohésion des efforts et l'essor de la communauté.

3 Se doter d'un réseau de communication et de diffusion efficace

La communauté toute entière doit avoir accès à sa production culturelle, à travers les réseaux établis. Il faut utiliser au mieux les services qui existent pour la population: médias officiels et communautaires, bibliothèques, centres culturels, programmes et services gouvernementaux, etc. Il est crucial pour la vie culturelle des Franco-Ontariens et Franco-Ontariennes qu'un circuit de diffusion, de promotion et de distribution, à l'échelle de la province, soit solidement constitué. Cet effort est urgent et devrait recevoir un traitement prioritaire de la part des organismes et des ministères gouvernementaux concernés: dans le champ magnétique de la carte culturelle, c'est là où la transmission de l'énergie ne passe pas.

4 Investir dans les artistes comme dans un bien essentiel

Les artistes sont des personnes qui remplissent, par leur travail, une fonction essentielle dans la société. À cette fin, le gouvernement doit investir dans ses artistes comme on investit dans une ressource précieuse. L'ensemble du secteur artistique franco-ontarien doit être développé de front: chaque discipline artistique a son importance et doit être financée en conséquence. Les programmes artistiques élaborés pour favoriser le développement de chacune de ces disciplines ne doivent pas être de simples copies conformes des programmes offerts aux artistes anglophones, mais plutôt des programmes adaptés aux besoins spécifiques de la communauté artistique franco-ontarienne.

Ainsi, pour garder les artistes franco-ontariens et franco-ontariennes en Ontario, il faut que ceux-ci et celles-ci aient les moyens de travailler et de rayonner dans leur communauté. Pour produire et diffuser leurs oeuvres, les artistes ont besoin de lieux et de locaux bien équipés. De tels lieux, gérés par et pour les créateurs et créatrices, allumeraient aux quatre coins de l'Ontario les feux de position de la création franco-ontarienne.

5 Établir des mécanismes de concertation et de liaison

Un grand nombre d'intervenants et d'intervenantes dans les consultations ont signalé le fait que la responsabilité du dossier de la culture déborde les cadres du ministère de la Culture et des Communications de l'Ontario et du Conseil des arts de l'Ontario: elle concerne plusieurs ministères et aussi différents paliers de gouvernement. D'autre part, une rigoureuse utilisation des ressources, une planification dynamique des efforts et la nécessité d'une action efficace rendent essentielle et urgente la coordination des engagements afin de développer une politique cohérente et projeter une vision claire et concertée du développement des arts et de la culture de la communauté franco-ontarienne.

De même, du côté de la communauté, le forum d'échanges et de concertation constitué par l'Alliance culturelle de l'Ontario, représente une pierre d'angle stratégique pour cimenter les différentes composantes de l'infrastructure franco-ontarienne. C'est un exemple à développer au sein de la communauté.

6 Rendre la culture populaire

Si l'on veut que la population franco-ontarienne, et notamment la jeunesse, adhère naturellement à sa culture comme à une réalité familière, il est d'importance capitale que la culture reflète l'univers contemporain, sans pour autant renier le passé. L'univers quotidien des gens se nourrit de constantes alluvions de sources diverses dans le temps et dans l'espace. Pour que la culture occupe une place de choix dans l'existence des Franco-Ontariens et Franco-Ontariennes, il lui faut occuper une place publique aussi importante que les sports, qu'elle englobe d'ailleurs comme facteur d'expression culturelle. Des héros et héroïnes, des modèles stimulants, voilà ce qui peut capter l'attention et l'intérêt des jeunes sur le plan culturel; des activités et des défis communs lancés aux quatre coins de la province, voilà encore ce qui peut canaliser l'énergie de la jeunesse dans l'expression de sa culture et assurer sa confiance dans l'avenir.

L'accessibilité aux produits, aux activités et aux événements culturels de tous niveaux est une assise importante dans la «popularisation» de la culture auprès des différentes couches de la communauté franco-ontarienne. Les gens sont les premiers juges de la culture qui les reflète.

7 Élargir l'accès des groupes ethnoculturels aux structures, aux ressources et aux circuits en place dans la communauté

On s'entend pour reconnaître que la communauté franco-ontarienne est formée de plusieurs composantes qui l'enrichissent et la fortifient. Aussi s'accorde-t-on sur la nécessité de favoriser les points et les occasions de rencontres et d'échanges avec les Franco-Ontariens et Franco-Ontariennes de souche récente; de reconnaître leurs talents; de leur confier des responsabilités au sein des organismes; de partager des expériences d'ordre artistique et culturel, de les associer à des projets, bref d'accélérer sur tous les fronts l'accueil, l'ouverture et la participation de ces nouveaux alliés à tous les aspects de la vie franco-ontarienne. Cette diversité culturelle constitue, en outre, pour la communauté franco-ontarienne un bienfait indéniable à l'heure de la francophonie internationale.

V - LE PLAN D'ACTION: LES RECOMMANDATIONS

Quatre principes inspirent l'ensemble des recommandations.

- Éviter la «duplication» des services et le gaspillage des ressources humaines et financières, en réaménageant les ressources existantes.
- Rattraper par des augmentations budgétaires les conditions de sous-financement chronique signalées par la majorité des intervenants et intervenantes lors des consultations.
- Assurer une politique culturelle à long terme, en proposant que les investissements financiers dans la culture puissent se faire sur des périodes de trois ans.
- Faciliter l'accès aux octrois, en simplifiant, par exemple, les formulaires de demande et les rapports afférents, en publicisant l'information sur les programmes, etc.

A) LES TROIS GRANDS AXES DE LA POLITIQUE CADRE

À la lumière des consultations et au terme de l'examen attentif des besoins exprimés par la communauté; face aux enjeux exposés, aux objectifs visés et aux priorités envisagées, il est recommandé que la politique cadre pour le développement de la vie culturelle des Franco-Ontariens et des Franco-Ontariennes s'articule autour de trois recommandations principales:

1 Que soit créée une Division franco-ontarienne au sein du ministère de la Culture et des Communications de l'Ontario

1.1 Que cette Division ait la responsabilité des dossiers suivants: les médias (entre autres, les radios communautaires et la presse francophone), les organismes de services, les entreprises artistiques, les centres culturels, les bibliothèques, le patrimoine, l'animation culturelle, ainsi que la coordination des services en français au sein du Ministère et de ses organismes. Cette Division franco-ontarienne aurait une responsabilité toute particulière quant à la mise en marché, à la diffusion et à la distribution des produits artistiques et activités culturelles franco-ontariens.

1.2 Que cette Division ait le mandat d'élaborer des programmes adaptés aux besoins réels de la communauté franco-ontarienne et qu'elle adopte le principe d'une planification triennale de financement.

1.3 Que cette Division ait aussi la responsabilité des demandes de fonds d'immobilisation provenant de la communauté.

1.4 Que cette Division, de concert avec le Bureau franco-ontarien du Conseil des arts de l'Ontario et en collaboration avec les artistes franco-ontariens et franco-ontariennes, élabore un plan de création et de financement (immobilisation et exploitation) de quatre centres artistiques dans la province.

1.5 Que cette Division soit dotée de ressources humaines et financières adéquates:

1.5.1 Qu'au niveau des ressources humaines, le personnel francophone déjà en place dans les différentes divisions et directions du Ministère puisse être réaffecté à cette Division franco-ontarienne;

1.5.2 Que les sommes allouées au financement des programmes de cette Division franco-ontarienne soient prélevées dans les budgets des programmes existant au sein de chaque division et direction, et assorties d'un fonds spécial de démarrage;

1.5.3 Que l'équipement, les locaux et le budget résiduaire du **Groupe de travail pour une politique culturelle des francophones de l'Ontario** soient affectés à la mise sur pied de cette Division franco-ontarienne;

1.5.4 Que le budget d'exploitation affecté à cette Division franco-ontarienne soit attribué selon les règles en vigueur dans les autres Divisions du Ministère;

1.6 Que la direction de la Division franco-ontarienne soit confiée à un sous-ministre adjoint, dont ce serait le mandat exclusif.

2 Que soit consolidées les responsabilités du Bureau franco-ontarien du Conseil des arts de l'Ontario

2.1 Que le mandat du Bureau franco-ontarien du Conseil des arts de l'Ontario soit d'appuyer les artistes, les organismes et les activités artistiques professionnels franco-ontariens.

2.2 Que le Conseil des arts de l'Ontario élargisse les responsabilités du Bureau franco-ontarien de façon à ce que celui-ci reçoive toute demande émanant de la communauté franco-ontarienne (organismes et individus) dans quelque discipline ou programme que ce soit, tel que recommandé dans l'article 1-d du Rapport Savard (*Cultiver sa différence*, 1977, p.179).

2.3 Que le budget de ce Bureau franco-ontarien renouvelé soit ajusté pour refléter ses nouvelles responsabilités et qu'il soit assorti d'un fonds spécial de rattrapage, principalement pour les disciplines qui ont été le moins favorisées.

2.4 Que le Bureau franco-ontarien renouvelé procède à une révision d'ensemble de ses programmes en vue de les adapter aux besoins de sa clientèle; qu'une attention particulière soit apportée au financement des programmes s'adressant aux artistes professionnels.

2.5 Que l'attribution de toutes les bourses accordées par le Bureau franco-ontarien renouvelé, aux artistes professionnels se fasse par voie de jurys.

2.6 Que les jurys du Bureau franco-ontarien renouvelé reflètent les différentes composantes culturelles et régionales de la communauté franco-ontarienne.

2.7 Que le Bureau franco-ontarien renouvelé adopte le principe d'une planification triennale de financement, afin d'assurer aux artistes et aux organismes la stabilité financière dont ils ont besoin.

3 Que soit créée, au sein de l'Office des affaires francophones de l'Ontario, une Direction interministérielle et intergouvernementale.

3.1 Que cette Direction interministérielle et intergouvernementale soit responsable de la concertation, de la coordination et de la cohésion de la livraison des services culturels aux Franco-Ontariens et Franco-Ontariennes, et ce, aux trois paliers de gouvernement (provincial, fédéral et municipal):

En Ontario, les ministères et les organismes plus particulièrement concernés sont les suivants: Culture et Communications et certains de ses organismes (notamment le Conseil des arts de l'Ontario, la Chaîne française de TVOntario, la Fondation du patrimoine et le Centre de l'édition), Éducation, Collèges et Universités, Affaires civiques, Formation professionnelle, Affaires municipales, Tourisme et Loisirs, Industrie et Commerce, Développement du nord et des Mines, Services sociaux et communautaires, Environnement;

Au niveau fédéral, les ministères et les organismes plus particulièrement concernés sont les suivants: le Secrétariat d'État, le ministère des Communications, le Conseil des Arts du Canada, l'Office national du film, Téléfilm Canada, la Société Radio-Canada, le CRTC et le ministère des Affaires extérieures;

Au Québec, les ministères et organismes concernés sont les suivants: le Secrétariat des Affaires intergouvernementales, et ses délégations de Toronto et d'Ottawa, le ministère des Affaires culturelles et le ministère de l'Éducation.

3.2 Que le mandat de cette Direction vise plus particulièrement la réalisation d'un environnement favorable à l'épanouissement de la communauté franco-ontarienne.

B) LES SEPT DOSSIERS PRIORITAIRES

Il est recommandé, en outre, que la politique cadre prenne en compte sept importants dossiers, tous également prioritaires.

4 Les organismes franco-ontariens de services

4.1 Que les organismes de services qui ont un mandat provincial (par exemple, l'Alliance culturelle de l'Ontario et ses huit organismes membres, le Regroupement des organismes du patrimoine franco- ontarien) reçoivent un financement de base triennal, avec rapports annuels et évaluation au terme de ces trois années.

4.2 Que ces organismes de services continuent à être admissibles à un financement du Bureau franco-ontarien du Conseil des arts de l'Ontario pour leur programmation artistique professionnelle.

5 Les centres culturels franco-ontariens

5.1 Que le Conseil des arts de l'Ontario continue de financer la programmation artistique professionnelle des centres culturels.

5.2 Que le Gouvernement de l'Ontario reconnaisse qu'un financement de base pour les centres culturels est essentiel. Que ce financement de base soit pris en charge par les municipalités, et que le gouvernement assure la mise en oeuvre de cette politique, sous forme de loi.

5.3 Que l'Office des Affaires francophones, en collaboration avec la nouvelle Division franco-ontarienne du ministère de la Culture et des Communications élabore le projet de loi qui spécifiera les obligations tant des centres culturels que des municipalités dans ce dossier.

5.4 Que, dans l'intérim, le ministère de la Culture et des Communications prenne, à travers sa nouvelle Division franco-ontarienne, les mesures adéquates pour assurer le financement de base des centres culturels.

5.5 Que le Gouvernement fédéral reconnaisse ses responsabilités dans le dossier du développement des communautés francophones à l'extérieur du Québec et qu'en vertu de cet engagement, il garantisse au moins la moitié des fonds nécessaires au financement de base des centres culturels franco-ontariens.

6 Les radios communautaires et les services d'information

6.1 Que le ministère de la Culture et des Communications de l'Ontario appuie financièrement le développement des radios communautaires (y compris les radios étudiantes, détentrices d'une licence du CRTC) tant sur le plan de l'implantation que sur le plan de l'immobilisation et du fonctionnement.

6.2 Que les radios communautaires deviennent admissibles aux programmes existants du ministère de la Culture et des Communications de l'Ontario, par exemple la formation en administration et en gestion, la planification organisationnelle, l'achat de matériel et d'équipement, etc.

6.3 Qu'une part équitable des dépenses publicitaires du gouvernement de l'Ontario soit consacrée aux médias francophones et qu'au besoin, les critères de placement publicitaire présentement en vigueur soient amendés à cette fin.

6.4 Que le Village électronique francophone soit reconnu comme un organisme de service provincial admissible aux programmes du ministère de la Culture et des Communications de l'Ontario et que des allocations de financement soient attribuées spécifiquement à la diffusion de ses services dans toute la province.

6.5 Que la société Radio-Canada accorde une priorité nouvelle à son mandat de refléter la culture des communautés francophones à l'extérieur du Québec et que la direction régionale des services en français en Ontario acquierre l'autonomie qui lui permette de réaliser ce mandat.

6.5.1 Que les diverses composantes de la Société Radio-Canada soient encouragées à refléter dans leur programmation respective les réalités et les réalisations franco-ontariennes de toutes les régions de l'Ontario.

6.5.2 Que le mandat de la Direction régionale des services en français de Radio-Canada en Ontario inclue l'obligation de prendre le «leadership» dans la coordination des médias (radio, télévision et presse) dans toute opération d'ensemble touchant la province.

7 Le patrimoine franco-ontarien

7.1 Que le Gouvernement de l'Ontario reconnaisse formellement la contribution originale du patrimoine franco-ontarien à la richesse patrimoniale de la province et qu'en conséquence, des ressources financières soient octroyées par le ministère de la Culture et des Communications de l'Ontario et la Fondation du Patrimoine à la Division franco-ontarienne pour répondre aux besoins particuliers des organismes oeuvrant dans ce domaine: sociétés historiques, sociétés de généalogie, dépôts d'archives, centres de folklore, etc.

7.2 Que le Gouvernement de l'Ontario reconnaisse le travail accompli en matière de conservation et de diffusion par les services d'archives franco-ontariennes; qu'en conséquence, il contribue à un financement de base adéquat pour ces services, en tenant compte du développement que connaît actuellement la science archivistique.

8 Une politique fiscale en matière culturelle

Que le ministère de la Culture et des Communications de l'Ontario, en collaboration avec le Bureau du Trésor de la province, élabore une politique fiscale qui favorise la consommation, l'acquisition et la diffusion du produit culturel ontarien, et accorde à l'artiste un statut professionnel avec tous les droits, les privilèges fiscaux, les assurances et les obligations que cela comporte.

9 L'animation culturelle dans la communauté franco-ontarienne

9.1 Que la responsabilité du dossier de l'animation culturelle, qui relève présentement de la Direction de l'éducation en langue française du ministère de l'Éducation de l'Ontario, soit partagée avec les ministères et organismes ontariens suivants: Culture et Communications, Collèges et Universités, Tourisme et Loisirs, Affaires civiques et le Conseil des arts de l'Ontario, sous la coordination de l'Office des Affaires francophones.

9.2 Qu'une formation professionnelle en animation culturelle soit offerte en Ontario dans les programmes des collèges communautaires de langue française et les universités partiellement de langue française, et appuyée financièrement par le ministère des Collèges et Universités.

9.3 Que l'animation culturelle fasse partie intégrante de la formation des enseignants et enseignantes franco-ontariens ainsi que des tâches professionnelles reconnues dans les écoles de langue française.

10 La Chaîne de TVOntario

10.1 Que le Gouvernement de l'Ontario prenne en charge le financement des huit émetteurs réclamés par la Chaîne en vue d'assurer la diffusion de la programmation de celle-ci dans tous les foyers ontariens.

10.2 Que la Chaîne développe une politique d'embauche de discrimination positive envers les diverses composantes de la communauté franco-ontarienne dans le choix de son personnel administratif, technique, artistique, ainsi que dans la sélection des personnes-ressources et des artistes invités.

10.3 Que la Chaîne puisse se doter de deux autres unités de production régionales, l'une à Ottawa et l'autre à Sudbury, et qu'avec le concours du ministère de l'Éducation de l'Ontario et du ministère des Collèges et des Universités, elle puisse assurer la formation en production télévisuelle dans les institutions scolaires.

10.4 Que la programmation de la Chaîne consacre, sur une base régulière, une partie de ses émissions à refléter spécifiquement la production culturelle des diverses composantes de la communauté franco-ontarienne.

C) LA MISE EN OEUVRE DE LA POLITIQUE CADRE

Pour assurer la mise en oeuvre de cette première politique cadre pour le développement de la vie culturelle des Franco-Ontariens et des Franco-Ontariennes, le **Groupe de travail** recommande:

11 Que son rapport final soit rendu public avant la fin d'octobre 1991.

12 Que soit créé, dans les meilleurs délais après la remise du rapport, un comité exécutif tripartite formé des représentations suivantes:

- **l'Alliance culturelle de l'Ontario**
- **le ministère de la Culture et des Communications de l'Ontario et le Conseil des arts de l'Ontario**
- **la communauté franco-ontarienne, en s'assurant de la participation de la jeunesse;**

que ce comité relève directement de la Ministre et qu'il ait le mandat d'élaborer un programme d'actions spécifiques pour réaliser l'implantation rapide et efficace de cette politique.

13 Que, tout au long du présent mandat du gouvernement, la Ministre rende compte publiquement, chaque année, des actions entreprises pour mettre en oeuvre cette politique.

CONCLUSION

Un souhait adressé par le Groupe de travail au Gouvernement de l'Ontario

Dans l'esprit de la déclaration de l'UNESCO qui a consacré la dernière décennie du 20e siècle à la culture et à l'identité et invité la collectivité internationale à entreprendre des projets dans ce but, le **Groupe de travail**, au terme de son mandat, propose au Gouvernement de l'Ontario de déclarer 1993 **L'Année de la culture** en Ontario.

Dans ce sens, il accompagne sa proposition des points suivants:

- Qu'un budget spécial soit alloué par le gouvernement pour financer les projets de la population ontarienne pour **L'Année de la culture**.
- Qu'une partie de ces fonds provienne de la création, par le gouvernement, d'une loterie spéciale.
- Que les projets financés par les fonds publics pour célébrer cette **Année de la culture** reflète la diversité culturelle de la société ontarienne.
- Que l'organisation du projet de **L'Année de la culture** soit confiée à un comité de coordination provinciale, composé d'un nombre important d'artistes ontariens, de toutes origines; que ce comité compte une section franco-ontarienne.

ANNEXE I

PRINCIPAUX RAPPORTS, OUVRAGES ET PÉRIODIQUES CONSULTÉS

Alexander, Lincoln. «Discours du Trône», prononcé par l'honorable Lincoln M. Alexander, lieutenant-gouverneur de la province de l'Ontario à l'ouverture de la première session de la trente-cinquième législature de la province de l'Ontario, Toronto, 1990, 21 p., Polycopié.

Applebaum, Louis et Jacques Hébert. *Rapport du Comité d'étude de la politique culturelle fédérale*, Direction de l'information, ministère des Communications, Gouvernement du Canada, 1982, 392 p.

Archibald, Clinton. *La situation des arts et de la culture en Ontario français et le rôle du Conseil des affaires franco-ontariennes, Document de travail*, Conseil des affaires franco-ontariennes, Ottawa, 1983, 78 p., Polycopié.

Arpin, Roland, président du Groupe-conseil sur la politique culturelle du Québec. *Une politique de la culture et des arts - proposition présentée à madame Liza Frulla-Hébert, ministre des affaires culturelles du Québec*, Québec, Les Publications du Québec, 1991, 327 p.

Audet, Noël. *Écrire de la fiction au Québec*, Montréal, Québec/Amérique, coll. «Littérature d'Amérique», 1990, 200 p.

Assemblée des centres culturels de l'Ontario. *Création d'un fonds provincial de financement des opérations des centres culturels franco-ontariens, Présentation au ministère des Affaires civiques de l'Ontario*, [Toronto], ACCO, 1988, 39 p.

Association canadienne-française de l'Ontario. *Rapport: rencontre sur les communications*, Ottawa. ACFO, 1988, 18 p., Polycopié.

Beauchamp, Michel Louis. *Mémoire de Théâtre Action au Groupe de travail sur le théâtre [professionnel à but non lucratif subventionné par le] Conseil des arts de l'Ontario*, Ottawa, Théâtre Action, 1989, 9 p., Polycopié.

Bélair, Samson, Deloitte & Touche. *Étude sur le financement des arts et de la culture au Québec*, ministère des Affaires culturelles du Québec, Montréal, 1990, 323 p., Polycopié.

Bensimon, Jacques. [*Plan, mission et vision de La Chaîne pour 1991-1994*], Toronto, [sans date], 29 p., Polycopié.

Bernard, Roger. *Le déclin d'une culture*, (Premier d'une série de quatre livres sur l'avenir de la langue et de la culture françaises au Canada), Vision d'avenir - Fédération des jeunes Canadiens français Inc., Ottawa, 1990, 198 p.

Bernard, Roger. *Le choc des nombres*, (Deuxième d'une série de quatre livres sur l'avenir de la langue et de la culture françaises au Canada), Vision d'avenir - Fédération des jeunes Canadiens français Inc., Ottawa, 1991, 280 p.

Bernard, Roger. *Un avenir incertain*, (Troisième d'une série de quatre livres sur l'avenir de la langue et de la culture françaises au Canada), Vision d'avenir - Fédération des jeunes Canadiens français Inc., Ottawa, 280 p.

Bisson, Ronald. *État de la diffusion des arts visuels en Ontario français, Étude des sources de financement disponibles pour les arts visuels en Ontario et des répartitions budgétaires des bailleurs de fonds gouvernementaux*, Pro-Arts, Ottawa, 1990, 93 p.

Bissonnette, Lise. *L'importance des arts dans la salle de classe*, Conférence «Les arts à l'oeuvre» organisée par l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario, Toronto, 1991, 14 p., Polycopié.

Blanc, Martine et Raymond Blain. *Consultation publique sur l'énoncé de politique de soutien à l'industrie culturelle*, Ville de Montréal, Commission de la culture et du développement communautaire, Montréal, 1991, 119 p., Polycopié.

Bouchard Michel-Marc. *Rapport sur la situation socio-économique des travailleurs à la pige franco-ontariens dans les domaines du théâtre*, Théâtre Action, Ottawa, 1982, 5 p., Polycopié.

Boutin, Thérèse. *La préservation du patrimoine dans la communauté franco-ontarienne du nord-est de l'Ontario*, La Fondation du patrimoine ontarien, ministère de la Culture et des Communications de l'Ontario, Toronto, 1989, 48 p., Polycopié.

Bovey, Edmund. *Le financement des arts au Canada d'ici à l'an 2000*, Groupe de travail sur le financement des arts, Gouvernement du Canada, Ottawa, 1986, 155 p., Polycopié.

Caron, Louis. *La vie d'artiste, Le cinquantenaire de l'Union des Artistes*, Montréal, Boréal, 1987, 220 p.

Cloutier, Jean-Pierre. *Le secteur des industries culturelles de langue française en Ontario*, ministère de la Culture et des Communications de l'Ontario, Toronto, 1990, 92 p., Polycopié.

Collectif. *Le Complexe de Léonard*, Les Éditions du Nouvel-observateur, J.C. Lattès, Paris, 1983, 374 p.

Commissaire aux langues officielles. «Dossier spécial à l'occasion du 25e anniversaire de la Commission B.& B. et du 20e anniversaire de la loi sur les langues officielles: Le français et l'anglais au Canada», *Langue et société*, numéro 27, Été 1989, 44 p.

Commissaire aux langues officielles. *Rapport annuel 1990*, Gouvernement du Canada, Ottawa, 1990, 370 p.

Conseil des Affaires franco-ontariennes. *Rapport de la consultation '83 sur les arts et la culture*, Toronto, 1983, 33 p., Polycopié.

Conseil des arts de l'Ontario. *Bâtir l'Avenir-Prochaines étapes*, Toronto, 1991, 35 p., Polycopié.

Conseil des arts de l'Ontario. *Dans la province des artistes*, Toronto, 1989, 13 p., Polycopié.

Conseil des arts de l'Ontario. *Guide des subventions*, Toronto, 1990, 47 p., Polycopié.

Council for Franco-Ontarian Affairs. *Action taken by CAFO following Consultation '83 on the arts and Culture*, Toronto, 1984, 11 p., Polycopié.

Couture, Marcel, ed. «Les grands diffuseurs de la culture / The major disseminators of culture», *Forces*, numéro 92, Hiver 1991, 121 p.

Cresap. *Arts Service Organization Review, Rapport final*, Direction des arts, ministère de la Culture et des Communications de l'Ontario, Toronto, 1991, 148 p., Polycopié.

Cummings, Milton et Richard Katz. *The Patron State*, Oxford University Press, 1987, 368 p.

Direction-Jeunesse et la Fédération des élèves du Secondaire franco-ontarien. *Pour passer à l'action, Vision d'avenir, Opérationalisation en Ontario*, Ottawa, DJ/FESFO, 13 p., Polycopié.

Drache, Arthur B.C. *La fiscalité et les arts, Un guide pratique*, Ottawa, Conférence canadienne des arts, 1987, 141 p.

Ducharme, Monique. *Investir dans l'animation culturelle*, Toronto, ministère de l'Éducation de l'Ontario, 1991, 73 p., Polycopié.

Dumont, Fernand. *Le sort de la culture*, Montréal, l'Hexagone, coll. «Positions philosophiques», 1987, 333 p.

Etchegoyen, Alain. *Le capital-lettres, Des littéraires pour l'entreprise*, Paris, François Bourin, 1990, 445 p.

Fédération des francophones hors Québec. *Dessein 2000 - Projet de société. Rapport préliminaire: pour un espace francophone*, FFHQ, Ottawa, 1991, 97 p., Polycopié.

Fédération des francophones hors Québec. *Dessein 2000 - Projet de société. Hier, la francophonie: fenêtre historique sur le dynamisme des communautés francophones*, FFHQ, Ottawa, 1991, 83 p., Polycopié.

Fédération des francophones hors Québec. *Les héritiers de lord Durham*, (volume 1), FFHQ, Ottawa, 1977, 124 p.

Forbes, Jonathan. *Les artistes et le milieu du travail - La phase pilote*, Conseil des arts de l'Ontario, 1990, 24 p., Polycopié.

Goss, Gilroy & Associates Ltd. *Étude sur les services en français des bibliothèques publiques*, Service des bibliothèques de l'Ontario-Sud, Ottawa, 1990, 61 p., Polycopié.

Gouvernement de l'Ontario. *Loi de 1986 sur les services en français, Lois de l'Ontario de 1986, Chapitre 45*, Imprimeur de la reine pour l'Ontario, novembre 1986, 21 p.

Gratton, Ginette. *L'école française en Ontario - La Vision pour l'actualisation de la culture*, Association française des conseils scolaires de l'Ontario, Ottawa, 1990, 31 p., Polycopié.

Grisé, Yolande. «La tranquille révolution culturelle de l'Ontario français», *Perspectives* [magazine de La Presse de Montréal], 24 novembre 1979, p. 8-11.

Grisé, Yolande. «L'affirmation de l'identité ontaroise», *Le Droit*, 10 novembre 1980, p. 7.

Grisé, Yolande. «Parlons de notre culture, oui, parlons-en!», Mémoire sur la situation de la culture franco-ontarienne, préparé pour le Conseil consultatif des affaires franco-ontariennes, dans le cadre de l'enquête du Comité d'étude de la politique culturelle fédérale «Parlons de notre culture.» (Commission Applebaum-Hébert), Ottawa, 9 mars 1981, 28 p.

Grisé, Yolande. «La clientèle scolaire des années '80: ses besoins et ses exigences», Allocution prononcée au Congrès '82 de l'Association des enseignants francophones du Nouveau-Brunswick, Edmunston, 7 mai 1982, 15 p., Polycopié.

Grisé, Yolande. «Le premier symposium pour la femme francophone en Ontario», *Canadian Woman Studies/Les cahiers de la femme*, vol. 7, numéros 1-2, Spring/Summer 1986, p. 196-198.

Grisé, Yolande. «L'école: un ressort culturel». Allocution prononcée au Rassemblement '87 du Conseil de promotion et de diffusion de la culture du Nouveau-Brunswick, de la Fédération culturelle des Canadiens français et de la Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick, Moncton, 6 juin 1987, 13 p., Polycopié.

Grisé, Yolande. «La culture, l'avenir et la soif de justice», *Le Droit*, 18 mai 1991, p. A-8.

Groupe d'étude du premier ministre de l'Ontario. *Les Bâtisseurs de l'Ontario - rapport sur les années du patrimoine*, Toronto, 1990, 109 p., Polycopié.

Guillemette-Lamirande, Claire. *Invitation à la création*, vidéocassette faisant partie de la série *Le dire de l'Ontario* sur le patrimoine de la création littéraire (20 min 15 sec); texte inclus, Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques, Ottawa, 1982.

Guillemette-Lamirande, Claire. *La marque du temps*, vidéocassette couleur sur le patrimoine franco-ontarien; (11 min 53 s); texte inclus, CFORP, Ottawa, 1982.

Guillemette-Lamirande, Claire. *Ce soir, on joue*, vidéocassette (18 min) sur le patrimoine musical des Franco-Ontariens; texte inclus, CFORP, Ottawa, 1982.

Guillemette-Lamirande, Claire. *Les temps changent, le théâtre aussi*, vidéocassette couleur sur le patrimoine théâtral des Franco-Ontariens; (13min 10s); texte inclus, CFORP, Ottawa, 1982.

Guillemette-Lamirande, Claire. *Plaisir des yeux*, vidéocassette sur le patrimoine franco-ontarien en art visuel (15 min 22 s); texte inclus, CFORP, Ottawa, 1982.

Haentjens, Marc. *Concertation '83 - Ajustons nos violons*, document de réflexion sur la culture, Association canadienne-française de l'Ontario, Sudbury, 1983, 24 p., Polycopié.

Haentjens, Marc. *Document de synthèse et d'orientation pour l'élaboration d'une politique culturelle globale*, Association canadienne-française de l'Ontario, Ottawa, 1983, 28 p., Polycopié.

Haentjens, Marc et al. *Formes théâtrales et communauté franco-ontarienne*, Communication présentée par Théâtre Action au Colloque sur la Sociologie du Théâtre, Bordeaux, Université de Bordeaux, 6 - 8 mai 1983, 19 p., Polycopié.

Kerckhove, Derrick de. Langue et médias, *L'arbre à paroles*, Acte du colloque des 100 sur la francophonie, Centre culturel canadien, Paris, 1988.

Kerckhove, Derrick de. *Multiculturalisme et francophonie*, Fédération culturelle des canadiens français, Colloque Visa pour la culture, 1988, 27 p.

L'Allier, Jean-Paul. *Pour l'évolution de la politique culturelle, Document de travail*, ministère des Affaires culturelles du Québec, Québec, 1976, 257 p.

Leclerc, Robert. *Rapport sur l'animation culturelle dans les modules scolaires de langue française*, ministère de l'Éducation en Ontario, Toronto, 1989, 43 p., Polycopié.

Lemaire, Paul-Marcel. *Communications et culture*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1989, 296 p.

Lussato, Bruno et Gérald Messadié. *Bouillon de culture*, Paris, Robert Laffont, 1986, 262 p.

Macaulay, Robert W., Q.C., Chairman. *The Special Committee for the Arts*, (volume 1), ministère des Affaires civiques et de la Culture en Ontario, Toronto, 1984, 14 p., Polycopié.

Marchese, Rosario. «Allocution de l'honorable Rosario Marchese», ministre de la Culture et des Communications [de l'Ontario], Ottawa, Contact Ontarois, 12 avril 1991, 11 p., Polycopié.

Ministère de la culture et des communications de l'Ontario. *Le ministère de la Culture et des Communications*, Toronto, MCC, 1991, 25 p.

[Ministère de la culture et des communications de l'Ontario.] *Synopsis of Franco- Ontarian community's response to the Cloutier Report*, [Toronto], [Ministère de la culture et des communications de l'Ontario], 14 p., "Draft".

Ministère des collèges et universités de l'Ontario. *Vision 2000: Quality and Opportunity. A summary. A Review of the Mandate of Ontario's Colleges*, Toronto, MCUO, 1990, 43 p.

Morin, Edgar et al. *Un nouveau commencement*, Paris, Le Seuil, 1991, 220 p.

Nouveau parti démocratique. *An Agenda for People, A fair tax plan for Ontario*, Élection 90, [Toronto] August 18, 1990, [10 p.], Polycopié.

Nouveau parti démocratique. *Politique du Nouveau parti démocratique sur les arts en Ontario 1984 - Travail d'Art*, Nouveau Parti Démocratique, Toronto, 1984, 14 p., Polycopié.

Paratte, Henri-Dominique. *Dites-moi pas que ce drapeau est encore là...*, [trad. de l'anglais - *You've got ten minutes to get that flag down* -], Coalition néo-écossaise pour les arts et la culture, Halifax, Éditions du Grand Pré, 1991, 215 p.

Pelletier, Pierre. «Le pari de l'Alliance culturelle de l'Ontario», Allocution prononcée à l'assemblée de fondation de l'Alliance, Ottawa, 27 octobre 1990, 7 p., Polycopié.

Pelletier, Pierre. *Onze centres culturels franco-ontariens - Éléments de trajectoire et d'horizon*, Assemblée des Centres Culturels de l'Ontario, Toronto, 1979, 311 p., Polycopié.

Pro-Arts. *Planification stratégique: hypothèses de travail, Document de réflexion et de discussion*, Session animée par Ronald Bisson et associé.e.s, Ottawa, [sans date], 14 p., Polycopié.

Regroupement des Organismes du Patrimoine franco-ontarien. *Notre patrimoine franco-ontarien - passé vivant... aujourd'hui pour demain, Dossier de réflexion pour la tenue du premier symposium de notre patrimoine franco-ontarien*, Colloque organisé en collaboration avec la Fondation du patrimoine ontarien, Ottawa, 1991, 84 p., Polycopié.

Rioux, Marcel. *Un peuple dans le siècle*, Montréal, Boréal, 1990, 450 p.

Rioux, Marcel et Susan Crean. *Deux pays pour vivre: un plaidoyer*, Montréal, Éditions des Coopératives Saint-Martin, 1980, 117 p.

Saint-Denis, Roger. *La vie culturelle des Franco-Ontariens, Rapport du comité franco- ontarien d'enquête culturelle*, Gouvernement de l'Ontario, Ottawa, 1969, 259 p., Polycopié.

Salenave, Danielle. *Le don des morts, Sur la littérature*, Paris, Gallimard, 1991, 189 p.

Savard, Pierre. *Cultiver sa différence - Rapport sur les arts dans la vie franco- ontarienne*, Conseil des arts de l'Ontario, Toronto, 1977, 255 p., Polycopié.

Silipo, Tony. *Comité spécial sur le rôle de l'Ontario au sein de la confédération, Rapport provisoire*, Assemblée législative de l'Ontario, Toronto, 1991, 30 p.

Sommet de la francophonie ontarienne. *Plan de développement global de la communauté franco-ontarienne*, Toronto, 1991, 92 p., Polycopié.

Steiner, George. *Dans le château de Barbe-Bleue, Notes pour une redéfiniton de la culture*, Paris, Gallimard, coll. «Folio/Essais», numéro 42, 1990, 160 p.

Stern, Janet et Denise Paquette-Frenette. *Besoins de la population adulte franco- ontarienne à l'égard de la programmation éducative non formelle*, Toronto, 1991, 63 p., Polycopié.

Stiles, Mark et Jacques Lachance. *Histoire et situation actuelle de la radio communautaire au Québec*, ministère de la Culture et des Communications de l'Ontario, Toronto, 1988, 110 p., Polycopié.

Sylvestre, Paul-François, éd. «Le théâtre franco-ontarien dans tous ses états», *Liaison* [numéro spécial sur le théâtre franco-ontarien], numéro 62, mai 1991, 48 p.

Task Force on Professional Training for the Cultural Sector in Canada. *Professional Training for the Cultural Sector: Major Issues, Discussion Paper*, Gouvernement du Canada, Montréal, 1990, 28 p., Polycopié.

Théâtre Action. *États généraux du théâtre franco-ontarien, Document de travail*, Ottawa, 1991, 8 p., Polycopié.

Théâtre Action. *États généraux du théâtre franco-ontarien, Compte rendu des discussions*, Ottawa, 1991, 110 pages., Polycopié.

TVOntario. *Mémoire présenté à la Commission nationale d'étude sur l'assimilation*, Toronto, TVO, 1990, 12 p., Polycopié.

Ville de Hull. *Le développement culturel de la ville de Hull*, Hull, 1990, 62 p., Polycopié.

Ville d'Ottawa. *Politique culturelle de la ville d'Ottawa*, Ottawa, Service des loisirs et de la culture, 1989, 50 p.

Wall, Geoff et Moira Purdon. *The Economic Impact of the Arts in Ontario*, Conseil des arts de l'Ontario, Toronto, 1987, 144 p., Polycopié.

Wallon, Emmanuel. *L'Artiste, le prince, Pouvoirs publics et création*, Québec/Grenoble, Musée de la civilisation de Québec - Presses Universitaires de Grenoble, 1991, 288 p.

Wilkinson, Kealy & Associates. *La radio communautaire en Ontario - Une ressource dynamique - un avenir incertain*, ministère de la Culture et des Communications, Toronto, 1988, 100 p., Polycopié.

ANNEXE II

ORGANISMES ET INDIVIDUS ENTENDUS LORS DES AUDIENCES PUBLIQUES DU 15 AU 24 AOÛT, 1991

15 août 1991 – Ottawa
Hôtel de ville de Vanier, 1ère journée

- *Alliance culturelle de l'Ontario*, Jacques Flamand (Ottawa), Pierre-Paul Lafrenière (Ottawa), Pierre Pelletier (Embrun) et Marc Haentjens (Bourget)
- *Association des professionnels de la chanson et de la musique*, Paul Demers, président, Pier Rodier et Richard de Grandmont (Ottawa)
- *Pro-Arts*, Pierre Pelletier, président, Yvan Dutrisac et Pierre-Paul Cormier (Ottawa)
- *Pierre Savard*, professeur d'histoire, Université d'Ottawa (Ottawa)
- *Marc Haentjens*, expert-conseil (Bourget)
- *Marc Charbonneau*, artiste en arts visuels (Ottawa)
- *Marielle Beaulieu*, experte-conseil (Ottawa)

16 août 1991 – Ottawa
Hôtel de ville de Vanier, 2e journée

- *Association des auteurs*, Pierre Pelletier, président, Lucie Brunet et Paul-François Sylvestre (Ottawa)
- *Regroupement des organismes du patrimoine franco-ontarien*, Soeur Huguette Parent, présidente, Germain Parent et Maurice Berthiaume (Ottawa)
- *Festival franco-ontarien*, Pierre de Blois, président et Clermont Bouchard, directeur artistique (Ottawa)
- *Micheline Piché*, Rédactrice en chef de *Femmes d'action* (Ottawa)
- *Paul-François Sylvestre*, éditeur et rédacteur en chef de la revue *Liaison* (Ottawa)
- *Jacqueline Pelletier*, experte-conseil et animatrice (Gloucester)
- *AWI*, Denyse et Joseph Benoît (Paincourt)
- *Librairie Trillium* - Pierre Lévesque, directeur-propriétaire (Ottawa)
- *Bibliothèque principale* - Gilles Frappier, bibliothécaire en chef de la bibliothèque d'Ottawa (Ottawa)
- *Association canadienne-française de l'Ontario*, Fernand Gilbert, directeur général, Suzanne Meunier et Yves Rouleau (Vanier)
- *Jacques Flamand*, écrivain et éditeur (Ottawa)
- *Pier Rodier*, Vox Théâtre, directeur artistique (Ottawa)
- *Anne-Marie Émond*, artiste en arts visuels (Ottawa)

17 août 1991 – Ottawa
Hôtel de ville de Vanier, 3e journée

- *Fédération des élèves du secondaire franco-ontarien*, Julie Mitchell, présidente et Félix Saint-Denis, agent (Ottawa)
- *Faculté des arts de l'Université d'Ottawa*, Carlos Bazan, doyen et Jean-Louis Major, doyen associé à la recherche (Ottawa)
- *Cité collégiale*, Maurice Lapointe, président (Ottawa)
- *Robert Bellefeuille*, comédien et auteur dramatique (Ottawa)
- *Robert Marinier*, comédien et auteur dramatique (Ottawa)
- *Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa*, Lucie Pagé, responsable des archives (Ottawa)
- *Union culturelle des Franco-Ontariennes*, Doris Thibodeau, présidente provinciale (Earlton) et Claire Péladeau (Alfred)
- *Fédération des jeunes Canadiens français*, Mathieu Brennan du groupe MICRO (Ottawa)
- *Denise Chénier-Ferguson*, animatrice culturelle, Université d'Ottawa (Ottawa)

19 août 1991 – Hawkesbury
Galerie de l'Ile, 4e journée

- *Rock Castonguay*, comédien (Hawkesbury)
- *André Villeneuve*, directeur, centre culturel Le Chenail (Hawkesbury)
- *Adrien Asselin*, artiste en arts visuels (Hawkesbury)
- *Joëlle Roy*, auteure-compositeure-interprète (Hawkesbury)
- *Fédération culturelle des Canadiens français*, Sylvio Boudreau, directeur général (Ottawa)
- *Jean-Pierre Cloutier*, expert-conseil (Ottawa)
- *Jeannine Maës*, artisane et directrice du centre d'art de Calédonia (St-Bernardin)
- *Le Chenail*, André Villeneuve, directeur et Laurier Vaillant, coordonnateur du projet Culture-Action (Hawkesbury)
- *Les Trois P'tits Points*, Lise Décaire, présidente et Jean-Yves La Rougerie, directeur (Alexandria)
- *La Ste-Famille*, Solange Fortin, directrice, Gilles Laporte et Jean-Guy Nault, membres du conseil d'administration (Rockland)
- *Mouvement d'implication francophone d'Orléans*, Yolande Goulet, présidente du MIFO, Denise Lemire, présidente du centre culturel d'Orléans, Renée Piché, directrice générale et Yves Marchand, coordonnateur de la programmation artistique (Orléans)

20 août 1991 – Toronto
OISE, 5e journée

- *Assemblée des centres culturels de l'Ontario*, Claudia Lebeuf, directrice générale et Martine Rhéault, coordonnatrice artistique (Toronto)
- *Nouvelle association des cinéastes franco-ontariens*, Claudette Jaïko, vice-présidente et Pierre-Paul Lafrenière (Toronto)
- *Louis-Michel Downing*, directeur, Radio Huronie-Penetanguishene (Penetanguishene)
- *Conseil des écoles françaises de la communauté urbaine de Toronto*, Anne-Marie Couffin, présidente et André Lalonde, directeur (Toronto)
- *Le Village électronique francophone*, Noël Thomas, fondateur et directeur (Scarborough)
- *Association des francophones du Nord-Ouest de l'Ontario*, Yvan Trottier, directeur général (Thunder Bay)
- *Centre d'activités françaises*, Jean-Guy Vallières, directeur général (Penetanguishene)
- *Conseil des organismes francophones du Toronto métropolitain*, Gilbert Héroux, président (Toronto)
- *Maison de la culture (Collège Glendon, Université York)*, Jean-Thérèse Riley, directrice (Toronto)
- *Monique Ducharme*, responsable du dossier d'animation culturelle au ministère de l'Éducation (Toronto)

21 août 1991 – Toronto
OISE, 6e journée

- *Conseil des organismes de la région de Durham*, Rita Lacroix, directrice, Robert Fillion, président, Chantal Dumont, animatrice culturelle des écoles séparées de la région de Durham et Denis Bédard, secrétaire du conseil d'administration (Oshawa)
- *Ginette Légaré*, artiste en arts visuels (Toronto)
- *Roland Jean*, artiste en arts visuels (Toronto)
- *Laure Rièse*, professeur (Toronto)
- *Diana Leblanc*, directrice artistique du Théâtre français de Toronto (Toronto)
- *TVOntario*, La Chaîne française, Jacques Bensimon, directeur général, Claudette Paquin, chef de la planification, La Chaîne, et Micheline McKay-Comparey, chef, orientation politique de l'Ontario, TVOntario (Toronto)
- *Le Cercle afro-canadien de l'Ontario*, Thierno Diallo, président et Chris Sassa, fondateur (Toronto)
- *Alliance haïtienne d'animation et d'intervention sociale*, Pierre-Eddy Toussaint, président (Toronto)
- *La Communauté angolaise de l'Ontario*, Sébastien Nsingi, président (Toronto)
- *Troupe Vive-la-Joie*, Marguerite Beaulieu, directrice artistique (Welland)
- *Coopérative radiophonique de Toronto*, Christian Martel, président (Toronto)
- *Pierre Bourgeois*, agent de relations communautaires, Conseil des écoles catholiques du grand Toronto (Toronto)

Table-ronde avec les artistes de Toronto

- Eric Cader, comité des artistes de Toronto (Toronto)
- Mulamba-Ohelo Georges, chanteur et musicien (Toronto)
- Kobena Acquaah-Harrison, chanteur et musicien (Toronto)
- Jeff Mbuku, chanteur et musicien (Toronto)
- France Gauthier, chanteuse et comédienne (Toronto)
- Marcel Aymar, auteur-compositeur-interprète (Toronto)
- Kathy Wazana, Mayworks (Toronto)
- Micheline St-Cyr, écrivaine (Toronto)
- Lise Hébert, danseuse (Toronto)
- Gabriel Morin, auteur-compositeur-interprète (Toronto)
- Paul Savoie, poète (Toronto)
- Marie-Lynn Hammond, chanteuse, comédienne et auteure dramatique (Toronto)
- Florian Lévesque, conteur et écrivain (Toronto)
- Marie-Paule Jean-Gilles, danseuse, Groupe Soloba (Toronto)

22 août 1991 – Windsor Place Concorde, 7e journée

- *Comité de coordination du Festival du Sud-Ouest*, Paulette Richer, présidente (Windsor)
- *Société Radio-Canada Windsor*, Mina Grossman, directrice générale CBEF-Radio (Windsor)
- *Centre culturel Tournesol*, Mireille Whissel, coordonnatrice et France Monette, adjointe (Windsor)
- *Centre St-Cyr*, Ursule Leboeuf, directrice (Pointe-aux-Roches)
- *Michelle Lozon*, chanteuse finaliste du concours Ontario-Pop (Windsor)
- *Journal Le Rempart*, Jean Mongenais, directeur (Windsor)
- *Place Concorde*, Bernadette Grenier, gérante générale (Windsor)
- *Robbert Fortin*, artiste en arts visuels (Windsor)

23 août 1991 – Timmins La Ronde, 8e journée

- *Doric Germain*, écrivain et professeur et Joanne Mélançon, professeur de français au Collège Universitaire de Hearst (Hearst)
- *Butch Bouchard*, auteur-compositeur-interprète (Moonbeam)
- *Denis Rochon*, ex-directeur du journal Le Papier et du centre culturel Louis-Hémon (Chapleau)
- *Pierre Racicot*, directeur régional des services français de Radio-Canada pour l'Ontario et l'Outaouais (Ottawa)
- *Sylvain Lafrance*, directeur CBOF/CBOF-FM, Radio Canada (Ottawa)
- *Claude Hurtubise*, directeur CBON, Radio Canada (Sudbury)
- *Radio Épinette Noire*, Louise Lessard, présidente (Hearst)
- *Gineth Cadieux-Vien*, artiste en arts visuels et directrice de la Galeruche (Timmins)
- *Gilles Davidson*, artiste en arts visuels et enseignant (Timmins)

Table ronde avec les centres culturels du Nord de L'Ontario

- La Ronde, Jean Lanthier, directeur général (Timmins)
- Centre régional de loisirs culturels, Mariette Dallaire, directrice générale (Kapuskasing)
- Conseil des Arts de Hearst, John Candie, directeur général et Léone Glen, vice-présidente (Hearst)

24 août 1991 – Sudbury Théâtre du Nouvel-Ontario, 9e journée

- *Théâtre du Nouvel-Ontario*, Paulette Gagnon, administratrice, Sylvie Mainville, directrice du marketing et Sylvie Dufour, directrice artistique (Sudbury)
- *Les Compagnons des Francs Loisirs*, Marcel-André Sauvé, directeur général et Florianne Leblanc, responsable de la programmation (North Bay)
- *Théâtre-Action*, Paulette Gagnon, présidente (Ottawa)

- *Galerie du Nouvel-Ontario*, Danielle Tremblay, directrice et Yvonne Saint-Onge, artiste en arts visuels (Sudbury)
- *Robert Dickson*, écrivain et professeur, Sudbury
- Hélène Gravel, directrice artistique en théâtre et enseignante (Sudbury)
- *Sylvie Dufour*, directrice artistique du Théâtre du Nouvel-Ontario (Sudbury)
- *Le Carrefour francophone*, Daniel Dalcourt, président (Sudbury)
- *Luc Robert*, artiste en arts visuels, Sudbury
- Pierre Germain, auteur-compositeur-interprète (Sudbury)
- *Centre franco-ontarien de folklore*, Père Germain Lemieux, fondateur et directeur (Sudbury)
- *Diane Delorme*, gérante des services des bibliothèques de Sudbury (Sudbury)
- *Prise de Parole*, Denis St-Jules et Normand Renaud, membres du conseil d'administration (Sudbury)
- *Direction-Jeunesse*, Marie-Anne Levac, présidente (Sudbury)
- *Perspective 8*, Laurent Vaillancourt (Hearst) Pierre Albert (Kapuskasing) Maurice Gaudreault (Fauquier) et Colette Jacques (Lader Lake)
- *Gaétan Gervais*, professeur d'histoire (Sudbury)

ANNEXE III

EXTRAITS DES AUDIENCES PUBLIQUES

- «Le Canada n'a jamais appuyé ses artistes. Il apprécie les artistes qu'il n'a pas besoin de faire vivre.» Ottawa, le 15 août 1991.
- «Il y a des gens qui vivent à plusieurs époques, car tout le monde ne vit pas en 1991.» Ottawa, le 15 août 1991.
- «L'artiste, c'est d'abord un travailleur exploité. Plus il a de talent, plus il est exploité par ceux qui ont de l'argent.» Ottawa, le 15 août 1991.
- «La culture, c'est quelque chose de communicatif, ça ne se vit pas seul.» Ottawa, le 15 août 1991.
- «Nous n'avons aucune subvention qui nous est garantie d'une année à l'autre.» Ottawa, le 16 août 1991.
- «On vit dans une époque de conservatisme, où tout est monnayé, où tout doit rapporter, se rentabiliser.» Ottawa, le 16 août 1991.
- «Je mesure ma cote d'écoute, comme animatrice à La Chaîne de TVOntario, au nombre de gens qui me reconnaissent à la caisse populaire.» Ottawa, le 16 août 1991.
- «On met tellement d'énergies pour revendiquer nos droits, qu'il faut une autre génération pour meubler ce qui a été gagné.» Ottawa, le 16 août 1991.
- «Faire du théâtre en Ontario français, le verbe qui me revient le plus souvent, c'est se battre.» Ottawa, le 17 août 1991.
- «Vous, vous ne parlez pas su'l' très bien! C'est bon. A TVO, tout le monde parle su'l' très bien.» Ottawa, le 17 août 1991.
- «Cette personne-là s'en va ? Il faut tout recommencer.» Ottawa, le 17 août 1991.
- «Il faut détruire le mythe de l'art pour l'art. Tu fais pas de l'art, tu fais ta job. Un point c'est tout.» Ottawa, le 17 août 1991.
- «Les groupes de travail passent, les ministres encore plus vite; les artistes restent.» Ottawa, le 17 août 1991.
- «Dans les écoles, quand on présente un spectacle trop engagé, on nous dit: vous êtes trop flyés, trop Montréal pour nous!» Ottawa, le 17 août 1991.
- «Il y a plus de place dans les centres culturels pour le bingo que pour un piano.» Ottawa, le 17 août 1991.
- «Les jeunes veulent vivre dans la télé.» Ottawa, le 17 août 1991.
- «Il y a un no man's land non balisé qui existe entre le monde de la création et le monde de la diffusion.» Ottawa, le 17 août 1991.
- «Les femmes sont à la base de la transmission de la culture française en Ontario.» Ottawa, le 17 août 1991.
- «Avec un seul spectacle, tu bouffes le budget d'une école secondaire.» Hawkesbury, le 19 août 1991.
- «Comme comédien d'une troupe professionnelle, je fais en dollars absolus le même montant d'argent aujourd'hui qu'il y a sept ans.» Hawkesbury, le 19 août 1991.
- «On est des éternels locataires dans cette province.» Hawkesbury, le 19 août 1991.
- «Un Bureau franco-ontarien au Ministère de la Culture et des Communications ? S'assurer qu'il y ait davantage de retombées pécunières pour les artistes, au lieu de remplir la boîte à lunch des douaniers.» Hawkesbury, le 19 août 1991.
- «Évitons de nous faire balkaniser. Les politiciens nous disent: tiens, dans ton coin, tes bébelles... C'est ben d'valeur, mais moi j'veux jouer sur la patinoire avec tout le monde.» Hawkesbury, le 19 août 1991.

- «Animation ? Chaque fois que j'entends ce terme, je pense à réanimation.» Hawkesbury, le 19 août 1991.
- «Les municipalités ont tendance à investir dans les sports, parce que les sports desservent les deux groupes linguistiques. En fait, ça veut dire que tout se passe en anglais.» Hawkesbury, le 19 août 1991.
- «La culture devient vite analphabète quand elle sort de sa serre chaude.» Hawkesbury, le 19 août 1991.
- «Moi je passe 40% de mon temps à remplir des demandes de subventions. J'en fais deux par mois, en moyenne, pour survivre.» Hawkesbury, le 19 août 1991.
- «Les centres culturels ont été créés par la communauté en fonction de ce qui lui manquait.» Toronto, le 20 août 1991.
- «Pour la première fois dans l'histoire de cette province, les écoles de langue française sont gérées par et pour les francophones.» Toronto, le 20 août 1991.
- «Je ne voudrais pas voir les élèves d'une de mes écoles faire de l'animation culturelle entre 14h et 14h30.» Toronto, le 20 août 1991.
- «La culture est propagée par la famille. Comme parent, si on veut propager quelque chose, on va le faire par nos enfants.» Toronto, le 20 août 1991.
- «Pour beaucoup de parents qui ont eu tant de mal à apprendre l'anglais et à se faire comprendre, c'est une grande fierté de voir parler leurs enfants en anglais, avec aucun accent.» Toronto, le 20 août 1991.
- «C'est nous qui faisons la job de tout le monde, dans les centres culturels. C'est nous qui faisons la job de la municipalité, la job de la province, du Secrétariat d'État. On se sert de nous à tour de bras, et on nous fait courir dans tous les sens, comme des chiens Huskies mal nourris.» Toronto, le 20 août 1991.
- «En tant qu'artiste visuel, je ne veux pas évoluer uniquement dans le milieu francophone.» Toronto, le 21 août 1991.
- «Bilinguisme culturel ? Lorsqu'on est ambivalent, il y a toujours un glissement vers la majorité.» Toronto, le 21 août 1991.
- «Nous avons en Ontario français une communauté francophone en mouvance, qui se définit et se redéfinit continuellement.» Toronto, le 21 août 1991.
- «Nous sommes doublement minoritaires dans cette société: nous sommes francophones et nous sommes noirs.» Toronto, le 21 août 1991.
- «Je ne peux pas éviter la couleur de ma peau, pourquoi devrais-je le faire de ma culture?» Toronto, le 21 août 1991.
- «Une bonne politique culturelle doit chercher une solution pour tout le monde, mais ajustée à chacun.» Toronto, le 21 août 1991.
- «Je vais détruire mes oeuvres et aller en prison, plutôt que de payer 12 000$ d'impôt sur mes oeuvres.» Windsor, le 22 août 1991.
- «Je dois caller un bingo parce que j'ai besoin d'argent pour faire tourner mon centre.» Windsor, le 22 août 1991.
- «Pour l'élève, la culture n'est qu'une option de cours et non une manière globale d'être.» Timmins, le 23 août 1991.
- «Pour un centre culturel, faire une activité en français, c'est de la culture.» Timmins, le 23 août 1991.
- «Sémantiquement, quand quelque chose devient potentiel depuis trop longtemps, ça perd de sa substance.» Sudbury, le 24 août 1991.
- «La liberté est une condition essentielle à la créativité, et pour être libre, il faut être autonome.» Sudbury, le 24 août 1991.

ANNEXE IV

RÉSULTATS DE LA CONSULTATION POPULAIRE

En plus des 46 mémoires mentionnés ci-dessous, la consultation populaire a été complétée par la réception de 225 questionnaires, reçus entre le 24 juillet et le 20 septembre 1991.

Le but du questionnaire (annexe VI) était d'obtenir des intervenants et intervenantes de la communauté franco-ontarienne, leurs commentaires sur le document de travail RSVP! (annexe V), ainsi que leurs suggestions et recommandations, afin d'aider le Groupe de travail dans l'élaboration de la politique cadre pour le développement de la vie culturelle des Franco-Ontariens et Franco-Ontariennes.

MÉMOIRES

NOM	ORGANISME / STATUT	LOCALITÉ
Pierre ALBERT et al.	Perspective 8	Sudbury
Carlos BAZAN	Faculté des arts de l'Université d'Ottawa	Ottawa
Jacques BENSIMON	La Chaîne de TVOntario	Toronto
Jean-Claude BERGERON	Pro-Arts	Ottawa
Claude Butch BOUCHARD	Auteur-compositeur-interprète	Moonbeam
Sylvio BOUDREAU	Fédération culturelle canadienne-française	Hawkesbury
Pierre BOURGEOIS	Conseil des écoles catholiques du grand Toronto	Willowdale
Gineth CADIEUX-VIEN	Artiste en arts visuels	Timmins
Richard CASAVANT et al.	Les Éditions l'Interligne	Ottawa
Jean-Pierre CLOUTIER	Expert-conseil	Ottawa
Anne-Marie COUFFIN et al.	Conseil des écoles françaises de la communauté urbaine de Toronto	Toronto
Gilles DAVIDSON	Artiste en arts visuels	Timmins
Louis Michel DOWNING	Radio-Huronie FM communautaire Inc.	Penetanguishene
Monique DUCHARME	Dossier animation culturelle, ministère de l'Éducation	Toronto
Sylvie DUFOUR et al.	Théâtre du Nouvel-Ontario	Sudbury
Claire FAUBERT et al.	Théâtre du Trillium	Vanier
Jacques FLAMAND	Écrivain et éditeur	Ottawa
Paulette GAGNON	Théâtre-Action	Sudbury
Odile GÉRIN	Association française des Conseils scolaires de l'Ontario	Ottawa
Gaétan GERVAIS	Professeur d'histoire	Sudbury
Fernand GILBERT	Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO)	Vanier
Hélène GRAVEL	Directrice artistique en théâtre, enseignante	Sudbury
Marc HAENTJENS	Expert-conseil	Ottawa
Rita LACROIX et al.	Conseil des organismes francophones de la région de Durham	Oshawa
Claudia LEBEUF et al.	Assemblée des centres culturels de l'Ontario (ACCO)	Toronto
Germain LEMIEUX	Centre franco-ontarien de Folklore	Sudbury
Marie-Anne LEVAC	Direction-Jeunesse	Ottawa
Pierre LÉVESQUE	Librairie Trillium	Ottawa
Christian MARTEL	Coopérative radiophonique de Toronto	Toronto

NOM	ORGANISME / STATUT	LOCALITÉ
Bernard OSTRY	TVOntario	Toronto
Lucie PAGÉ	Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa	Ottawa
Huguette PARENT, s.c.o.	Regroupement des organismes du patrimoine franco-ontarien	Vanier
Jacqueline PELLETIER	Experte-conseil et animatrice	Ottawa
Pierre PELLETIER	L'Alliance culturelle de l'Ontario	Ottawa
Micheline PICHÉ	Revue *Femmes d'action*	Ottawa
Renée PICHÉ	Mouvement d'implication francophone d'Orléans	Orléans
Pierre RACICOT	Société Radio-Canada	Ottawa
Paulette RICHER	Comité de coordination du Festival du Sud-Ouest	Windsor
Félix SAINT-DENIS	Fédération des élèves du secondaire franco-ontarien	Ottawa
Pierre SAVARD	Professeur d'histoire, Université d'Ottawa	Ottawa
Paul-François SYLVESTRE et al.	Association des auteurs de l'Ontario	Ottawa
Doris THIBODEAU	L'Union culturelle des Franco-Ontariennes	Vanier
Pierre-Eddy TOUSSAINT	L'Alliance haïtienne	Toronto
Danielle TREMBLAY	Galerie du Nouvel-Ontario	Sudbury
Yvan TROTTIER	L'Association des Francophones du Nord-Ouest de l'Ontario	Toronto
Norman WALFORD	Conseil des arts de l'Ontario	Toronto

ANNEXE V

Groupe de travail pour une politique culturelle des francophones de l'Ontario

RSVP!

DOCUMENT DE TRAVAIL

le 15 juillet 1991

101, rue Bloor ouest , 3e étage
Toronto (Ontario)
M7A 2R9
Tél : (416) 965-8178
Télécopieur : (416) 965-8419

Rêver Sentir Vouloir Pouvoir

Mot de la présidente

À la demande du nouveau gouvernement de l'Ontario, j'ai accepté de relever, avec une équipe engagée, le défi d'élaborer une politique culturelle pour les francophones de la province. Le ministère de la Culture et des Communications ne dispose pas d'une telle politique : il traite chaque question séparément, ce qui l'empêche d'intervenir de façon réaliste, efficace, souple et pertinente dans ses fonctions. J'ai accepté cette responsabilité parce que je crois que c'est une opportunité historique d'agir en faveur de la communauté francophone de l'Ontario.

«RSVP!» Ce document est un appel pressant à la communauté francophone, la première concernée dans cette affaire. Sans votre contribution, il est impossible pour le Groupe de travail de réaliser son mandat. Je vous demande donc de lire le document et de **R**épondre **S'**il-**V**ous-**P**laît au questionnaire ci-joint, avant le 31 août 1991.

«RSVP!» est un **document de travail.** Il met en branle un processus, lance des idées, ouvre des perspectives. À vous de les critiquer, de les compléter, de les approfondir. À vous d'exprimer vos aspirations légitimes à la reconnaissance d'une culture qui veut pousser haut et prendre du champ d'ici à l'an 2000.

Une politique cadre de soutien à la vie culturelle des francophones de l'Ontario n'est ni une analyse détaillée de la situation, ni une recette-miracle des problèmes, ni un catalogue de formules toutes faites pour gérer nos états d'âme. Il s'agit d'un projet d'**action** ancré dans l'espace et dans le temps pour développer notre culture, cette ressource vitale non seulement pour le mieux-être de notre communauté, mais aussi pour l'avenir même de l'Ontario, au moment où le pays traverse d'importantes mutations.

À l'occasion d'une tournée prévue en différentes régions de la province, le Groupe de travail consultera une quarantaine d'organismes et de personnes, entre le 15 et le 31 août 1991. Il est aussi indispensable que toute la population nous communique ses idées, soit au moyen du questionnaire ci-joint, soit par lettre ou mémoire. Bien entendu, la confidentialité de l'information sera respectée.

Les membres du Groupe sont convaincus qu'ensemble, nous pouvons créer de meilleures conditions pour assurer l'essor de la culture française en Ontario. **Rêver Sentir Vouloir Pouvoir :** c'est notre défi!

Yolande Grisé

Table des matières

Mot de la présidente....40
Le mandat du Groupe de travail....42
L'échéancier....42
Les membres du Groupe de travail....43

I **Les enjeux :** Où en sommes-nous?....44
1) Quelques enjeux de la société globale....44
2) Les enjeux de la culture....45

II **Les objectifs :** Que veut-on faire?....50
Objectif 1 – Rendre la culture prioritaire....50
Objectif 2 – Engager la participation de la communauté....50
Objectif 3 – Devenir autonome....50
Objectif 4 – Valoriser le travail culturel....51
Objectif 5 – Durer....51

III **Les stratégies :** Comment va-t-on s'y prendre?....52
Stratégie 1 – Vivifier la culture dans toutes ses dimensions....52
Stratégie 2 – Mobiliser toutes les ressources du milieu....52
Stratégie 3 – Démocratiser la culture....53
Stratégie 4 – Considérer le créateur comme le moteur de la vie culturelle....55
Stratégie 5 – Établir des mécanismes de concertation et de liaison....56

IV **Le plan d'action :** Que peut-on réaliser?....57

Annexe : Questionnaire «RSVP!»....59

Tableau – Interactions....64

Dans le texte de ce document et du questionnaire qui l'accompagne, le masculin est utilisé indifféremment pour désigner les personnes des deux sexes.

Le mandat du Groupe de travail

Le 12 avril 1991, le ministre de la Culture et des Communications de l'Ontario, l'honorable Rosario Marchese, annonçait la création d'un groupe de travail à qui il confiait le mandat d'élaborer «une politique cadre visant le soutien de la vie culturelle des francophones de l'Ontario.»

«Pour y parvenir, le Groupe de travail doit formuler des recommandations sur le mandat ainsi que sur les programmes et services offerts par le ministère de la Culture et des Communications, en se penchant particulièrement sur le rôle et le financement des centres culturels; le financement des arts, du patrimoine et des organismes culturels au service des francophones; les industries culturelles d'expression française; le rôle du ministère dans la distribution et la promotion de l'information et des services à la population francophone (c'est-à-dire la radio communautaire, la télévision de langue française, les bibliothèques publiques, etc.)»

L'échéancier

Pour réaliser son mandat, du 10 mai au 30 septembre 1991, le Groupe de travail doit accomplir les tâches suivantes :

- **Préparer un document de travail** qui s'inspire des rapports et travaux existants, anciens et récents, et qui propose une orientation générale pour fins de consultation. (Il s'agit du présent document.)
- **Consulter les principaux porte-parole culturels** de la communauté francophone de l'Ontario afin d'obtenir leurs commentaires sur le document de travail et des recommandations qui mèneront à l'élaboration de la politique cadre. Ces consultations auront lieu, à travers la province, du 15 au 31 août 1991.
- **Rédiger un rapport** qui s'inspirera des consultations et proposera une politique cadre ministérielle visant à soutenir la vie culturelle des francophones de l'Ontario. Ce rapport final doit être présenté au ministre, le 30 septembre 1991.

Les membres du Groupe de travail

Présidente

Yolande Grisé, directrice,
Centre de recherche
en civilisation canadienne-française,
Université d'Ottawa

Membres

Clément Bérini
Artiste en arts visuels
(Timmins)

Michel Gérin, coordonnateur,
Pro-Action (Cornwall)
et ex-directeur du centre
culturel Les trois P'tits Points
(Alexandria)

Denise Truax-Leith, directrice
générale, Éditions Prise de Parole
(Sudbury)

Derrick de Kerckhove, directeur,
Programmme McLuhan en
culture et technologie,
Université de Toronto

Marie-Monique Jean-Gilles,
fondatrice, professeure et
chorégraphe de la troupe
de danse Soloba,
animatrice culturelle
(Toronto)

Recherchiste
Jean Malavoy

Adjointe administrative
Élise Ménard

I – Les enjeux : Où en sommes-nous?

Il est de bon ton, aujourd'hui, de déclarer que nous sommes gravement menacés. À l'heure où l'on mesure, un thermomètre à la main, le moindre degré de l'assimilation et de l'analphabétisme, nous souhaitons apporter avec réalisme une note optimiste. L'optimisme étant, comme chacun sait, du pessimisme vaincu.

1) Quelques enjeux de la société globale

Longtemps marginalisée, la francophonie ontarienne est aujourd'hui une minorité à part entière avec laquelle il faut désormais compter. La mise en valeur des différences et des identités assurent à l'Ontario son originalité. Les différences de chacun contribuent à l'enrichissement de tous. En tant que francophones, nous sommes, en 1991, une minorité qui participe de plein droit à cette société globale. C'est sur ce défi particulier qu'il faut bâtir un projet pour demain.

Nous représentons pour l'Ontario un atout devant l'américanisation. Malgré un taux élevé d'analphabètes fonctionnels, nous sommes pour les anglophones de précieux alliés, face une américanisation à outrance. Notre existence est une plus-value pour les aider à se définir et à se distinguer des Américains. Contrairement à l'économie, «la culture n'est pas négociable».

Devant une société en pleine mutation sur le plan économique, technologique et social, la culture devient un facteur de stabilité et d'enracinement, garant du développement et de la qualité de la vie.

De nouveaux moyens s'offrent à nous pour freiner l'assimilation. Le moment est mûr pour renverser la vapeur et contrer les tendances assimilatrices. Les anglophones ont reconnu une valeur dans l'immersion : celle de l'idéal d'une société à plusieurs cultures et à plusieurs visages. La vague de l'immersion est une force qui nous sert : 120 000 étudiants sont inscrits à des cours d'immersion française dans 840 écoles de l'Ontario, et un million d'étudiants anglophones suivent des cours de français langue seconde. Parce qu'on la connaît mieux aujourd'hui, l'assimilation nous paraît pire. Au lieu de compter le nombre d'assimilés à la minute, tablons plutôt sur la refrancisation et la conscientisation. Sur le plan législatif, la Loi de 1986 sur les services en français a permis des progrès. Pour freiner efficacement l'assimilation, il faut lier la langue à la culture. La création de ce Groupe de travail est un pas dans cette direction.

2) Les enjeux de la culture

(a) Pour une redéfinition de la culture

La culture au sens élargi. En 1967, la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme déclarait : «La culture est une manière globale d'être, de penser, de sentir; c'est un ensemble de moeurs et d'habitudes, c'est aussi une expérience commune; c'est, enfin, un dynamisme propre à un groupe qu'unit une même langue.» La culture, c'est donc tout à la fois acquisition de connaissances, exigence d'un mode de vie, besoin de communication; une façon de se comporter avec soi-même, ses semblables, la nature; c'est la cuisine qu'on mange, le vêtement qu'on porte. En somme, la culture, c'est tout ce qui élève la vie.

La culture par et pour tout le monde. Chacun est responsable de l'état de la culture puisque tout le monde la crée. Pour vivre, la culture doit se nourrir d'une identité, d'un sentiment d'appartenance, d'un esprit de corps, qui sont le signe d'une expérience commune, de sa «tonalité propre».

La culture comme force économique. La culture, ce n'est pas une dépense, mais un investissement. En Ontario, 4 180 francophones travaillent dans le secteur des arts et de la culture (recensement de 1986). Cette masse ouvrière francophone se compare bien à celle d'autres champs d'activités, tels les mines (4 560 francophones), les sciences sociales (5 040 francophones), l'agriculture (6 150 francophones), etc.

La culture, porte ouverte sur le monde. La francophonie internationale permet d'élever le débat et de décloisonner la sempiternelle opposition minorité/majorité. Tout francophone de l'Ontario est solidaire de cette dimension française internationale, qui enrichit l'image de l'Ontario. Cet espace francophone, c'est aujourd'hui une force culturelle de 120 millions de personnes qui s'expriment en français. C'est une puissance économique de quelques 420 millions de consommateurs. C'est 12% du produit brut mondial, 20% du commerce planétaire. C'est un pays sur quatre dans le monde. D'ailleurs, cette francophonie internationale est déjà parmi nous : la francophonie ontarienne a aujourd'hui plusieurs visages. Elle met désormais le tour de la terre à la portée de notre main.

(b) Les réalisations culturelles depuis le Rapport Saint-Denis (1969)

Sur le plan de la création et de la production

En 1969, l'essentiel de la production artistique était le fait de petits groupes isolés, bien souvent amateurs. En 1991, cette même production fait vivre plus de 200 professionnels et une centaine d'organismes. La création du Bureau franco-ontarien du Conseil des arts de l'Ontario, en 1970, a joué un rôle de «déclencheur». Ont surgi dans sa foulée : Prise de Parole, CANO, Théâtre-Action, La Nuit sur l'Étang, *Liaison*, pour n'en nommer que quelques-uns. Aujourd'hui, on compte : six troupes de théâtre professionnelles, cinq maisons d'éditions, un réseau de galeries éducatives, des services d'archives, des sociétés historiques et généalogiques, sans compter les groupes communautaires, amateurs et étudiants, qui sont des foyers actifs de production culturelle au niveau local. Nos créateurs ont revitalisé depuis vingt ans notre dynamisme culturel : chansonniers, écrivains, auteurs dramatiques, comédiens, musiciens, metteurs en scène, cinéastes, folkloristes, artistes en arts visuels et diffuseurs du patrimoine. Les gains sont importants; par exemple, seulement pour le théâtre : *Le Chien* de Jean-Marc Dalpé (Prix littéraire du Gouverneur-Général), *Le Nez* de Robert Bellefeuille et Isabelle Cauchy (Prix Chalmers, Conseil des arts de l'Ontario), *Les Feluettes* de Michel-Marc Bouchard (trois des onze prestigieux prix canadiens du théâtre, Dora Mavor Moore). Des créations rayonnent jusque sur la scène internationale.

Sur le plan de la distribution et de la diffusion

Les deux dernières décennies ont été marquées par un renforcement majeur de notre infrastructure culturelle : une trentaine de centres culturels, une vingtaine de festivals, quatre stations de radio d'État, deux stations privées, deux stations de radio communautaire, deux stations de télévision (Radio-Canada à Ottawa et la Chaîne française de TVOntario à Toronto), 24 journaux de langue française, dont un quotidien, 12 librairies de langue française, 83 bibliothèques publiques offrant des livres en langue française, 350 écoles de langue française desservant 98 000 élèves au niveau primaire et 23,000 au niveau secondaire, deux établissements d'enseignement postsecondaires de langue française, trois universités bilingues et un réseau informatique (Le village électronique).

Sur le plan des organismes de service et des regroupements

Il y a vingt-deux ans, il n'existait aucune structure provinciale d'appui et de regroupement. En 1991, les organismes de services et les regroupements sont devenus des maillons importants de la chaîne culturelle : Théâtre-Action, l'ACCO (Assemblée des centres culturels de l'Ontario), Pro-Arts (regroupement en arts visuels), l'APCM (Association des professionnels de la chanson et de la musique franco-ontarienne), la NACFO (nouvelle association des cinéastes franco-ontariens), l'Association des auteurs de l'Ontario, l'Association des éditeurs franco-ontariens, le ROPFO (regroupement des organismes du patrimoine franco-ontarien), le Festival franco-ontarien (Ottawa) et La Nuit sur l'Étang (Sudbury), qui constituent les deux plus importants festivals francophones de l'Ontario.

La création de L'Alliance culturelle de l'Ontario, le 27 octobre 1990, vient de couronner cette infrastructure, en consacrant l'aboutissement de nombreuses tentatives pour mettre sur pied «un forum de concertation entre les intervenants culturels et artistiques de la province».

Sur le plan de la «consommation»

Depuis la fin des années 1960, un nouveau public s'est constitué :

L'école contemporaine assume désormais une fonction importante dans l'initiation culturelle, grâce à son programme d'animation culturelle. Les arts ne sont plus seulement une matière à enseigner, mais l'école toute entière devient pour ainsi dire un agent de culture. Aujourd'hui, elle est le plus gros consommateur culturel chez les francophones de l'Ontario.

La radio communautaire a fait, depuis cinq ans, une percée remarquée, particulièrement chez les jeunes, qui s'identifient à cette radio plus accessible. Ils participent très souvent à l'élaboration de la programmation.

La Chaîne française de TVOntario, avec ses 6 000 heures de diffusion par année, dont 1 000 heures d'émissions originales, a développé une nouvelle clientèle chez les enfants, la jeunesse et le public adulte. La Chaîne rejoint aussi le nouveau public de l'immersion et des francophiles.

Le réseau des bibliothèques publiques représente un puissant outil de diffusion et de promotion pour les livres, les périodiques et le matériel audiovisuel de langue française. Il y a aujourd'hui 107 points de services dans les régions désignées en vertu de la Loi de 1986 sur les services en français.

Les centres culturels sont l'épine dorsale de la communauté, en termes de consommation. Les seuls centres culturels membres de l'ACCO—soit une quinzaine de centres—ont la «capacité» de rejoindre 60% de l'ensemble de la population francophone de l'Ontario; ce qui représente une force de frappe impressionnante de diffusion culturelle.

(c) Tout ça, c'est bien beau, mais...

Des obstacles se dressent toujours sur notre route.

Une notion d' «industrie culturelle» étrangère à notre réalité

La notion d' «industrie culturelle» présuppose un mode de production et un niveau de consommation de masse; elle sous-entend aussi des objectifs de rentabilité qui ne tiennent pas compte de la situation financière précaire qui afflige la plupart de nos entreprises artistiques professionnelles. Aussi, parlons plutôt d' «entreprises culturelles». Gardons à l'esprit que l'impact de l'art ne se mesure pas prioritairement à la seule rentabilité, pas plus que la science, médicale ou autre, d'ailleurs.

Entre le créateur et son public, l'écart se creuse

Depuis 20 ans, compte tenu de l'essor des infrastructures de diffusion, l'écart entre ceux qui créent les oeuvres et ceux qui les «consomment», devient de plus en plus grand. Si l'oeuvre n'arrive pas à rejoindre son public, c'est que les intermédiaires sont presque inexistants ou peu actifs. Il n'y a pas assez d'agents de promotion, de salles de spectacles, de librairies, de réseaux et de services de diffusion pour promouvoir l'oeuvre vivante des créateurs. On produit une culture qu'on engrange pour demain : on n'a pas les moyens de l'apprécier aujourd'hui.

Un sous-développement de l'éducation culturelle

Nous vivons dans une société de surconsommation qui entretient un marché culturel sous-développé. Dès qu'il quitte l'école, le francophone se coupe de toute formation culturelle proprement dite. Pour qu'il participe, le public doit être bien informé, sensibilisé, éduqué toute sa vie durant. A titre d'exemple, pour que les gens lisent, il ne suffit pas de développer une politique du livre, mais une politique de la lecture. Faut-il rappeler ici que le sous-dévelopement culturel est bien souvent lié aux problèmes d'accessibilité?

Le préambule de la Loi de 1986 sur les services en français reconnaît non seulement le rôle historique que la langue française a joué en Ontario, mais aussi «l'apport du patrimoine culturel de la population francophone» et entend «le sauvegarder pour les générations à venir.»

Ajoutons que toute politique favorisant l'essor de la vie culturelle des francophones en Ontario alimente et garantit l'identité ontarienne dans son ensemble. En effet, si l'immersion française a un tel succès en Ontario, c'est peut-être **aussi** parce que la culture française est perçue par nos concitoyens anglophones comme un frein à leur propre assimilation aux valeurs américaines.

II – Les objectifs : Que veut-on faire?

Objectif 1 – Rendre la culture prioritaire

La culture, ce n'est pas «un problème parmi d'autres»; c'est une sorte de grand préalable. Elle est à la fois le cadre indispensable de notre vie collective et la somme des manifestations de cette vie. Or, pour beaucoup, la culture en soi n'est pas encore une priorité. Il y a un monde entre ce que les gens sont prêts à dire : «Oui, la culture est prioritaire.» (leur opinion), et ce qu'ils sont prêts à faire : acheter des billets, un livre, voir une exposition (leur comportement ou attitude).

Rendre la culture prioritaire, c'est conscientiser le public afin d'élargir sa conception de la culture. C'est conscientiser les gens pour qu'ils trouvent dans la culture la marque de leur humanité. C'est reconnaître la «valeur» de la culture : la culture, ce n'est pas seulement un produit à vendre, mais aussi un plaisir, une joie, un supplément d'être. Donner un caractère prioritaire à la culture, c'est faire passer l'art et la culture de l'ornemental au fondamental.

Objectif 2 – Engager la participation de la communauté

La participation, c'est l'incarnation de la démocratie. Aussi, il faudrait pouvoir arriver à susciter la participation de tous, de façon continue et permanente. Encourager les gens à réagir. Les inciter à établir leurs priorités. Car chaque francophone a droit à la vie culturelle comme à la liberté d'expression. C'est dans cet esprit que le Groupe de travail a été formé et qu'il entreprend avec ce document un processus de consultation populaire. Une bonne politique cadre repose d'abord et avant tout sur l'engagement de la population.

Objectif 3 – Devenir autonome

La communauté francophone de l'Ontario ne peut s'affirmer de façon authentique que dans la mesure où elle accède à la maîtrise des moyens essentiels à l'épanouissement de toutes les dimensions de sa vie. L'autonomie est un principe inaliénable, comme le droit des gens à disposer d'eux-mêmes. Pour nous, francophones, parvenir à cette autonomie devient essentiel. C'est une condition préalable à la sauvegarde et au partage de nos ressources avec le reste de la province. Nous savons que, là où les organismes se donnent des structures autonomes (conseils scolaires homogènes, collège communautaire, direction de l'éducation en langue française), le progrès suit.

L'autonomie permet une prise de décision directe sur les dossiers francophones, ainsi qu'une capacité de mieux coordonner les ressources humaines, financières et matérielles, tout en inculquant un sens des responsabilités, qui fait de la communauté des citoyens à part entière.

Objectif 4 – Valoriser le travail des créateurs

Cela commence par la reconnaissance de l'artiste comme travailleur à part entière dans la société qu'il enrichit par son travail. On reconnaît le chirurgien, parce qu'on reconnaît son travail, tandis qu'on ne reconnaît pas encore celui de l'artiste. On ne le paye pas encore en fonction de son travail à temps plein. Il n'a toujours pas de statut économique : accès à l'assurance-chômage, à l'assurance-santé, aux prêts bancaires, etc. La société soutient les artistes quand elle en a le temps, quand, en fait, c'est l'artiste qui la soutient, car il en est l'interprète fondamental et le moteur social. À cette fin, notre objectif doit être d'assurer des conditions de travail et de vie adéquates à celui ou à celle qui alimente cet épanouissement culturel, c'est-à-dire l'artiste.

Objectif 5 – Durer

Nous voulons durer : «le dur désir de durer». Dans un monde en changement perpétuel, il y a dans le mot «durer» un élément de permanence et de stabilité. Aujourd'hui nous gérons, au mieux, le quotidien. Où va-t-on se retrouver dans dix ans? Une société qui dure, c'est aussi une société où l'on planifie. Les gens ont un sens plus aigu d'appartenance lorsqu'ils participent aux décisions qui les affectent. C'est la porte d'entrée à la concertation, donc à la planification.

III – Les stratégies : Comment va-t-on s'y prendre?

Stratégie 1 – Vivifier la culture dans toutes ses dimensions

Inventorier, décrire et mettre en scène le patrimoine (passé)

Si l'on n'a pas la mémoire du passé, comment alimenter la culture? Il faut connaître le passé pour comprendre et apprécier le présent. Le principe même des archives n'est pas d'accumuler des oeuvres, mais de les diffuser et de les faire découvrir.

Alimenter le dynamisme culturel (présent)

La culture, ce n'est pas une réalité statique que l'on peut conserver comme un objet de musée. Elle se nourrit de constantes alluvions qui enrichissent le fonds culturel commun. Notre culture se renouvelle et traduit des réalités et des expériences contemporaines. Nous devons échanger avec les autres, francophones et anglophones, nos mythes, nos rêves, nos valeurs culturelles, soit l'ensemble de nos affinités respectives qui découle de notre identité propre.

Occuper l'espace médiatique (avenir)

L'artiste ne peut pas vivre si ses oeuvres ne sont pas vues, entendues, diffusées, appréciées. Or l'avenir est aux espaces électroniques qui donnent accès à un vaste public. Pour diffuser le son et l'image de nos artistes, la radio communautaire et la télévision permettent d'éliminer les coûts et les distances tout en favorisant l'expression locale.

Stratégie 2 – Mobiliser toutes les ressources du milieu

Privilégier l'accessibilité

La communauté doit avoir accès à ses produits culturels à travers les réseaux des centres culturels, des écoles, des bibliothèques, des stations de radio communautaire, des stations de Radio-Canada (radio et télévision) et de la Chaîne française de TVOntario. L'accessibilité s'enrichit de toutes les différences qu'elle rencontre sur son passage, surtout quand elle s'inspire des réalités sociales et quotidiennes. À cet effet, il est important que les programmes et les services du ministère de la Culture et des

Communications reflètent nos réalités. Le ministère doit aussi reconnaître que la culture n'est pas uniforme, mais plurielle. Chez nous, cette pluralité comprend aussi le professionnel, le communautaire, l'amateur et l'étudiant.

Stimuler la création locale

Il faut engager la collaboration et la participation de la communauté dans chaque localité, à travers les réseaux de notre infrastructure. À titre d'exemple, il faut encourager une création électronique sur le terrain. Inciter les écoles à travailler avec la Chaîne française de TVOntario. Les jeunes, une caméra à la main comme un stylo électronique, pourront s'exprimer, se voir, se reconnaître et créer. On pourrait dire la même chose de la radio communautaire.

Dynamiser l'animation locale

En juin dernier, la coopérative artistique PERSPECTIVE 8, du Nord-Est de l'Ontario, est descendue à 7 050 pieds sous terre pour faire de l'animation culturelle parmi les mineurs de Kirkland Lake. N'est-ce pas là l'exemple même de l'animation locale?

L'animation culturelle est une stratégie essentielle dans l'école et dans la communauté.

Stratégie 3 – Démocratiser la culture

Décentraliser

La décentralisation, c'est l'aboutissement de la démocratisation. C'est aussi un élément du respect de la diversité; c'est reconnaître la richesse de la pluralité. Dans bien des cas, la politique de décentralisation menée par «nos gouvernements» a essentiellement favorisé la distribution dans les régions de biens élaborés hors des régions, en négligeant d'investir dans des équipements susceptibles de permettre aux communautés régionales d'élever leur niveau culturel.

Gérer nos propres institutions

Les francophones de l'Ontario ne peuvent laisser aux autres la responsabilité de la revitalisation de leur culture. Nous devons contrôler nos moyens d'intervention et de financement car, à l'heure actuelle, le ministère de la Culture et des Communications accuse un retard important au niveau de ses services en français :

- 40% des postes désignés bilingues ne sont pas comblés par des individus pouvant s'exprimer et en anglais et en français;
- plusieurs directions, comme celle du patrimoine, des industries culturelles, ou la Division des communications, n'ont pas de réceptionniste bilingue;
- la Division des communications, qui pilote le dossier de la radio communautaire, n'a aucun personnel bilingue;
- dans les différentes directions du ministère, il n'y a souvent qu'un seul francophone parmi le personnel. Cette personne est fréquemment utilisée comme «francophone de service» pour accomplir toutes sortes de tâches, dont la traduction, la révision ou la rédaction, qui ne relèvent pas nécessairement de ses fonctions;
- au bureau principal, il y a très peu de fonctionnaires francophones : dans un ministère qui a plus de 300 employés, on compte les francophones sur les doigts de la main;
- les fonctionnaires francophones qui travaillent au bureau principal ont très peu de «pouvoir»; aucun n'occupe un poste de cadre;
- il n'y a rien d'acquis, par exemple, lorsqu'un fonctionnaire francophone parvient à débloquer des programmes pour la communauté francophone, et que celui-ci doit quitter son poste, tout risque d'être à recommencer;
- la notion d'animation culturelle, si essentielle à l'essor de la vie culturelle des francophones de l'Ontario, ne mobilise pas les troupes du bureau principal. On est convaincu que «les services régionaux et les formulaires bilingues suffisent»;
- peu de services «spécialisés» sont disponibles en français;
- plusieurs programmes sont élaborés en dehors de toute connaissance de la réalité francophone et de ses besoins. C'est le cas, par exemple, pour les centres culturels. Les subventions de projets communautaires du ministère ne touchent que des projets ponctuels, non répétitifs, qui excluent ainsi toute manifestation culturelle annuelle. Comment une communauté comme la nôtre, qui a besoin de se structurer, de regrouper ses forces, qui a besoin de permanence, pourrait-elle se satisfaire de mesures si restrictives, peu adaptées à ses besoins?

Développer des partenariats

Tisser des liens étroits avec nos partenaires gouvernementaux, à l'échelon municipal, provincial et fédéral, pour qu'ils s'assoient à la même table de travail que nous, à part égale, afin de mieux planifier les interventions de chacun.

Intéresser des partenaires dans l'entreprise privée, en favorisant la commandite et l'investissement dans la culture.

Stratégie 4 – Considérer le créateur comme le moteur de la vie culturelle

> Dans la culture, il y a des catégories comme dans les sports : des artistes professionnels, des artistes communautaires et des amateurs. Chaque catégorie doit être valorisée. Chaque catégorie a des besoins différents, et des besoins d'appui, chacune à son niveau.

Assurer une formation

La formation culturelle communautaire et amateure vise l'épanouissement de l'individu et non le marché. Quant à l'artiste professionnel, il a besoin, pour se former en français, de programmes de formation professionnelle, de ressourcements, d'échanges, de stages, etc.

Favoriser la promotion/diffusion

Il faut consolider nos réseaux et circuits de diffusion et mettre sur pied des services de diffusion. En milieu minoritaire, la promotion et la diffusion sont vitales pour l'artiste et essentielles pour la communauté. La visibilité est une condition indispensable à la vitalité.

Assurer un statut à l'artiste

Le travailleur culturel doit être reconnu au niveau juridique, politique et économique. Cette reconnaissance du statut de l'artiste doit s'étendre à l'assurance-chômage, aux programmes sociaux, à l'assurance-santé, à la sécurité d'emploi, à l'exemption fiscale. Par exemple, un artiste qui achète du matériel pour son art ne devrait pas payer de taxe.

Stratégie 5 – Établir des mécanismes de concertation et de liaison

Instaurer une consultation permanente

Une bonne politique cadre s'engage dans un processus continu de consultation, et non seulement d'intervention ponctuelle.

Favoriser une concertation interministérielle et intergouvernementale

La culture déborde des cadres du ministère de la Culture et des Communications et du Conseil des arts de l'Ontario. Elle concerne aussi d'autres ministères et d'autres paliers de gouvernement. C'est pourquoi, il est nécessaire de comprendre l'importance de la concertation entre les principaux intervenants du secteur public.

Assurer une coordination

Si on décentralise, ça demande une coordination pour rester unis. La variété des composantes culturelles de notre communauté a besoin de se concerter afin de coordonner ses efforts. L'Alliance culturelle de l'Ontario, qui crée un point de cohésion entre les intervenants culturels et artistiques, représente une nouvelle force à cet égard.

IV – Le plan d'action : Que peut-on réaliser?

Pour mettre en oeuvre les stratégies envisagées afin d'atteindre les objectifs énoncés, des projets d'action sont nécessaires. Le Groupe de travail en propose ici quelques-uns.

- ❒ La création d'un bureau franco-ontarien au sein du ministère de la Culture et des Communications.
- ❒ L'affermissement du Bureau franco-ontarien du Conseil des arts de l'Ontario.
- ❒ La création d'un Comité consultatif permanent auprès du ministère de la Culture et des Communications.
- ❒ La mise sur pied de tables de concertation interministérielle et intergouvernementale.
- ❒ l'expansion de la Chaîne française de TVOntario.
- ❒ La consolidation de nos infrastructures dans les différents domaines (patrimoine, radio communautaire, bibliothèques).
- ❒ L'utilisation de l'animation culturelle comme outil de développement de la vie culturelle.
- ❒ La garantie d'un financement de soutien aux centres culturels francophones.
- ❒ Le développement de réseaux de communication pour mettre la culture à la portée de tous.
- ❒ La création de trois centres de création et de production artistiques, à Sudbury, Ottawa et Toronto.
- ❒ La garantie d'un seuil minimum de 6% dans les programmes de financement des arts et de la culture aux francophones.
- ❒ La mise en oeuvre de politiques d'embauche des francophones dans tous les secteurs des arts et de la culture.

À votre tour, de vous exprimer : que pensez-vous de ces projets d'action? À cette fin, remplissez le **QUESTIONNAIRE «RSVP!»** qui suit et retournez-le, avant le 31 août 1991, à l'adresse indiquée ci-dessous.

Groupe de travail pour une politique culturelle
des francophones de l'Ontario
101, rue Bloor ouest , 3e étage
Toronto (Ontario)
M7A 2R9
Tél : (416) 965-8178
Télécopieur : (416) 965-8419

ANNEXE VI

GROUPE DE TRAVAIL POUR UNE POLITIQUE CULTURELLE DES FRANCOPHONES DE L'ONTARIO
101, rue Bloor ouest, 3e étage Toronto (Ontario) M7A 2R9
Tél: (416) 965-8178 Télécopieur: (416) 965-8419

QUESTIONNAIRE «RSVP!»

I- Les enjeux

1. Imaginez que vous êtes un bouillon de culture. Indiquez le pourcentage des ingrédients culturels suivants qui entre dans votre composition :

   Américain _____%
   Autochtone _____%
   Canadien _____%
   Franco-Ontarien _____ %
   Québécois _____%
   Multiculturel _____%
   Total 100 %

2. Quand on dit francophonie, vous pensez:

   Québec _____
   France _____
   Ontario français _____
   Afrique-Antille, etc. _____
   Tout ça _____

3. Vous êtes un des maillons de la chaîne culturelle, lequel?

   Simple consommateur culturel _____
   Membre actif d'un centre culturel _____
   Fonctionnaire du gouvernement _____
   Entrepreneur culturel ou artiste _____
   Agent de formation (enseignant, etc.) _____
   Rien de tout ça (précisez) _____

4. Parmi les enjeux décrits dans le document de travail **«RSVP!»**, indiquez ceux qui vous paraissent prioritaires. En a-t-on oubliés? Faut-il en ajouter?

_____
_____
_____
_____
_____
_____

II- Les objectifs

1. Depuis le *Rapport Saint-Denis* (1969), il y a eu d'importants changements dans l'infrastructure de la communauté franco-ontarienne, quel a été votre rôle?

   Participant actif _____
   Témoin attentif _____
   Témoin indifférent _____
   Vous n'avez rien remarqué, ça vous a échappé _____

2. La culture pour vous, c'est d'abord l'affaire:

   De la famille et des écoles _____
   Du gouvernement _____
   Des artistes et des centres culturels _____
   De Hollywood _____
   de tout le monde _____

3. Quand vous lisez un document comme celui-ci, vous pensez:

   Encore un! Vont-ils nous laisser en paix... _____
   Bravo! J'ai mon mot à dire là dessus! _____
   J'ai pas le temps, j'y comprends rien! _____

4. Pour vous, l'artiste c'est quoi?

   Un inadapté social _____
   Un marginal _____
   Un travailleur _____
   Un luxe _____
   Un pauvre _____
   Vous-même _____

5. Parmi les objectifs proposés dans le document de travail **«RSVP!»**, établissez un ordre de priorité, en ajoutant ou en retranchant, au besoin.

_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____

III- Les stratégies

1. On propose de construire un musée de la culture franco-ontarien. On vous demande de faire don d'un objet, d'un mythe ou d'un souvenir. Décrivez-le ici.

_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____

2. Imaginez que les ressources du trésor public subissent un sérieux ralentissement. Vous devez choisir **un seul** des domaines culturels suivants à développer: lequel choisissez-vous?

Cinéma/Vidéo _____
Radio communautaire _____
Télévision _____
Bibliothèques _____
Centres culturels _____
Les arts de la scène _____
Centres de création et d'animation locales _____
Votre suggestion (précisez) _____

3. Imaginez que, suite à quelque «Accord du Lac Majeur», le gouvernement fédéral se décharge de la culture au profit des provinces. Désormais, toutes vos subventions passeront par le ministère de la Culture et des Communications. Quelle est votre réaction?

   Ça vous fait ni chaud ni froid _____
   Vous protestez énergiquement _____
   Vous fermez boutique _____
   Vous organisez une grande fiesta avec les artistes du coin _____
   Autres réactions (précisez) _____

4. Imaginez que, désormais, les artistes ont droit à l'assurance-chomâge lors d'une pénurie de travail due à une sous-consommation culturelle: vous réagissez avec:

   Indignation _____
   Enthousiasme _____
   Modération _____
   Consternation _____
   Autre attitude (précisez) _____

5. Après avoir consulté les stratégies envisagées dans le document de travail **«RSVP!»**, établissez un ordre prioritaire, en supprimant ou en ajoutant celles qui vous conviennent.

IV- Le plan d'action

Que pensez-vous de la liste de projets d'action proposés dans le document de travail **«RSVP!»**? Identifiez, dans votre secteur d'activités, les principales problématiques et les solutions pratiques que vous proposez (utilisez des feuilles supplémentaires au besoin).

MERCI!

Interactions

LES OBJECTIFS	LES STRATÉGIES	LE PLAN D'ACTION
Que veut-on faire? ⟶	*Comment va-t-on s'y prendre?* ⟶	*Que peut-on réaliser? Par exemple ...*
1er) Rendre la culture prioritaire	Vivifier la culture dans toutes ses dimensions.	❒ consolider nos infrastructures dans les différents domaines (patrimoine, radios communautaires, bibliothèques). ❒ Utiliser l'animation culturelle comme outil de développement de la vie culturelle. ❒ Etc.
2e) Engager la participation de la communauté.	Mobiliser toutes les ressources du milieu.	❒ Garantir un financement de soutien aux centres culturels francophones. ❒ Développer des réseaux de communication pour mettre la culture à la portée de tous. ❒ Etc.
3e) Devenir autonome.	Démocratiser la culture.	❒ Créer un bureau francophone au ministrère de la Culture et des Communications de L'Ontario. ❒ Créer trois centres de création et de production artistique, à Sudbury, Ottawa et Toronto. ❒ Etc.
4e) Valoriser le travail culturel.	Considérer le créateur comme le moteur de la vie culturelle.	❒ Assurer un seuil minimum de 6% dans les programmes de financement des arts et de la culture aux francophones. ❒ Implanter des politiques d'embauche des francophones dans tous les secteurs des arts et de la culture. ❒ Etc.
5e) Durer.	Établir des mécanismes de concertation et de liaison.	❒ Mettre sur pied un Comité consultatif permanent auprès du ministère de la Culture et des communications de l'Ontario. ❒ Mettre sur pied des tables de concertation interministérielle et intergouvernementale. ❒ Etc.

ANNEXE VII

Ministère de la Culture et des Communications
Ontario

Organigramme
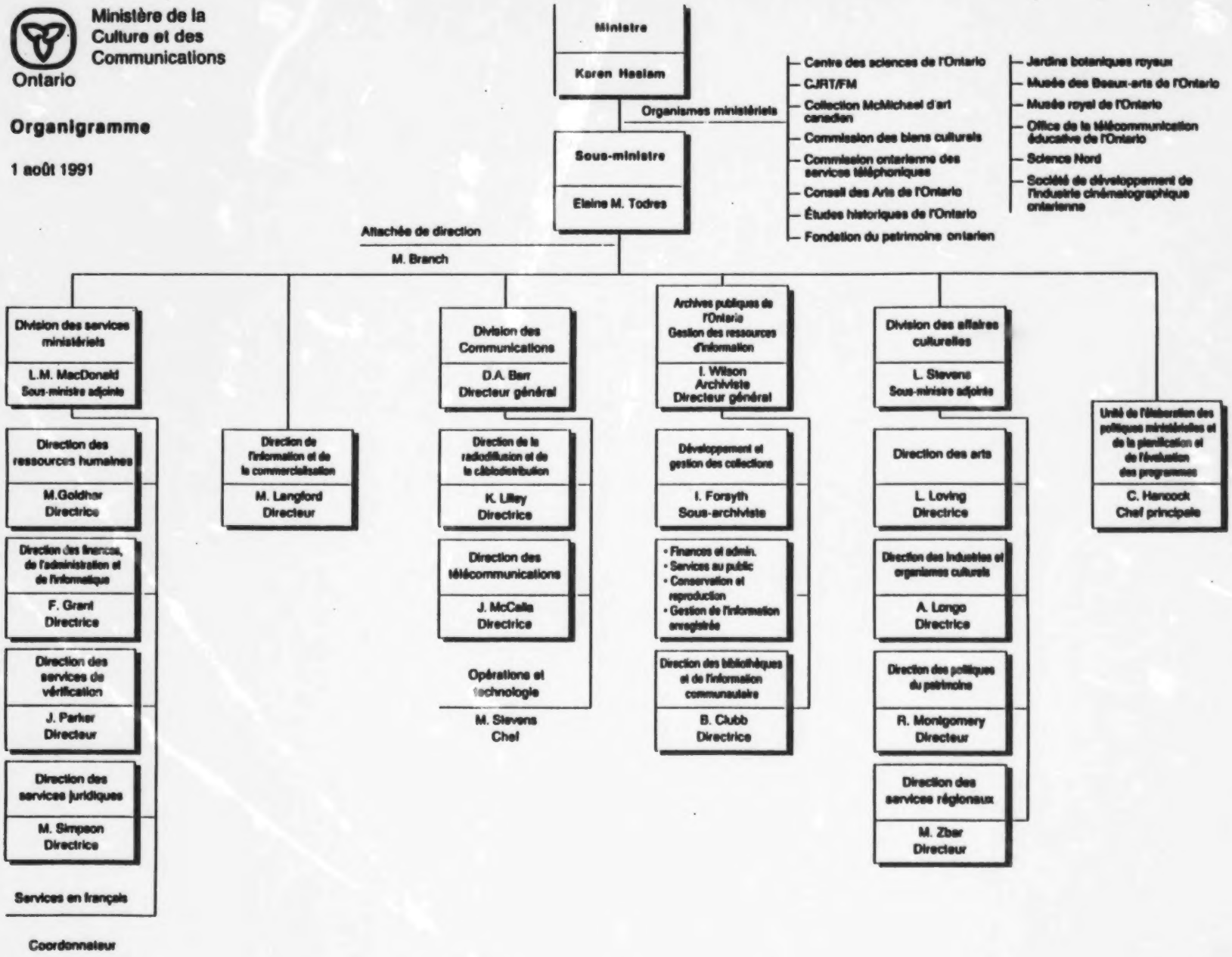
1 août 1991